

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
BOUCHES-DU-RHÔNE

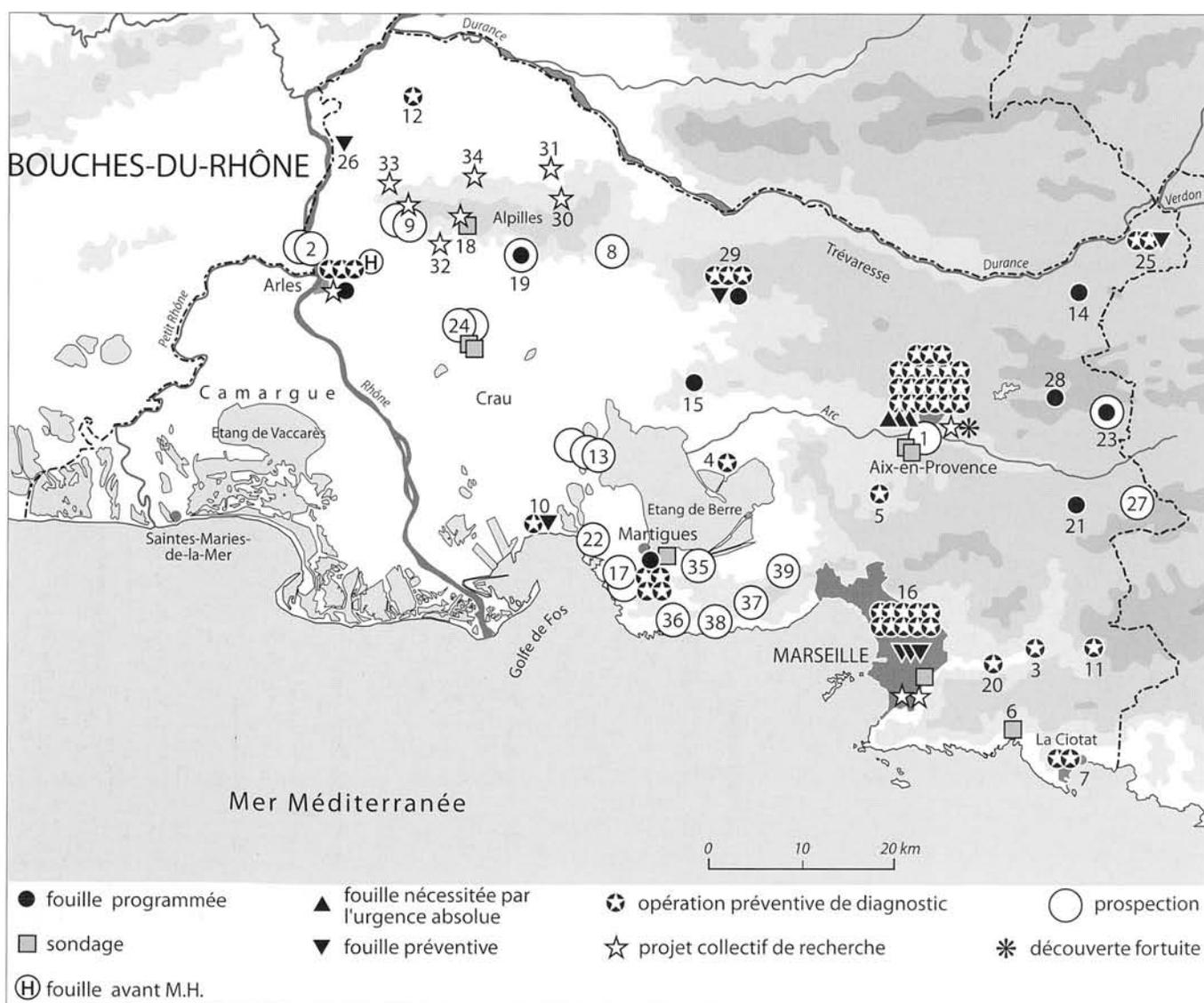
**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

**2 0 0 8**

N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR ou à la PRT	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
8522	Aix-en-Provence. 10 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	Nin, Núria (COL)		OPD				ANT AT HMA MA MOD	1
8860	Aix-en-Provence. Rond-point Nelson Mandela	Nin, Núria (COL)		SU				ANT ? AT ? HMA ? MA ? MOD CON	1
8169	Aix-en-Provence. 16 rue Irma Moreau	Nin, Núria (COL)		OPD				ANT MOD	1
8169	Aix-en-Provence. 14 rue Irma Moreau	Nin, Núria (COL)		SU				ANT MOD	1
8787	Aix-en-Provence. 10 traverse de l'Aigle d'Or	Rouvière, Clément (COL)		OPD	●				1
8848	Aix-en-Provence. 17 avenue d'Indochine	Portalier, Nicolas (COL)		OPD				ANT	1
8308	Aix-en-Provence. Cathédrale Saint-Sauveur, mur gouttereau nord	Claude, Sandrine (COL)		SP				ANT MA MOD	1
8751 8802	Aix-en-Provence. Chapelle des Pénitents blancs des Carmes	Arnaud, Chantal (COL)		SD OPD				MOD CON	1
8938	Aix-en-Provence. Collège Campra	Auburtin, Claire (COL)		SU				MA	1
8761	Aix-en-Provence. Commune	Auburtin, Claire (COL)		PRD				ANT IND	1
8281	Aix-en-Provence. Entremont	Arcelin, Patrice (CNR)	15	PCR				FER	1
8721	Aix-en-Provence. Hôtel Boyer d'Éguilles	Claude, Sandrine (COL)		OPD				MOD CON	1
8722	Aix-en-Provence. La Bosque d'Antonelle	Guillermin, Patricia (AUT)		OPD				ANT	1
8652	Aix-en-Provence. La Visitation, 24 rue Mignet	Claude, Sandrine (COL)		SD				MOD CON	1
8819	Aix-en-Provence. Luynes, secteur Rempelin	Rouvière, Clément (COL)		OPD				NEO MA	1
8936	Aix-en-Provence. Parvis de la Chapelle Notre-Dame de Consolation	Portalier, Nicolas (COL)		SU				ANT ? MA ? MOD	1
8818	Aix-en-Provence. Place des Tanneurs	Portalier, Nicolas (COL)		OPD	●				1
8880	Aix-en-Provence. Place Saint-Jean de Malte	Bouquet, Aurélie (COL)		OPD				MOD	1
8690	Aix-en-Provence. Terrain Campou	Portalier, Nicolas (COL)		OPD				NEO	1
8499	Aix-en-Provence. ZAC de la Duranne, C7	Auburtin, Claire (COL)		OPD	●				1
8514	Aix-en-Provence. ZAC de la Duranne, C3	Auburtin, Claire (COL)		OPD	●				1

8518	Aix-en-Provence. ZAC de la Duranne, C4	Auburtin, Claire (COL)		OPD	●				1
8521	Aix-en-Provence. ZAC de la Duranne, 48	Auburtin, Claire (COL)		OPD	●				1
8700	Aix-en-Provence. ZAC de la Duranne, C2	Auburtin, Claire (COL)		OPD	●				1
8715	Aix-en-Provence. ZAC de la Duranne, 59	Rouvière, Clément (COL)		OPD	●				1
8564	Aix-en-Provence. ZAC de la Duranne, 47A	Rouvière, Clément (COL)		OPD	●				1
8545	Aix-en-Provence. ZAC de la Duranne, ZP1, 58	Auburtin, Claire (COL)		OPD	●				1
8546	Aix-en-Provence. ZAC de la Duranne, ZP1, 52	Rouvière, Clément (COL)		OPD	●				1
8786	Aix-en-Provence. ZAC de Ravanas	Rouvière, Clément (COL)		OPD	●				1
8659	Arles. 27 rue Élie Giraud	Meffre, Joël-Claude (INR)		OPD				MOD	2
8701	Arles. Ateliers SNCF	Raynaud, Frédéric (INR)		OPD				ANT	2
8814	Arles. Chapelle Saint-Pierre de Montmajour	Blanc, Fabien (AUT)		MH				MA MOD CON	2
8467	Arles. Cloître Saint-Trophime	Raynaud, Frédéric (INR)		OPD				MA MOD	2
8826 8827	Arles. Enclos Saint-Césaire	Heijmans, Marc (CNR)	23	PCR FP				AT MA	2
8681	Arles. Théâtre	Fincker, Myriam (CNR)		PRT				ANT	2
7392	Aubagne. Ligne ferrée Aubagne-Marseille	Weydert, Nicolas (INR)		OPD	■				3
8423	Berre-l'Étang. Place du Souvenir Français	Paone, Françoise (INR)		OPD	●				4
7698	Bouc-Bel-Air. La Babiole	De Luca, Brigitte (INR)		OPD				DIA	5
8542	Cassis. Four à chaux de la Marcouline	Thomas, Claude (BEN)		SD				MOD	6



7699	La Ciotat. Rue de l'Hôpital (îlot Saint-Jacques)	Reynaud, Patrick (INR)		OPD				MOD	7
8450	La Ciotat. Rue des Capucines	Vasselin, Brigitte (INR)		OPD	●				7
8614	Eyguières. Les implantations du Néolithique dans la plaine de la Crau : caractéristiques du mobilier	Piatscheck, Clara (AUT)	12	PRT	□				8
8586	Fontvieille. Castrum Montpaon	Tréglià, Jean-Christophe (CNR)	24	PRT				MA	9
8592	Fontvieille. Le Castelet 2	Martin-Kobierzyki, Élodie (SUP)	15	PMS				PRO ANT HMA	9
8422	Fos-sur-Mer. L' Hauteure	Conche, Frédéric (INR)		OPD				MA ? MOD CON	10
7315	Fos-sur-Mer. Traverse des Fiacles	Voyez, Christophe (INR)		SP	○				10
8519	Gémenos. RN 8 Le Douard Ouest	Conche, Frédéric (INR)		OPD				BRO FER ANT	11
8651	Graveson. ZAC du Sagnon	Gaday, Robert (INR)		OPD				PRO ANT MA	12
8620	Istres. Le Castellan	Armit, Ian (SUP)	15	PMS				FER	13
8619	Istres. Vigne Gaste	Armit, Ian (SUP)	15	PMS				ANT AT	13
7838	Jouques. Grotte du Mourre de la Barque	Van Willigen, Samuel (MUS)	13	FP				BRO NEO	14
8638	Lancon-Provence. Constantine	Verdin, Florence (CNR)	17	FP				PRO AT	15
8481	Marseille. 1 rue Charras	Richier, Anne (INR)		OPD	●				16
8172	Marseille. 14 rue Trinquet	Paone, Françoise (INR)		SP				GRE à CON	16
7908	Marseille. 22 rue Vincent Leblanc	Lisfranc, Renand (INR)		OPD	●				16
8703	Marseille. 31-41 rue de la Joliette et 30-42 bd des Dames	Scherrer, Nadine (INR)		OPD	○				16
8031	Marseille. 52-54 rue Forbin	Richier, Anne (INR)		OPD	●				16
7745	Marseille. Esplanade Major	Paone, Françoise (INR)		SP				GRE à CON	16
8505	Marseille. Hôtel-Dieu	Mellinand, Philippe (INR)		OPD				ANT MOD	16
8846 8723	Marseille. Jeu de Paume, 25 rue Thubaneau	Sillano, Bernard (INR)		OPD SP				MA MOD	16
7392	Marseille. Ligne ferrée Aubagne-Marseille	Weydert, Nicolas (INR)		OPD	●				16
8649	Marseille. Marseilleveyre	Collin-Bouffier, Sophie (SUP)	15	SD		7934			16
8004	Marseille. Place du Refuge, îlot 9	Mellinand, Philippe (INR)		OPD				GRE ANT AT MOD	16
8837	Marseille. Projet collectif de recherche « Archéologie urbaine - Publication des fouilles récentes »	Bouiron, Marc (COL)	20	PCR					16
7934	Marseille. Projet collectif de recherche « Occupation du sol dans le bassin de Marseille de la Préhistoire à l'époque moderne »	Collin-Bouffier, Sophie (SUP)	14	PCR					16
8765	Marseille. Quartier Saint-Mitre, Collet Redon	Dubesset, Denis (INR)		OPD	○				16
7912	Marseille. Traverse de l'Olympique	Gantès, Lucien-François (COL)		OPD				MOD	16
8530	Marseille. ZAC Saint-Charles, parking DDE	Scherrer, Nadine (INR)		OPD				ANT MOD	16
8760	Martigues. Carrières de La Couronne	Pedini, Cecilia (AUT)		PRD				DIA	17
8810	Martigues. Chapelle de l'Annonciade	Marino, Hélène (COL)		SD				NEO PRO MA MOD	17
8660	Martigues. Gazoduc	Marino, Hélène (COL)		OPD	○				17
8253	Martigues. Ponteau-Gare	Margarit, Xavier (SRA)	12	FP				NEO	17
8750	Martigues. Ponteau-Lavéra, lignes transport électrique	Marino, Hélène (COL)		OPD	○				17

8716	Martigues. Rue Henri Bellin	Duval, Sandrine (COL)		OPD	●				17
8861	Martigues. Saint-Pierre, le Tabouret	Bardzakian, Jean-Claude (COL)		OPD	●				17
8844	Maussane-les-Alpilles. La Grande Terre	Trial, Françoise (SRA)		SD	●				18
8614	Mouriès. Les implantations du Néolithique dans la plaine de la Crau : caractéristiques du mobilier	Piatscheck, Clara (AUT)	12	PRT	□				19
8705	Mouriès. Les Caisses de Jean-Jean	Marcadal, Yves (BEN)	15	FP				FER	19
7392	La Penne-sur-Huveaune. Ligne ferrée Aubagne-Marseille	Weydert, Nicolas (INR)		OPD	●				20
8622	Peynier. Four à chaux du quartier de Bel Homme	Vaschalde, Christophe (AUT)	25	FP				MOD	21
8897	Port-de-Bouc. Villa de la Baumasse	L'Assomption, Céline de (COL)		PRT	□				22
8278	Puylobier. Richeaume XIII	Mocci, Florence (CNR)	20	FP				ANT	23
8736				PRM				HMA	
8737				PRM					
8614	Saint-Martin-de-Crau. Les implantations du Néolithique dans la plaine de la Crau : caractéristiques du mobilier	Piatscheck, Clara (AUT)		PRT	□				24
8615	Saint-Martin-de-Crau. Redorcarmin	Piatscheck, Clara (AUT)	12	SD	●				24
8702	Saint-Martin-de-Crau. Vergières 1	Congès, Gaëtan (BEN)		SD				ANT	24
8134	Saint-Paul-les-Durance. Cadarache - CEA	Martin, Lucas (INR)		OPD	■				25
8591	Saint-Paul-les-Durance. Cadarache II (ITER)	De Luca, Brigitte (INR) Reynaud, Patrick (INR)		OPD					25
8863				SP					
8479	Tarascon. Pas de Bouquet	Dufraigne, Jean-Jacques (INR)		SP				FER ANT	26
8626	Trets. Quartier des Brunets.	Vaschalde, Christophe (AUT)	25	PRT				MOD CON	27
8531	Vauvenargues. Prieuré Sainte-Victoire	Delattre, Liliane (ASS)	23	FP				MA MOD	28
8448	Vernègues. Cazan, l'Héritière	Gaday, Robert (INR)		OPD				BRO FER ANT MA	29
8847	Vernègues. Cazan, l'Héritière 2	Thirault, Éric (PRI)		SP			8547	NEO ANT	29
8547	Vernègues. Cazan, l'Héritière 2	Dubesset, Denis (INR)		OPD			8847	NEO ANT	29
8650	Vernègues. Château-Bas, temple romain	Agusta-Boularot, Sandrine (SUP)	21	FP	■				29
8669	Vernègues. L' Héritière	Sargiano, Jean-Philippe (INR)		OPD				BRO FER ANT MA	29
8769	Arles/Istres/Saint-Martin-de-Crau. La Crau	Badan, Otello (BEN)		PRD				2 13 24	
8573	Les aqueducs d'Arles, les moulins de Barbegal et l'hydrologie des Alpilles. Eygalières/Fontvieille/Maussane-les-Alpilles/Mollégès/Paradou/Saint-Étienne-du-Grès/Saint-Rémy-de-Provence	Leveau, Philippe (SUP)	21	PCR				30 9 18 31 32 33 34	
8636	Gîtes siliceux du massif de la Nerthe. Martigues/Châteauneuf-les-Martigues/Sausset-les-Pins/Ensuès-la Redonne/Carry-le-Rouet/Gignac-la-Nerthe	Bressy, Céline (CNR)	12	PRT				17 35 36 37 38 39	

FP Fouille programmée  
MH Fouille avant MH  
OPD Opération préventive de diagnostic  
PCR Projet collectif de recherche  
PRD Prospection diachronique  
PRM Prospection au détecteur de métaux  
PRT Prospection thématique  
RAR Relevé d'art rupestre  
SD Sondage  
SP Fouille préventive  
SU Fouille préventive d'urgence

ASS Association  
AUT Autre  
BEN Bénévole  
CNR CNRS  
COL Collectivité territoriale  
EDU Education nationale  
INR Inrap  
PRI Entreprise privée  
SRA Service régional de l'archéologie (MCC)  
SUP Enseignement supérieur

▲ notice non parvenue  
○ opération en cours  
● opération négative  
□ opération reportée  
■ résultats limités

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**2 0 0 8**

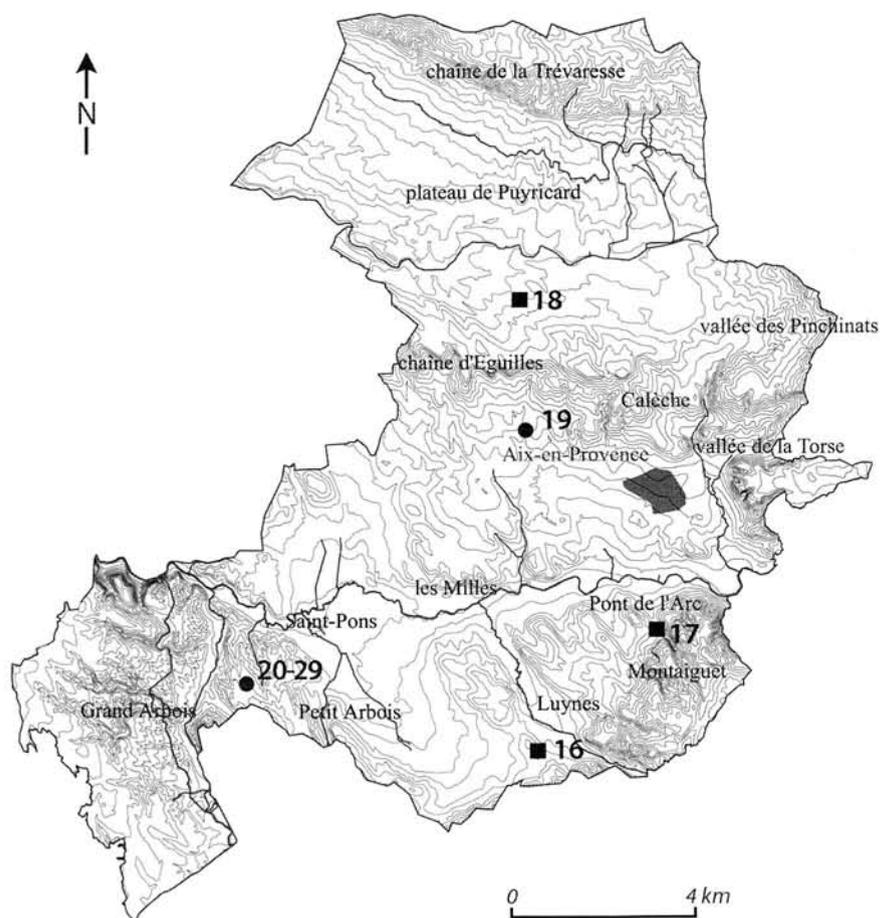
**AIX-EN-PROVENCE**  
Actualité de la recherche

Après l'obtention de l'agrément comme opérateur d'archéologie préventive<sup>1</sup>, en octobre 2006, la Ville a pris l'option, en décembre 2007, que la Mission archéologique réalise les diagnostics de façon systématique sur l'ensemble du territoire communal qui couvre 18 600 ha de superficie. En 2008, ce choix s'est traduit par une trentaine d'opérations : vingt-trois diagnostics, quatre sauvetages urgents ou surveillances de travaux, une intervention suite à une découverte fortuite, un sondage et une campagne de prospection-inventaire. Quatorze de ces opérations ont concerné le domaine rural (fig. 56) et seize le domaine urbain (fig. 57). Sur les vingt-trois diagnostics réalisés, treize se sont avérés négatifs.

Parmi les principaux résultats issus des interventions préventives, on relèvera la découverte de deux nouveaux sites néolithiques, sur le terrain Campou (n° 17) et à Rempelin, à Luynes (n° 16). Combinées à la topographie actuelle du versant nord du Montaiguët, les données stratigraphiques recueillies sur le terrain Campou ont contribué à éclairer la morphologie du piémont de ce massif durant l'Holocène, qui fut marquée par l'évolution d'une partie du système hydro-sédimentaire à l'origine de cette terrasse fluviale. En raison des troncatures entraînées par une réactivation de la compétence des agents morphogéniques, il n'a malheureusement pas été possible d'appréhender les modalités de l'implantation humaine au sein de ce milieu, dont seule témoigne une fosse datée du Néolithique moyen, dans laquelle ont été déposés dix suidés.

Les datations <sup>14</sup>C en cours devraient toutefois permettre de dater le haut de cette terrasse alluviale et faciliter les comparaisons de ce signal géomorphologique avec les nombreuses informations disponibles sur la formation et l'évolution des terrasses alluviales emboîtées (Maurice Jorda et Cécile Miramont).

Les structures de drainage mises au jour à Rempelin confirment, quant à elles, l'importance de l'occupation néolithique de ce secteur situé en bordure de la Luynes,



1. Agrément obtenu le 16 octobre 2006 pour les périodes suivantes : Protohistoire, Antiquité, Moyen Âge, périodes moderne et contemporaine.

Fig. 56 – AIX-EN-PROVENCE. Carte de la commune avec les principaux ensembles morphologiques : n° 16, Rempelin ; n° 17, terrain Campou ; n° 18, la Bosque d'Antonelle ; n° 19, ZAC de Ravanas ; n° 20 à 29 : diagnostics réalisés sur la ZAC de la Duranne. Les cercles noirs signalent les opérations négatives ; les carrés noirs, les opérations positives (DAO, Aurélie Bouquet).

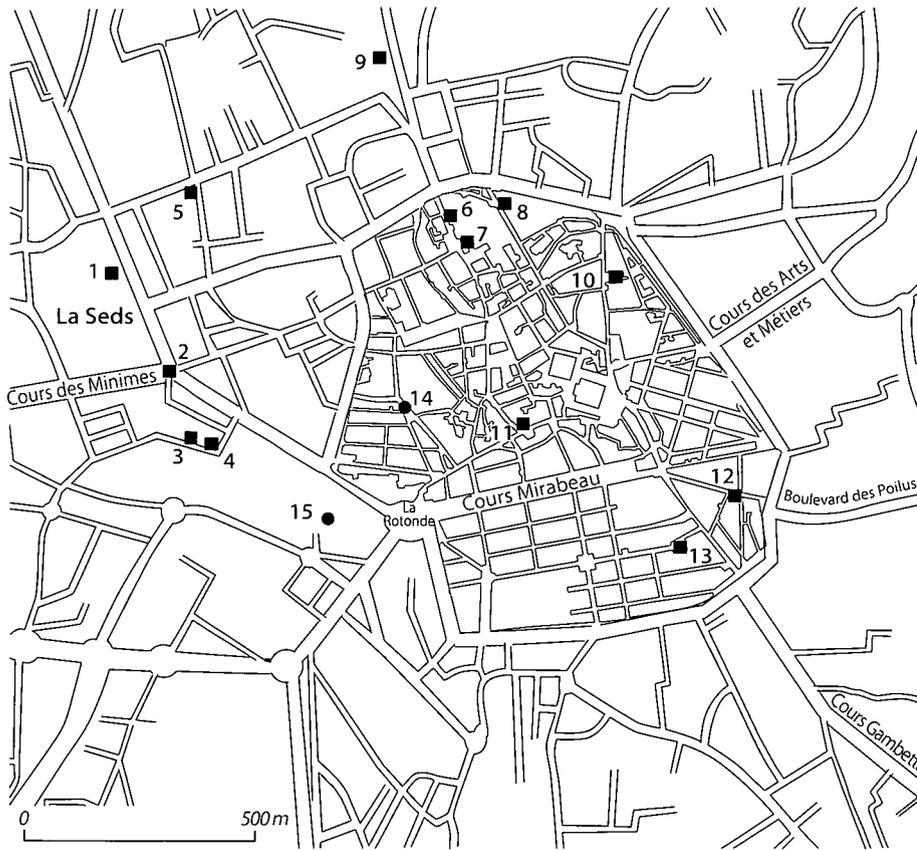


Fig. 57 – AIX-EN-PROVENCE. Carte de l'agglomération : n°1, 10 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny ; n°2, rond-point Nelson Mandela ; n°3 et 4, 16 et 14 rue Irma Moreau ; n°5, 17 rue d'Indochine ; n°6, 6 rue Jacques de la Roque ; n°7, cathédrale Saint-Sauveur ; n°8, chapelle de la Visitation ; n°9, chapelle Notre-Dame de Consolation ; n°10, collège Campra ; n°11, hôtel Boyer d'Éguilles ; n°12, chapelle des Pénitents blancs des Carmes ; n°13, parvis Saint-Jean de Malte ; n°14, place des Tanneurs ; n°15, 10 traverse de l'Aigle d'Or. Les cercles noirs signalent les opérations négatives ; les carrés noirs, les opérations positives (DAO, Aurélie Bouquet).

où le diagnostic mené par V. Rinalducci, en 2006, avait déjà mis en évidence plusieurs fosses indiquant la proximité d'un habitat.

En ce qui concerne l'Antiquité, l'essentiel des découvertes sont issues de l'agglomération, avec des données nouvelles sur la fortification et surtout ses abords, *intra muros*. Les interventions conduites aux 14 et 16 de la rue Irma Moreau (n°3 et 4) ont complété les données recueillies, en 2007, dans ce même secteur, à l'occasion des fouilles réalisées en préalable à l'aménagement de la voie Georges Pompidou. Elles ont confirmé l'existence d'une lice intérieure au contact de la courtine sud de l'enceinte et montré aussi la dynamique de l'occupation, qui s'est rapidement traduite par la colonisation du domaine public par des particuliers. Au nord de la ville, le diagnostic réalisé au n°17 de la rue d'Indochine (n°5) a peut-être mis en évidence le tracé de la courtine septentrionale, sous la forme d'une importante tranchée de récupération située dans l'axe du tracé supposé de l'enceinte. À noter, enfin, *intra muros*, les observations effectuées sur le *cardo maximus* à l'occasion du réaménagement d'un local commercial au n°6 de la rue Jacques de la Roque (n°6).

Une opération mérite un éclairage particulier : celle menée à la Bosque d'Antonelle (n°18), dans le secteur de Puyricard où les découvertes anciennes signalent l'importance de l'occupation antique au travers de grands domaines ruraux qui restent à explorer. Sur ce site, ont été mises au jour des traces agraires témoignant de la

viticulture, qu'il faut rapprocher de celles dégagées sur la ZAC de Ravanas, en 2005, par l'équipe de Chr. Voyez et d'É. Leal. Cette découverte pourrait impulser des recherches plus approfondies sur le domaine rural qui reste encore le parent pauvre de l'archéologie aixoise.

D'autres opérations ont livré des données diachroniques, entre l'Antiquité et les périodes médiévale et moderne. C'est le cas notamment de celle conduite à l'emplacement du rond-point Nelson Mandela (n°2) où les vestiges anciens sont très énigmatiques, au n°10 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny (n°1) qui a livré un ensemble de constructions confirmant l'extension et le maintien de l'occupation, dans ce quartier, entre le Haut-Empire et le milieu du XIV<sup>e</sup> s. Ou encore à la cathédrale Saint-Sauveur, où les sondages réalisés par S. Claude au pied du mur gouttereau nord (n°7) ont livré un nouveau témoignage de l'usage funéraire des abords de la cathédrale à partir des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. et mis en relief la puissance de la sédimentation archéologique qui s'est constituée

dans cette partie de la ville, entre la fin du I<sup>er</sup> s. de n. è. et le XVIII<sup>e</sup> s. Prenant appui sur la cellule spécialisée en archéologie du bâti, récemment constituée au sein de la Mission archéologique, les autres interventions ont concerné des édifices modernes sur certains desquels ont été menées des études très complètes alliant enquête historique et étude de bâti et où certains dossiers ont conjugué archéologies préventive et programmée : chapelle des Pénitents blancs des Carmes (n°12), chapelle Notre-Dame de Consolation (n°9), chapelle de la Visitation (n°8), parvis Saint-Jean de Malte (n°13) ou encore hôtel Boyer d'Éguilles (n°11).

Nous terminerons par la campagne de prospection-inventaire mise en œuvre en 2008, qui constitue un premier volet d'un programme de longue haleine. Bien que ressortissant de la recherche programmée par sa forme réglementaire, cette prospection-inventaire s'intègre dans une démarche d'archéologie préventive, telle que peut la développer un service territorial. Elle vise, en effet, à promouvoir une politique de gestion préventive du patrimoine archéologique, en articulation étroite avec le développement urbain de la commune qui continue d'être très dynamique. Elle est aussi couplée à une approche géomorphologique et, par son ampleur, devrait ouvrir sur des perspectives de recherches programmées et surtout pluridisciplinaires, portées par l'approche Homme-Milieu.

Motivé par le projet de construction d'un immeuble, le diagnostic réalisé au n° 10 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny a confirmé les données issues des recherches conduites sur le site de la Seds, limitrophe au sud<sup>1</sup>. Il a, en effet, mis en évidence l'extension, au nord du théâtre antique, de la zone occupée durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge et souligné la densité de l'occupation (fig. 58).

#### ◆ Le site durant le Haut-Empire

Peu nombreux, les vestiges ressortissant (ou susceptibles d'être attribués) au Haut-Empire ont payé un lourd tribut aux réaménagements postérieurs. Ils consistent en un fragment de sol en béton de tuileau et un mur qui respecte la trame urbaine prévalant partout ailleurs dans l'aire urbanisée à cette époque. Pour le reste, les données, ténues, ne permettent guère d'entrevoir le mode d'occupation du site entre les I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

#### ◆ Le site durant l'Antiquité tardive

La majorité des constructions et des sols mis au jour datent de l'Antiquité tardive, confirmant l'importance de l'occupation de ce quartier occidental de la ville durant cette période. Surtout, les vestiges ont mis en relief l'évolution de la trame urbaine du Haut-Empire, marquée par une série de décalages qui se sont accrus avec le temps, ainsi que l'attestent les rares aménagements du haut Moyen Âge reconnus (mur 1 de la tranchée 1). Alors que les premières constructions de l'Antiquité tardive (IV<sup>e</sup> s.) restent conformes à l'urbanisme d'âge impérial (mur 6 reconnu dans la tranchée 2), les constructions postérieures apparaissent légèrement divergentes par rapport à la trame urbaine du Haut-Empire, et leur orientation pourrait avoir été tributaire de celle de la courtine occidentale de l'ancienne fortification, dont les fouilles, menées en 2004, ont montré qu'elle avait continué de marquer les limites urbaines et avait aussi, sans doute, imposé sa direction aux vestiges reconnus entre elle et le théâtre. Il en va ainsi des murs 11, 12, 23 et 24, dont le mode de construction est tout à fait caractéristique de

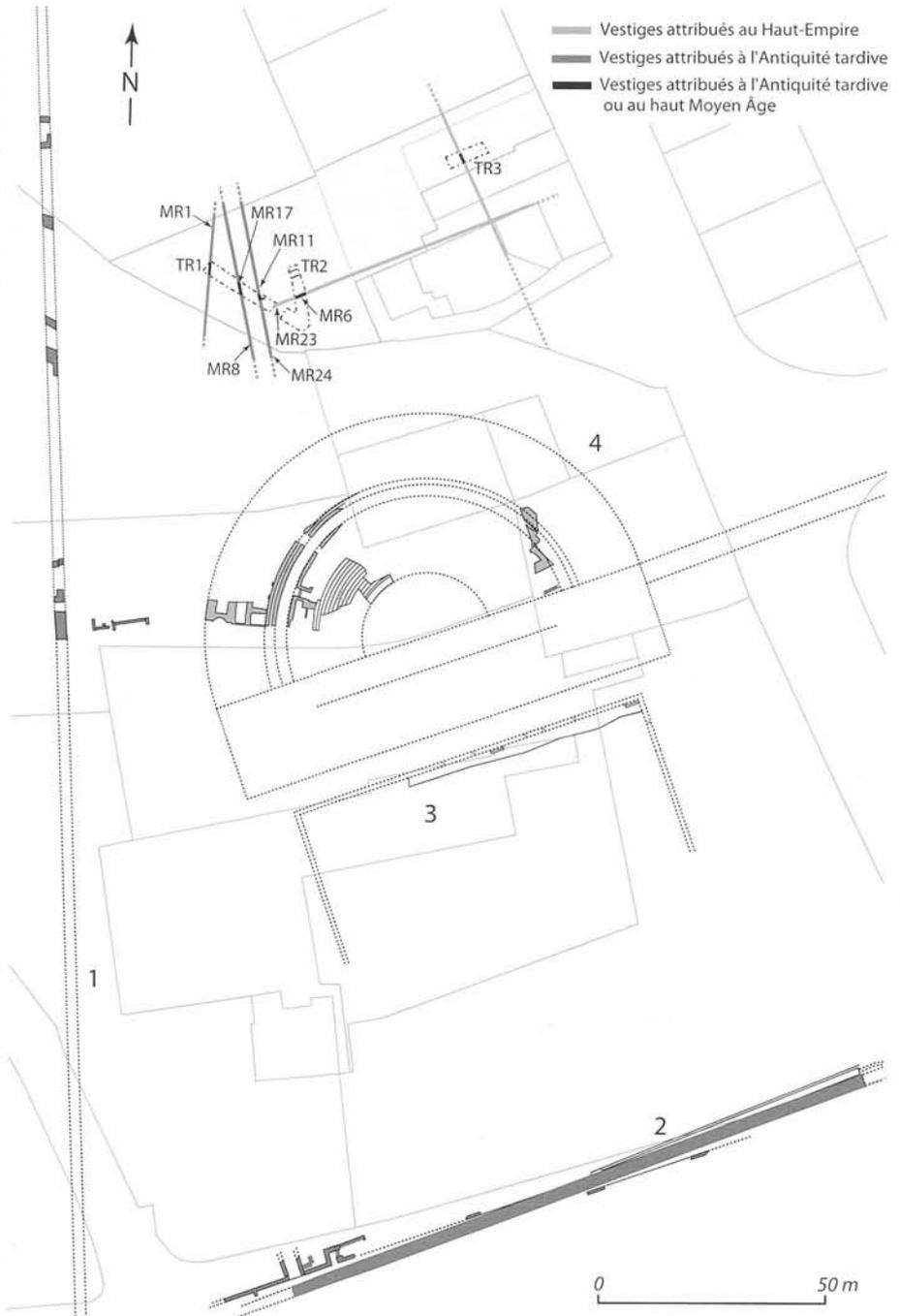


Fig. 58 – AIX-EN-PROVENCE, 10 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny. Projection des orientations indiquées par les murs mis au jour, par rapport à la trame urbaine du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive (relevé M. Panneau).

cette phase (utilisation massive de matériaux en remploi). Le rattachement de ces maçonneries aux V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. conduit du coup à y associer également les murs 8 et 17, non datés, qui suivent exactement la même orientation qu'eux. Ces constructions semblent s'être rapidement succédé dans le temps : le mur 11 a été établi dans une couche datée de la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. et l'un des sols en liaison avec lui est daté des années 450-550. Une fosse creusée dans une unité stratigraphique du VI<sup>e</sup> s. a été scellée par un remblai qui ressortit aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. Autre point à relever, l'utilisation comme dépotoir de la partie sud du site et l'installation concomitante de niveaux

1. Équipe de fouille : Aurélie Bouquet, Núria Nin, Marc Panneau, François Rizzi, Mélissa Savanier (Mission archéologique) et Guillaume Pfumpf (stagiaire universitaire) ; étude du mobilier : Mélissa Savanier. Pour le site de la Seds, voir : Nin 2005 ; 2006a ; 2006b ; 2008.

de circulation entre la fin du IV<sup>e</sup> s. et le début du VI<sup>e</sup> s. Bien qu'il soit impossible de qualifier l'espace auquel ils appartiennent (voirie, cour intérieure, esplanade), ces sols témoignent de la vitalité de l'occupation et fournissent aussi un *terminus* à l'utilisation du mur 6 ; ils le recouvrent, montrant ainsi que l'abolition de la trame du Haut-Empire fut peut-être progressive.

#### ◆ Le site durant le haut Moyen Âge

Une construction reste un peu en marge de ces ensembles : le mur 1 dégagé dans la partie nord de la tranchée 1. Outre le fait que son orientation diverge sensiblement de celle des murs de l'Antiquité tardive, on a aussi relevé la présence de mobilier du VII<sup>e</sup> s. dans les sols qui lui sont liés. Il pourrait s'agir d'une construction du haut Moyen Âge, voire d'époque médiévale, ce qui expliquerait la conservation de ses sols.

Le site livre ainsi les indices d'une fréquentation assez pérenne, entre le V<sup>e</sup> s. et le courant du X<sup>e</sup> s. Toutes proportions gardées, l'occupation semble donc y avoir été aussi continue que sur les parcelles plus méridionales.

#### ◆ Le Moyen Âge

À l'instar de ce qui a été constaté sur le site de la Seds, ce sont les vestiges médiévaux qui sont le moins présents. Les quelques unités stratigraphiques pouvant être attribuées à cette période ne permettent pas d'appréhender les modes d'occupation des terrains.

Pour cette période, la découverte notable est celle du chemin (fig. 59) qui bordait l'ancienne chapelle Sainte-Croix, que l'on restitue plus au sud. Ce chemin, dont la partie septentrionale a été dégagée en limite sud de la tranchée 2, est attesté sur les plans du XVIII<sup>e</sup> s. (fig. 60) et son tracé incurvé découle de la présence sous-jacente

du théâtre, dont il suit la courbe de la *cavea*. Bien que les indices matériels manquent pour dater son aménagement, on peut penser qu'il correspond à un axe de circulation médiéval, qui se serait maintenu après l'abandon de la ville des Tours, dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. La maintenance de voies anciennes dans ce secteur de la ville est du reste attestée pour d'autres axes de circulation : la rue Célony et la rue de la Molle, qui correspondent au tracé de probables cardines secondaires ; le cours des Minimes, qui correspond à celui du *decumanus (maximus)* ?).

Le tracé de ce chemin a imposé celui du parcellaire contemporain, ainsi que le montre le recalage des vestiges sur les cadastres napoléonien et actuel, témoignant une fois de plus du poids de l'héritage antique sur la trame de la ville contemporaine.

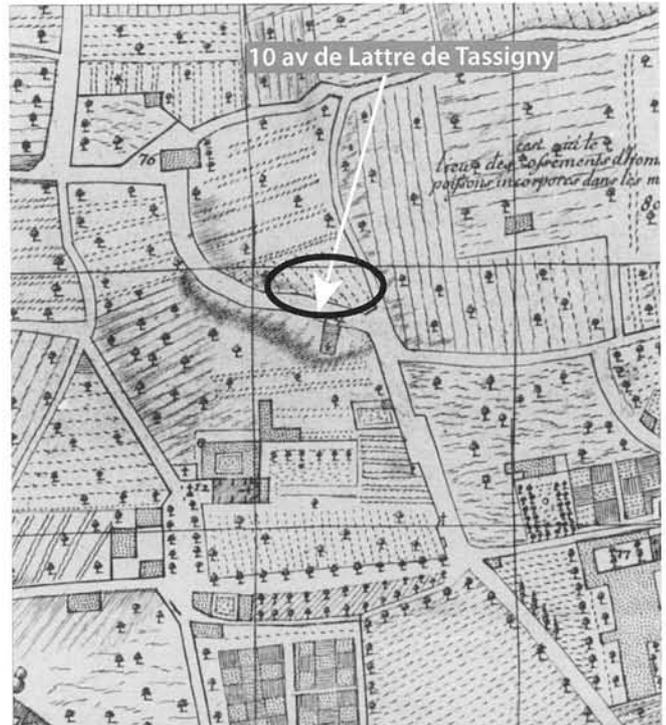


Fig. 60 – AIX-EN-PROVENCE, 10 Maréchal avenue de Lattre de Tassigny. Détail du plan de la ville d'Aix-en-Provence, par Esprit Devoux, 1762, avec localisation du chemin médiéval mis au jour sur le site (tranchée 2).

#### ◆ La période moderne

Les données relatives à la période moderne confirment la mise en culture des terrains après l'occupation médiévale, perceptible au travers de plusieurs sols et de quelques menues traces agraires.

Núria Nin

**Nin 2005** : NIN (N.) – Le théâtre antique d'*Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence, B.-du-Rh.). In : DELESTRE (X.) dir. – *Quinze ans d'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Aix-en-Provence : Édisud, 2005, 144-145.

**Nin 2006a** : NIN (N.) – Notice 73 : le théâtre. In : MOCCI (Fl.) dir., NIN (N.) dir. – *Aix-en-Provence, pays d'Aix et val de Durance*. Paris : AIBL, MCC, 2006, 255-266 (Carte archéologique de la Gaule ; 13, 4).

**Nin 2006b** : NIN (N.) – L'occupation du théâtre d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) durant l'Antiquité tardive. In : GUYON (J.) dir., HEIJMANS (M.) dir. – *Antiquité tardive, haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale* : dossier. Gallia, 63, 2006, 43-45.

**Nin 2008** : NIN (N.) – La réoccupation des monuments antiques : l'exemple du théâtre d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). In : BROCHIER (J. E.) éd., GUILCHER (A.) éd., PAGNI (M.) éd. – *Archéologies de Provence et d'ailleurs : mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade*. Aix-en-Provence : éd. de l'APA, 2008, 627-674.

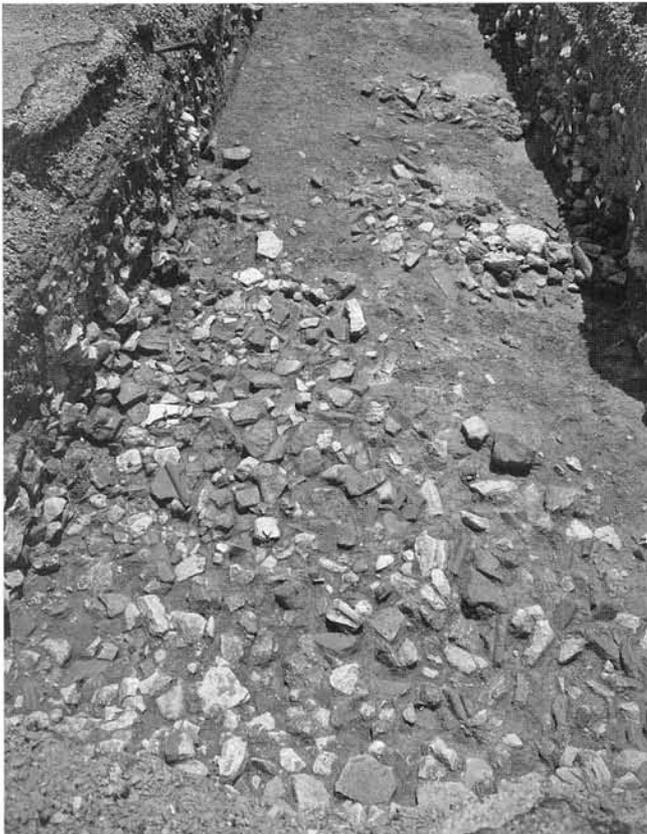


Fig. 59 – AIX-EN-PROVENCE, 10 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny. Vue prise du nord des vestiges mis au jour dans la tranchée 1 (N. Nin).

Les résultats des recherches conduites à l'emplacement du rond-point Nelson Mandela, à l'occasion de la pose d'un pluvial, se sont révélés très différents de ce que les découvertes faites en périphérie immédiate du site laissaient supposer (fig. 61).

En ce qui concerne l'Antiquité, il est impossible de dire si nous nous trouvons dans l'emprise de la voirie (rue, place ?) ou d'*insulae* et on relève surtout l'apparente aberration des données altimétriques, par rapport à celles qui ont été relevées alentour lors d'opérations précédentes.

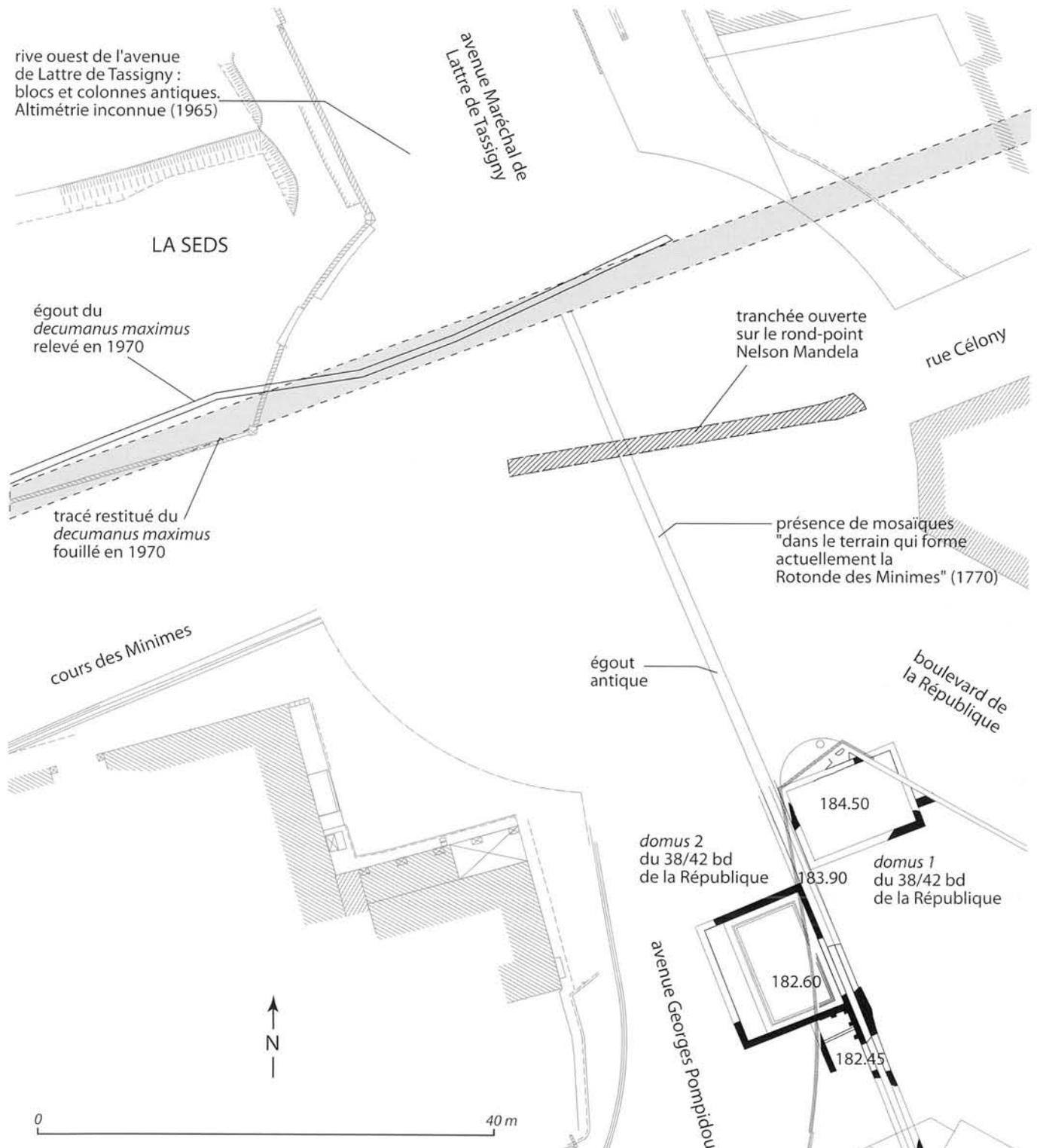


Fig. 61 – AIX-EN-PROVENCE, rond-point Nelson Mandela. Localisation du site par rapport à l'environnement antique (DAO M. Panneau).



Fig. 62 – AIX-EN-PROVENCE, rond-point Nelson Mandela.  
Vue du mur 7 (N. Nin).

Rien dans la stratigraphie ne vient notamment illustrer la rupture de pente constatée plus au sud <sup>1</sup>, où le pendage du terrain a obligé la construction d'une terrasse de près de 2 m pour permettre le lotissement d'un îlot comprenant au moins deux habitations agrémentées de mosaïques.

La sédimentation mise au jour est également très singulière. En nul point de la tranchée, on ne retrouve les sédiments qui caractérisent les sites "habités", qui auraient dû être présents ici puisque les données topographiques situent la zone explorée au sud du *decumanus maximus* découvert sous le cours des Minimes en 1970.

La stratigraphie met en évidence les grandes séquences suivantes.

◆ En partie inférieure de la tranchée (et notamment à l'ouest), la séquence sédimentaire, épaisse de 2 m et difficile à expliquer dans un contexte du Haut-Empire, est constituée de limons argileux évoquant des dépôts liés à de lents écoulements d'eaux, que ponctuent des épisodes plus actifs (présence de gravillons). La strate la plus profonde a livré du mobilier d'époque flavienne.

Trois hypothèses sont ici à imaginer :

– Ces strates correspondraient au remplissage d'un collecteur antique orienté nord-sud, placé dans l'axe de la tranchée et de très grand gabarit (canal supérieur à 1,20 m de large).

– Elles appartiendraient à un système d'égout ou plutôt de drain à ciel ouvert [pour suivre une hypothèse qui avait été émise par R. Ambard, G. Bertucchi et J.-M. Gassend en 1970 (Ambard, Bertucchi, Gassend 1972, 31-48).] Le contexte urbain rend cependant cette proposition peu probable (théâtre au nord et habitations luxueuses au sud). On imagine mal, en effet, un espace urbain de qualité et parfaitement structuré, traversé par un égout à l'air libre.

– Elles combleraient une structure en creux postérieure à l'Antiquité (Antiquité tardive, haut Moyen Âge, Moyen Âge ?), qui pourrait être liée à l'occupation qui s'est maintenue dans l'îlot de la Seds, qui confronte, au nord-ouest, l'aire ouverte aux recherches : égout ou drain extérieur à la zone d'habitat, fossé lié à une enceinte, récupération d'un mur de fortification ? Cette hypothèse a l'avantage d'expliquer les ruptures stratigraphiques mentionnées *supra*.

◆ Mise en place et récupération du collecteur 15

Il est impossible de dire si le collecteur 15, présent en partie centrale de la tranchée, a recoupé la séquence sédimentaire précédente, s'il en est contemporain, ou lui est antérieur. Sa récupération laisse en tout cas penser qu'il était monté avec des moellons calibrés (indice de petit appareil ?). Bien qu'il ait des dimensions assez proches de celles de l'égout mis au jour sous le *decumanus maximus* en 1970, avec lequel il partage aussi son orientation est-ouest, ce collecteur ne peut lui être identifié, sa trajectoire étant décalée de quelque 15 m au sud.

Si ce collecteur date bien du Haut-Empire, il aurait constitué un réseau parallèle au collecteur public du *decumanus*. On ne peut exclure qu'il ait été raccordé à ce dernier, plus à l'ouest, en un point non exploré en 1970.

◆ Construction du mur 7 et formation de sols (de culture ?).

L'orientation de ce mur ne correspond pas aux axes antiques et il recoupe, d'autre part, la séquence sédimentaire mise en évidence dans la partie ouest de la tranchée, ce qui fournit un *terminus ante quem* relatif (fig. 62). Il pourrait avoir matérialisé une limite parcellaire, délimitant l'extension des sols reconnus dans les trois quarts de la tranchée, à l'est. Sa construction est sans doute à placer à l'époque moderne.

◆ Construction des voies modernes et contemporaines : VO 6 à VO 1 et VO 19 et 20.

La dernière séquence est constituée par une succession de voies qui pourraient correspondre aux différentes voiries créées entre le début du XVII<sup>e</sup> s. et la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

On relèvera le développement particulièrement ample d'est en ouest des chaussées, qui ne peut avoir correspondu à une voie en particulier et qu'explique la situation du secteur exploré, au croisement de plusieurs axes importants : la route d'Avignon, d'axe nord-sud, qui se prolonge dans l'actuel boulevard de la République ;

1. À l'emplacement des 38-42 boulevard de la République, voir Nin 2006.

la rue Célony, qui correspond à un tracé ancien (*decumanus maximus*) et se prolonge également, au sud, dans le cours des Minimes qui a pu constituer une lice extérieure du rempart de la ville des Tours.

◇ Le chemin royal d'Avignon ?

Les trois premiers niveaux de voirie (VO 6 à 3) pourraient correspondre au chemin royal d'Avignon, qui a été créé au début du XVII<sup>e</sup> s. Leur sédimentation présente, en effet, des similitudes avec celle qui a été observée, en 1986, au n° 16 du boulevard de la République, où ont



Fig. 63 – AIX-EN-PROVENCE, rond-point Nelson Mandela. Revêtement de la Route royale d'Avignon ou RN 7 (N. Nin).

été relevées plusieurs réfections et une reconstruction, datée de 1744 (Nibodeau, Nin, Richarté 1986, 24-31). On y relève aussi l'absence de radier de pierres, qui caractérisait déjà cet axe de circulation sur la portion reconnue en 1986.

◇ La Route royale d'Avignon

C'est assurément à la Route royale d'Avignon ou Route nationale 7, construite en 1774, qu'il faut rattacher les voies 2 et 1. Nous savons que la construction de cette route a répondu à des impératifs de qualité, qui se sont notamment traduits par la mise en place d'un radier puissant, dans lequel on a envie de reconnaître celui qui appartient à la voie 2 (fig. 63).

Composé d'un à trois lits de blocs de grandes dimensions, disposés de chant, il permettait à la chaussée de supporter des charrois importants. La voie 1 est, quant à elle, une simple réfection. Elle n'est pas datée.

◇ La voirie contemporaine

Les chaussées supérieures 19 et 20 correspondent à la voirie actuelle.

Núria Nin<sup>2</sup>

**Ambard, Bertucchi, Gassend 1972** : AMBARD (R.), BERTUCCHI (G.), GASSEND (J.-M.) – Fouilles d'urgence et découverte du decumanus à Aix-en-Provence. *RAN*, 5, 1972.

**Nibodeau, Nin, Richarté 1986** : NIBODEAU (J.-P.), NIN (N.), RICHARTE (C.) – *Du cellier antique aux Aires de Saint Roch : les fouilles du 16 boulevard de la République à Aix-en-Provence*. Aix-en-Provence : 1986 (Documents d'Archéologie Aixoise ; 4).

**Nin 2006** : NIN (N.) – Notice 72 : 38-42 bd de la République. In : MOCCI (Fl.) dir., NIN (N.) dir. – *Aix-en-Provence, pays d'Aix et val de Durance*. Paris : AIBL, MCC, 2006, 328-332 (Carte archéologique de la Gaule ; 13, 4).

2. Équipe de fouille : Stéphane Bonnet, Aurélie Bouquet, Núria Nin, Marc Panneau, Nicolas Portalier et Mélissa Savanier.

## AIX-EN-PROVENCE 16 rue Irma Moreau

Antiquité, Moderne

Motivé par un projet de construction d'un petit ensemble immobilier, le diagnostic réalisé au n° 16 de la rue Irma Moreau a concerné une parcelle qui se trouve *intra muros* de la ville antique d'*Aquae Sextiae* et dont la limite méridionale correspond au tracé de la fortification, tel qu'ont permis de le restituer les fouilles conduites à l'emplacement de la voie Georges Pompidou, en 2007<sup>1</sup>. Cette opération a confirmé les données urbanistiques reconnues lors de cette précédente intervention ; elle a

1. Équipe de fouille : Aurélie Bouquet, Hugo Chausserie-Laprée, Olivier Fauris, Nuria Nin, Marc Panneau, Nicolas Portalier. Étude céramologique : Céline Huguet. Voir *BSR PACA* 2007, 124-126.

notamment complété l'image du parcellaire antique au contact de l'enceinte et mis une nouvelle fois en évidence le processus de colonisation de l'espace public par des particuliers (fig. 64).

Si la fortification n'a malheureusement pu être observée – elle se trouve très certainement sous l'actuel mur de clôture de la parcelle contemporaine et sous le trottoir nord de la rue Irma Moreau – on sait toutefois qu'à l'instar de la zone explorée quelque 18 m à l'ouest, elle était longée, *intra muros*, par un espace de 2,5/3 m de large dans lequel il faut sans doute voir une zone de circulation. Les sols de cette lice intérieure, qui a de fortes chances

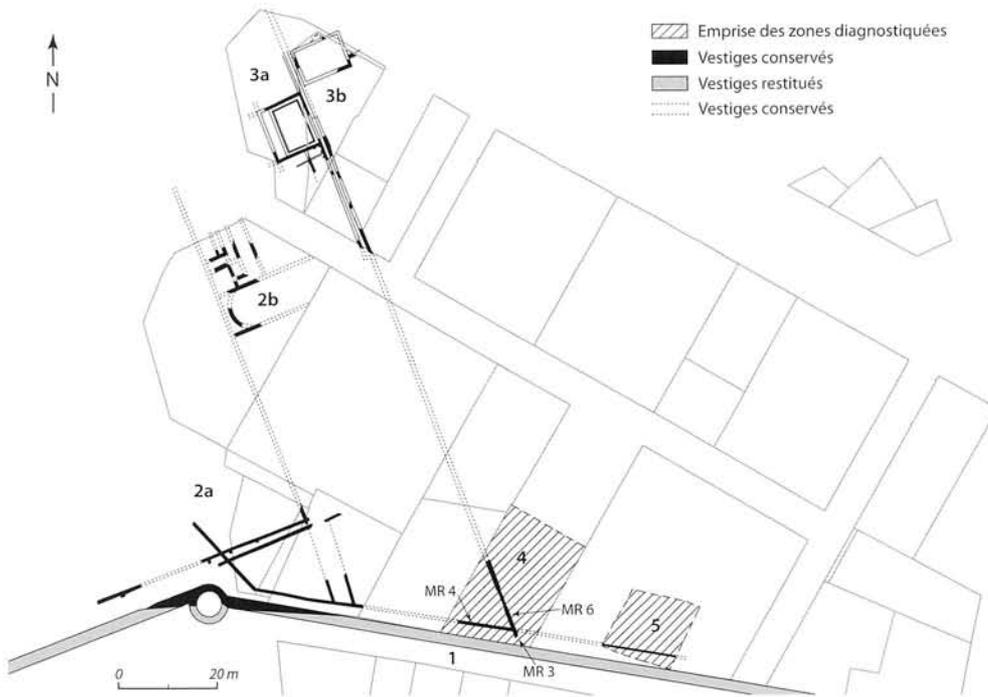


Fig. 64 – AIX-EN-PROVENCE, AIX-EN-PROVENCE, 16 rue Irma Moreau. Plan des vestiges antiques mis au jour le long de la rue Irma Moreau : 1, fortification antique ; 2a et 2b, percement voie Georges Pompidou (2007) ; 3a et 3b, domus 2 et 1 mises au jour aux 38-42 boulevard de la République (1998) ; 4, 16 rue Irma-Moreau ; 5, 14 rue Irma-Moreau (DAO Marc Panneau et Aurélie Bouquet).

d'avoir relevé du domaine public, n'étaient quasiment pas conservés, à l'exception de quelques concentrations de galets localisées, qui ont été reconnues en partie sud-est du site et témoignent peut-être de l'existence d'une chaussée sommairement aménagée.

La rive septentrionale de cette lice intérieure était également bordée par un mur (MR 4) à peu près parallèle à la courtine. Construit dans l'exact prolongement de ceux qui ont été découverts plus à l'ouest, en 2007, ce mur dessine la limite méridionale d'un vaste îlot urbain au sein duquel prenaient place des maisons de qualité, agrémentées de jardins. C'est également une limite parcellaire que marque le mur de direction nord-nord-est/sud-sud-ouest (MR 6), reconnu au milieu du terrain qu'il traverse de part en part. Il matérialise la séparation entre les deux *domus* découvertes à l'emplacement des 38-42 boulevard de la République, en 1998 (*domus* 1 à la mosaïque d'Ariane et Bacchus, à l'est, et *domus* 2 à la mosaïque noire, à l'ouest). Strictement parallèle à un autre mur mis au jour plus à l'ouest, en 2007, ce mur révèle un parcellaire en lanière correspondant à la propriété de la *domus* 2, qui mesurerait environ 30 m de large et au moins 115 m de long. L'habitation prenait place au nord, les jardins au sud, selon une disposition privilégiant une exposition au sud.

À une date qui est mal définie, le domaine public a été colonisé, ainsi qu'en témoigne le mur 3, reconstruit sur le mur 6 (fig. 65), et dont le développement vers le sud montre qu'il se poursuivait au-delà du mur 4 et qu'il empiétait donc sur la lice intérieure. Les propriétés des deux *domus* 1 et 2 semblent donc avoir été légèrement agrandies vers le sud, ce qui a dû contribuer à condamner (ou tout au moins réduire<sup>2</sup>) la circulation le long de la courtine.

2. Nous ignorons si le mur 3 se poursuivait jusqu'à la fortification ou s'il ménageait un passage au moins piétonnier.

La zone qui confronte la fortification a dès lors servi de dépotoir. Au sud du mur 3 se sont, en effet, accumulés matériaux de construction et rejets domestiques résultant des activités et des travaux de réfection qui se déployaient dans les propriétés.

La fin de l'occupation du site semble se situer à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au tout début du III<sup>e</sup> s. Par la suite, s'est formée une puissante sédimentation résultant d'un apport de colluvions et d'une accumulation de matériaux sans doute retenus par la muraille, établie en un point bas de la ville. Les niveaux supérieurs sont des terres de jardins ressortissant à la période moderne.

Núria Nin



Fig. 65 – AIX-EN-PROVENCE, 16 rue Irma Moreau. Vue prise depuis l'est des deux murs 3 et 6 superposés (N. Nin).

## AIX-EN-PROVENCE

### 14 rue Irma Moreau

Antiquité, Moderne

Le sauvetage urgent conduit au 14 rue Irma Moreau a été suscité par les travaux de terrassement opérés pour la création d'un parking enterré.

Établie en rive nord de la rue, cette parcelle se trouve *intra muros* de la ville antique et, à l'instar des terrains sis au n° 16, qu'elle confronte à l'est, elle se développe immédiatement au sud de la fortification dont on restitue le tracé en rive nord et sous le trottoir de la rue.

Réalisée une fois le terrain excavé, notre intervention a consisté à nettoyer, analyser et relever les coupes de terrains et à dégager un mur est-ouest reconnu en partie sud de la parcelle.

Ce mur constitue le prolongement de celui qui a été relevé au n° 16 (cf. notice ci-contre) et à l'emplacement de la voie Georges Pompidou, en 2007<sup>1</sup> (fig. 64 ci-contre) ; il marque la limite d'un vaste îlot dont la partie septentrionale était occupée par des *domus* assez luxueuses<sup>2</sup>.

Au sud, il était bordé par une lice intérieure étroite, aménagée au pied de la courtine sud de la fortification.

Peu marqués ou détruits à l'ouest, les niveaux de circulation de cette lice sont apparus mieux conservés ici. Ils se présentent sous la forme de sols en ballast, essentiellement composés de petits galets. Parmi les autres vestiges significatifs, mérite d'être relevée la présence d'un mur de direction nord-sud observé seulement en coupe, et qui pourrait correspondre à une limite parcellaire entre deux propriétés antiques : la *domus* à la mosaïque d'Ariane et Bacchus, à l'ouest, et une autre entité foncière, à l'est.

À en juger par sa position stratigraphique, il semble bien postérieur au mur est-ouest précédent, ce qui confirme les observations déjà faites au n° 16 de la rue, à savoir l'extension des parcelles privées aux dépens de la lice intérieure, désormais réduite, voire abolie. Aucune observation n'a pu être faite sur le rempart.

Le mobilier recueilli dans les déblais donne une fourchette chronologique très homogène : I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Aurélie Bouquet et Núria Nin

1. Voir BSR PACA 2007, 124-126.

2. Cf. *domus* 1 et 2 mises au jour aux 3-42 boulevard de la République, en 1998 : Nin 2006.

Nin 2006 : NIN (N.) – Notice 72 : 38-42 bd de la République. In : MOCCI (Fl.) dir., NIN (N.) dir. – *Aix-en-Provence, pays d'Aix et val de Durance*. Paris : AIBL, MCC, 2006, 328-332 (Carte archéologique de la Gaule ; 13, 4).

## AIX-EN-PROVENCE

### 17 avenue d'Indochine

Antiquité

Le projet de réaménagement d'un immeuble situé au croisement des avenues Henri-Pontier et d'Indochine, au nord de la ville d'Aix-en-Provence, a suscité, du 15 au 19 septembre 2008, une opération de diagnostic<sup>1</sup> dont l'objectif visait à rechercher la fortification septentrionale de la ville antique, dont la parcelle est supposée être en bordure immédiate.

Dans l'un des deux sondages ouverts, ont été mis au jour une petite fosse à laquelle son comblement donne un caractère rituel (charbons de bois avec dépôt sommital d'une lampe entière) et surtout un négatif qui pourrait bien correspondre à la tranchée d'épierrement de la fortification nord de la ville antique.

Sa morphologie et ses dimensions rappellent, en effet, les tranchées de récupération des courtines ouest (Nin 2006) et sud<sup>2</sup> de la ville antique ; son emplacement et sa

direction sont, par ailleurs, conformes à ceux de la courtine relevée dans ce même secteur, par le Carme Reynaud, à l'occasion des fouilles menées par J.-F.-P. Fauris de Saint-Vincens, en 1790.

Si cette hypothèse était confirmée, il s'agirait ici de la première attestation archéologique de la courtine nord de la ville antique, que l'on ne connaissait jusqu'à présent que grâce au document aquarellé de la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

Nicolas Portalier

1. Équipe de fouille : Nicolas Portalier, Jeanne Belgodère de Bagnaja, Jean-Charles Vaugoyeau. Étude du mobilier : Jeanne Belgodère de Bagnaja.

2. Voir BSR PACA 2007, 124-126.

Fauris de Saint-Vincens 1790 : FAURIS de SAINT VINCENS (A.-J.-A.) – *Mémoire sur les monuments, tableaux, statues les plus remarquables de la ville d'Aix fait au mois de janvier 1790*, ms. 862. Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, ms. 862.

Nin 2006 : NIN (N.) – Notice 20 : La courtine occidentale. In : MOCCI (Fl.) dir., NIN (N.) dir. – *Aix-en-Provence, pays d'Aix et val de Durance*. Paris : AIBL, MCC, 2006, 208-210 (Carte archéologique de la Gaule ; 13, 4).

## AIX-EN-PROVENCE

### 6 rue Jacques de La Roque

À la suite de travaux de déblaiement réalisés dans la cave de l'immeuble sis au n°6 rue de la rue Jacques de La Roque, un ensemble de blocs calcaires, enchâssé dans le mur oriental de la pièce, a été dégagé. L'ensemble se compose de cinq blocs en calcaire froid, visibles en coupe et de dimensions variables (fig. 66). Seules les trois dalles centrales présentent une face latérale entièrement visible, longues de 0,75 à 0,85 m et hautes de 0,35 à 0,45 m. Leur saillie, par rapport au mur, est inférieure à 0,10 m. Par ailleurs, celles situées aux extrémités sont à la fois engagées dans le mur oriental et dans les murs latéraux. La partie apparente est longue de 0,30 m et haute de 0,50 m pour la dalle nord et de 0,75 m de longueur et 0,45 m de hauteur pour la dalle sud. Elles forment une avancée de 0,60 m de chaque côté de la pièce.



Fig. 66 – AIX-EN-PROVENCE, 6 rue Jacques de La Roque. Vue cavalière des dalles du *cardo maximus* (M. Panneau).

La position de ces dernières permet de restituer en plan l'extension orientale maximale de la chaussée dans cette partie du *cardo*. Ces éléments correspondent à la partie orientale au dallage du *cardo maximus* dont la présence a été reconnue en divers endroits, en rive est de la rue Gaston de Saporta, jusqu'à la place de l'Université et notamment devant la cathédrale Saint-Sauveur où la voie a été reconnue sur toute son emprise, en 1987<sup>1</sup>. Les cotes altimétriques confirment également le fort pendage nord-sud de la chaussée, avec une pente de 2,4 % sur ce segment.

Marc Panneau

**Guyon et al. 1998** : GUYON (J.), NIN (N.), RIVET (L.), SAULNIER (S.) - *Aix-en-Provence*. Montpellier : Association de la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1998, 313 (Atlas topographique des villes de Gaule méridionale ; 1) (*RAN*. Supplément ; 30) (Travaux du Centre Camille Jullian ; 23).

**Nin 2006** : NIN (N.) – Notice 23 : Le *cardo maximus* 1. In : MOCCI (Fl.) dir., NIN (N.) dir. – *Aix-en-Provence, pays d'Aix et val de Durance*. Paris : AIBL, MCC, 2006, 211-219 (Carte archéologique de la Gaule ; 13, 4).

1. Voir Guyon et al. 1998, 76-77 ; Nin 2006. Voir également le rapport de fouille 1987 « Aix-en-Provence, place de l'Université (parvis de la cathédrale) » par J. Guyon, J.-P. Pelletier, L. Rivet, N. Rohmann-Rivet, déposé au SRA DRAC-PACA.

## AIX-EN-PROVENCE

### Cathédrale Saint-Sauveur, mur gouttereau nord

Générés par un programme de restauration et d'assainissement de la chapelle Saint-Lazare, prévoyant notamment le drainage extérieur de la cathédrale Saint-Sauveur, trois sondages ont été effectués, entre juillet et octobre 2008, le long du mur gouttereau nord<sup>1</sup>.

Le plus important, inséré entre les chapelles latérales Saint-Joseph et Saint-Maximin et le bas-côté gothique, a livré près de 3,70 m de sédimentation archéologique depuis la fin du I<sup>er</sup> s. de n. è. jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s.

La période antique y est représentée par un mur d'orientation nord-sud, dont la construction établie à la cote 204,86 m NGF, a traversé une petite fosse rubéfiée et un reliquat de sol bâti (fig. 67).



Fig. 67 – AIX-EN-PROVENCE, cathédrale Saint-Sauveur, mur gouttereau nord. Vue plongeante du sondage 1, prise depuis l'est. En haut, mur antique 42 ; à gauche, fondations gothiques ; en bas, fondations de la chapelle Saint-Maximin (S. Claude).

1. Équipe de fouille : Jeanne Belgodère, Zouina Bouabdallah, Aurélie Bouquet, Sandrine Claude, Marc Panneau. Étude céramologique : Céline Huguet.

Ce mur soigneusement appareillé est situé dans l'exact prolongement du mur mis au jour en 1984, au sud du transept de la cathédrale, en rive occidentale d'un *cardo* secondaire, et s'apparente en tout point à lui (Guyon *et al.* 1998, 78). Le présent sondage n'a toutefois livré, à l'est de ce mur, aucune trace de la chaussée romaine dallée ou de ses trottoirs ; seul un apport de terre sur 0,60 m d'épaisseur a rehaussé ici, à la cote 205,40 m, le niveau initial, sans qu'aucun désordre probant de la stratigraphie n'y trahisse une campagne de récupération massive des matériaux ; celle-ci a pourtant bien eu lieu à proximité de la zone sondée, puisque deux blocs complets au profil convexe et plusieurs fragments issus du revêtement du *cardo* ont été réemployés, au début du XVIII<sup>e</sup> s., dans les fondations de la chapelle Saint-Maximin, qui donne au sondage sa limite orientale. La présence de sigillée claire A et de culinaire africaine, dans les remblais associés à ce mur, permet d'avancer un *terminus post quem* de la première moitié du II<sup>e</sup> s. sensiblement postérieur à la datation du dernier quart du I<sup>er</sup> s. de n. è. établie, en 1984, pour la portion du *cardo* découverte plus au sud.

Un exhaussement progressif du sol à l'est de ce mur, durant l'Antiquité tardive, et une subdivision de l'espace, à l'ouest, à une époque indéterminée, sont les seules modifications identifiées. L'ensemble de ces constructions a fait l'objet d'une récupération qui laisse place, dans ce secteur, à une phase de faible activité.

Aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. s'impose l'usage funéraire des abords de la cathédrale, au nord comme au chevet, fouillé par Muriel Vecchione en 1993<sup>2</sup>. Épargnée par les constructions gothiques et modernes, la petite parcelle de ce cimetière se caractérise par des sépultures en coffrage de dalles et quelques fosses. Les nourrissons y sont surreprésentés (neuf inhumations sur douze), signalant peut-être, en marge du cimetière consacré, le secteur réservé aux

2. Voir BSR PACA 1993, 82-83.

enfants morts avant d'avoir pu être baptisés ; ce constat et la densité relativement faible des sépultures pourraient indiquer la proximité de la limite cimétériale au nord de la cathédrale.

Ce cimetière est entaillé, à l'époque gothique, par la construction de chapelles adossées au flanc nord de la nef romane, et par leurs contreforts. Les fondations larges, sur lesquelles sont posées les nouvelles élévations en pierre de taille, forment une succession de ressauts irréguliers réemployant de nombreux blocs antiques et médiévaux. À la cote 207,54 m, le niveau de circulation établi alors au nord de la cathédrale est maintenu jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s.

Quelques sépultures en pleine terre, mises au jour entre les chapelles Saint-Joseph et Saint-Maximin (sondage 1) et au nord de la chapelle Saint-Lazare (sondage 3), attestent la persistance d'un usage funéraire de ce secteur jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> s. Repoussé vers le nord par les extensions gothiques de la cathédrale, ce cimetière est désaffecté peu après la construction, entre 1694 et 1705, des trois chapelles latérales (Boyer 1972, 40-48).

Le sondage 2 a mis en évidence l'existence d'un caveau funéraire, construit contre le flanc oriental de la chapelle Saint-Lazare, et accessible depuis l'intérieur de l'église. Ces vestiges effleurent à quelque 0,30 m sous le niveau actuel de circulation.

Sandrine Claude

**Guyon *et al.* 1998** : GUYON (J.), NIN (N.), RIVET (L.), SAULNIER (S.) - *Aix-en-Provence*. Montpellier : Association de la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1998. 313 (Atlas topographique des villes de Gaule méridionale ; 1) (RAN. Supplément ; 30) (Travaux du Centre Camille Jullian ; 23).

**Boyer 1972** : BOYER (J.) - *L'architecture religieuse de l'époque classique à Aix-en-Provence. Documents inédits*. Aix-en-Provence : éditions Ophrys, 1972. 341 p. (Publications universitaires de lettres et de sciences humaines d'Aix-en-Provence).

## AIX-EN-PROVENCE

### Église de la Visitation, 24 rue Mignet

Moderne, Contemporain

Une étude préalable destinée à identifier les causes d'un important affaissement de l'escalier de l'église de la Visitation a donné lieu à la réalisation, dans la cour adjacente de l'hôtel de Valbelle – actuelle sous-préfecture d'Aix-en-Provence –, d'un sondage technique pour lequel a été sollicité un suivi archéologique<sup>1</sup>.

Cette excavation d'environ 6,50 m<sup>2</sup>, ouverte au nord du couvent de la Visitation, a été l'occasion de sonder jusqu'au sol naturel ce secteur de la ville d'Aix, peu touché par la recherche archéologique.

Distante d'environ 130 m des remparts antique et médiéval, la zone sondée est restée *extra muros* jusqu'au XV<sup>e</sup> s. ; la présence d'un faubourg ou d'une nécropole y

est simplement supposée pour l'Antiquité, tandis qu'au Moyen Âge les textes attestent l'existence du bourg Rabet en 1273, également appelé bourg Bellegarde par la suite. Ce n'est qu'au début du XV<sup>e</sup> s. que ce faubourg est intégré au corps de ville, dans le quartier dit désormais Bellegarde. On en saisit mieux les dispositions à partir du XVII<sup>e</sup> s., après les grandes campagnes de constructions qui y établissent les religieuses du couvent de la Visitation en 1632 et leur église en 1646 et, dans les années suivantes, l'hôtel de Valbelle, encore en travaux au XVIII<sup>e</sup> s.

À l'exception d'un maigre mobilier résiduel, le sondage de la cour de l'hôtel de Valbelle n'a livré aucun indice de l'existence d'un habitat ouvert ou d'une toute autre occupation du secteur, pour les périodes anciennes,

1. Équipe de fouille : S. Claude, F. Rizzi.

ni même apporté d'information sur le lotissement du quartier à l'époque moderne. La présence assez haute du sol naturel, que l'on pouvait présumer de la situation dominante de l'église de la Visitation, ainsi que son pendage prononcé vers le nord, ont pu accentuer le décapage de terres anthropiques peu épaisses.

Formation sédimentaire présentant un socle très résistant et une strate superficielle beaucoup plus meuble résultant d'un phénomène érosif en amont, ce substrat a été entaillé, à la fin de l'époque moderne, par la tranchée d'un aqueduc dont l'orientation est-ouest s'aligne rigoureusement sur celle du bâti alentour (hôtel de Valbelle, couvent de la Visitation). Ce boyau, ainsi creusé dans la roche et simplement couvert d'une voûte maçonnée, figure encore sur un plan de 1885 qui le raccorde, à l'ouest, au réseau principal de la rue Mignet<sup>2</sup> (fig. 68).

C'est en partie sur le chargement de cette voûte et sur le substrat déplacé, que repose un mur oblique dont la fonction reste incertaine. Son orientation nord-ouest/sud-est ne reprend aucune des lignes directrices du quartier moderne et sa mise en œuvre médiocre, non fondée et maçonnée à l'aide de matériaux composites, en fait un soubassement peu probable ; seul le remblai qu'il contient au nord peut trahir ici le souci de pallier l'instabilité du terrain.

Cette dernière se perçoit également autour du massif concrétionné (peut-être le soubassement d'une fontaine)

2. Archives communales, O 1, art. 64.



Fig. 68 – AIX-EN-PROVENCE, église de la Visitation. 24 rue Mignet. Vue de l'aqueduc prise depuis l'ouest (S. Claude).

partiellement mis au jour en limite occidentale du sondage, qui a fait lui aussi l'objet de consolidations ponctuelles par la coulée de dalles en béton armé et l'injection de ciment.

Les eaux pluviales et surverses de la fontaine monumentale de l'hôtel de Valbelle, dont la gestion semble avoir été un souci permanent (aménagement de caniveaux, de pluviaux et autres évacuations vers le centre de la cour et vers la rue), ont pu constituer un facteur aggravant et accentuer, dans ce secteur, les désordres souterrains.

Sandrine Claude

Antiquité ?

## AIX-EN-PROVENCE Chapelle Notre-Dame de Consolation, parvis

Moyen Âge ?, Moderne

Le suivi archéologique des travaux réalisés sur le parvis de la chapelle Notre-Dame de Consolation, avenue Philippe Solari, a été réalisé du 26 novembre au 5 décembre 2008. Il a consisté dans l'observation de quatre tranchées ouvertes pour améliorer le réseau de pluvial de la place. Le site se trouve dans une zone située au nord de la ville antique, *extra muros*, et occupée par un faubourg qui a été mis en lumière, en 1986, à la faveur des travaux d'aménagement de l'avenue Philippe Solari (CD 14) (Bernardi, Bonifay 1986, 213-216).

Les recherches récentes n'ont pas livré de vestiges significatifs de la période antique à laquelle seuls deux remblais composés de matériaux de destruction peuvent sans doute être rattachés (tranchée 3).

L'essentiel des structures mises au jour se rapporte à l'environnement de la chapelle Notre-Dame de Consolation. Cet édifice, qui a succédé à la chapelle Saint-André, n'a pris ce vocable qu'en 1328. Intégré à l'ensemble hospitalier édifié, au début du XVI<sup>e</sup> s., par le consul et mécène aixois Jacques de La Roque, il a été concédé, en 1585, à l'ordre des Capucins qui en ont fait leur église conventuelle. À cette occasion, l'orientation du bâtiment fut inversée, ce qui a entraîné la destruction du chœur originel, reporté à l'ouest, et l'aménagement, à son emplacement, d'un parvis. À une date qui reste indéterminée,



Fig. 69 – AIX-EN-PROVENCE, chapelle Notre-Dame de Consolation. Vue d'un des murs du parvis et d'une sépulture (N. Portalier).

ce parvis semble avoir été ceint par un mur de clôture dont les maçonneries ont été reconnues au sud et à l'est ; il semble aussi avoir servi de cimetière, ainsi qu'en témoignent les trois sépultures découvertes au sein de l'espace enclos et également non datées (fig. 69).

Nicolas Portalier

Bernardi, Bonifay 1986 : BERNARDI (Ph.), BONIFAY (M.) – Vestiges de constructions gallo-romaines à Aix-en-Provence aux abords de la chapelle Notre-Dame de Consolation. *DAM*, 9, 1996.

À l'occasion du programme de rénovation du collège Campra, une opération de sauvetage urgent<sup>1</sup> a été menée sur l'emprise du bâtiment à construire en façade de la rue Pierre et Marie Curie et dans la cour du collège, à l'emplacement des fondations d'un bâtiment temporaire situé dans la cour (fig. 70). Ces travaux étaient en effet susceptibles de mettre au jour le rempart du XV<sup>e</sup> s. qui avait déjà été observé à l'est, dans la cour de l'établissement<sup>2</sup>.

calcaires noyées dans un mortier de chaux très sableux de couleur rosé à jaune compact.

À noter toutefois un coup de sabre sur trois assises du parement extérieur, et une différence dans les mortiers utilisés, qui pourraient traduire deux étapes dans la construction comme l'a montré le nettoyage des joints, les assises inférieures étant liées avec un mortier uniforme sur la totalité de l'emprise de la construction.

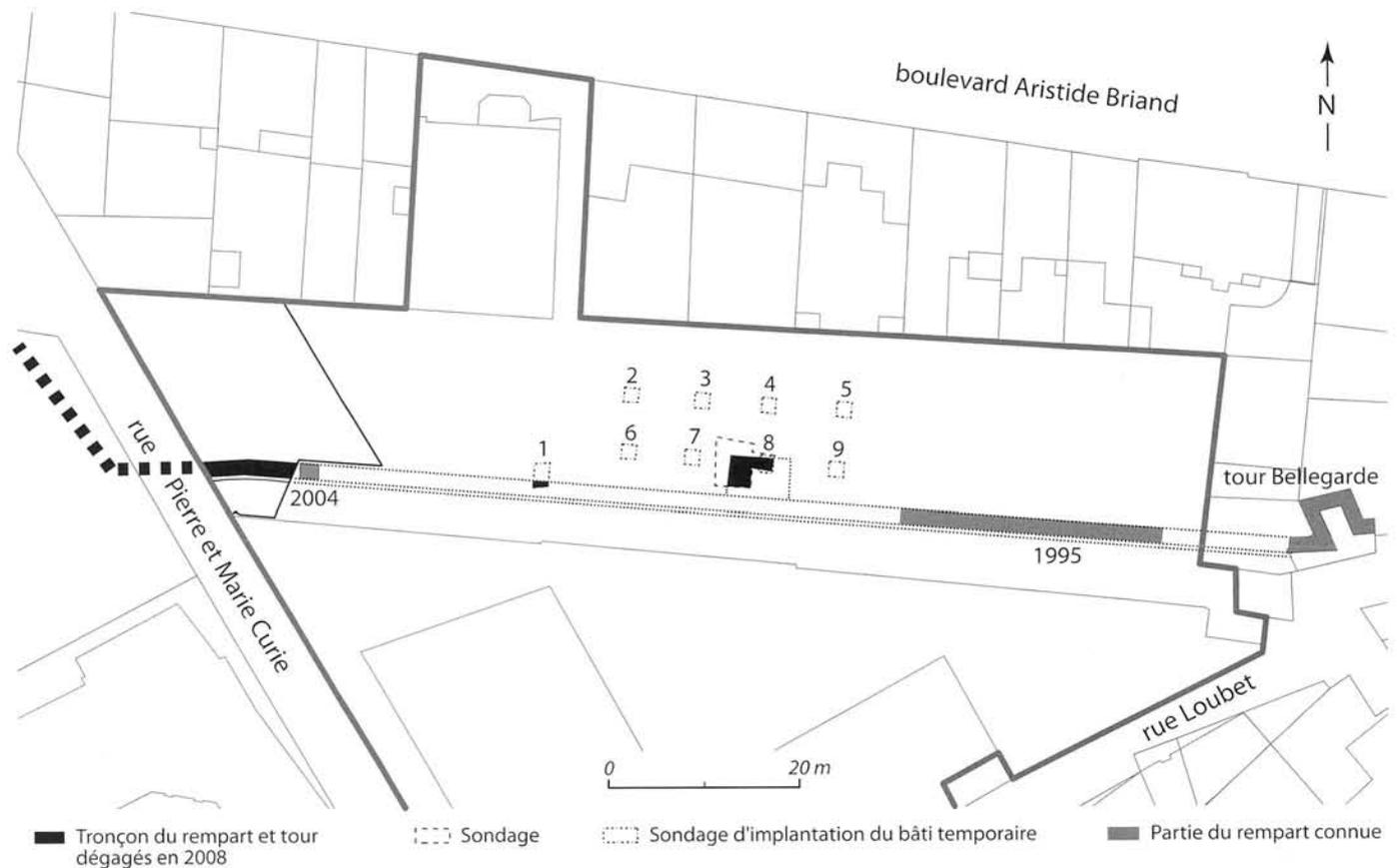


Fig. 70 – AIX-EN-PROVENCE, collège Campra. Localisation des sondages dans la cour et plan des structures dégagées (DAO M. Panneau).

À cette occasion, un tronçon du rempart et une tour de flanquement ont été mis au jour. Suivie sur une longueur de 10 m et dégagée sur une hauteur de 0,65 m, dans la limite du terrassement (fig. 71), la courtine se présente comme une construction massive de 1,50 m d'épaisseur et relativement homogène. Les parements ont été montés avec des moellons calcaires quadrangulaires ou cubiques bien équarris et régulièrement disposés en carreaux et boutisses. Le blocage est constitué de pierres

Par rapport au tronçon rectiligne qui a été dégagé dans la cour, ce segment de courtine marque une inflexion de 8° vers l'ouest, destinée à rattraper le tracé du rempart du XIV<sup>e</sup> s. qui ceinturait le bourg Saint-Sauveur.

Un des pieux de fondation du bâtiment à construire dans la cour du collège a par ailleurs percuté sur 1,70 m de profondeur l'angle d'une tour du rempart, distante de 52,80 m de celle qui se trouve à l'ouest du parking Bellegarde.

Cette découverte porte à trois le nombre de tours reconstruites sur cette portion septentrionale de la fortification<sup>3</sup>.

1. Équipe : Cl. Auburtin (RO), C. Mela et J. Belgodère (techniciens), M. Panneau et O. Fauris (topographie).

2. Voir *BSR PACA* 1995, 142 ; voir également le Document Final de Synthèse 2004 « Collège Campra, 16 rue Pierre-et-Marie Curie » de Cl. Auburtin, 35 p., déposé au SRA DRAC-PACA.

3. Les deux autres tours sont conservées de part et d'autre de l'actuel parking Bellegarde ; voir *BSR PACA* 2004, 135-137.



Il s'agit d'une tour pleine, de plan rectangulaire (6,60 m en façade et 4,30 m de large), dont la maçonnerie est identique à celle du rempart. Le chaînage d'angle a fait l'objet d'un traitement particulier avec l'utilisation de blocs en calcaire blanc. Seuls les joints sont enduits, laissant la pierre de façade apparente.

Les dimensions de cette tour correspondent à celles des tours qui sont conservées entre la porte des Cordeliers et la tour Bellegarde (Jouberjean 1999, 19-21), où les façades mesurent en moyenne 6,70 m.

Claire Auburtin

Jouberjean 1999 : JOUBERJEAN (C.) – *L'enceinte médiévale d'Aix-en-Provence*. Mémoire de maîtrise, 2 vol., 1999.

Fig. 71 – AIX-EN-PROVENCE, collège Campra. Vue du tronçon du rempart, dégagé dans la partie orientale de la cour, dont le tracé marque une inflexion (Cl. Auburtin).

Moderne, Contemporain

## AIX-EN-PROVENCE Hôtel Boyer d'Éguilles

Suscité par le projet de mise à niveau avec la rue Espariat du corps de bâtiment oriental de l'hôtel Boyer d'Éguilles, classé au titre des Monuments historiques en 1936, le diagnostic<sup>1</sup> prescrit sur son rez-de-chaussée a consisté en deux sondages ouverts jusqu'au rein de la voûte de la cave sous-jacente et en une analyse du bâti (fig. 72).

Ces travaux ont permis, en premier lieu, de reconnaître les niveaux de construction de l'hôtel particulier édifié entre 1672 et 1675 pour le conseiller d'Éguilles, et d'en évaluer le niveau d'occupation primitif, décapé par des aménagements plus tardifs. Celui-ci peut être restitué entre la semelle de fondation du bâtiment, à la cote 192,16 m, et la base des deux arcades sur cour (AR 15 et AR 14) qui amorcent le départ d'un seuil à la cote 192,47 m NGF. Autour de la cote 192,71 m, le niveau actuel de la cour intérieure de l'hôtel résulte ainsi de remblaiements.

L'ouverture d'une arcade sur la rue Espariat et la création d'un local commercial, documentées par un procès-verbal d'alignement du 24 décembre 1750 (Boyer 1966, 542-543), sont peut-être à l'origine d'une réorganisation du rez-de-chaussée.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'avant la fin du XVIII<sup>e</sup> s. où les travaux sont portés sur un plan de l'hôtel (Gloton 1979, fig. 582), l'espace intérieur du rez-de-chaussée a été morcelé par la mise en place de la cloison 10. Ces travaux s'accompagnent du rehaussement des seuils des arcades sur cour et de la pose de nouveaux sols carrelés de terre cuite (SL 9 et 12).

Toutes les transformations ultérieures du bâtiment sont attribuables à la période contemporaine, par la nature des matériaux utilisés et leur mise en œuvre, ou par le mobilier. Après obturation du soupirail de la cave, a été coulée une chape de mortier sur un radier de galets et de gravas (SL 5), dont les dispositions laissent davantage penser à une préparation de sol en attente d'un revêtement carrelé qu'à un niveau fini. L'absence d'usure de sa surface indique en outre que le sol 5, inachevé, n'a pas été une aire de circulation régulière et fut rapidement recouvert par les aménagements actuels de l'aile orientale.

La quatrième et dernière phase d'aménagement sur le rez-de-chaussée de l'aile de l'hôtel Boyer d'Éguilles relève d'une campagne de travaux réalisée par les Monuments historiques après 1968, curieusement mal documentée, bien qu'elle ait fortement transformé les dispositions

1. Équipe de fouille : S. Claude, A. Flambeaux, M. Panneau et C. Rouvière.

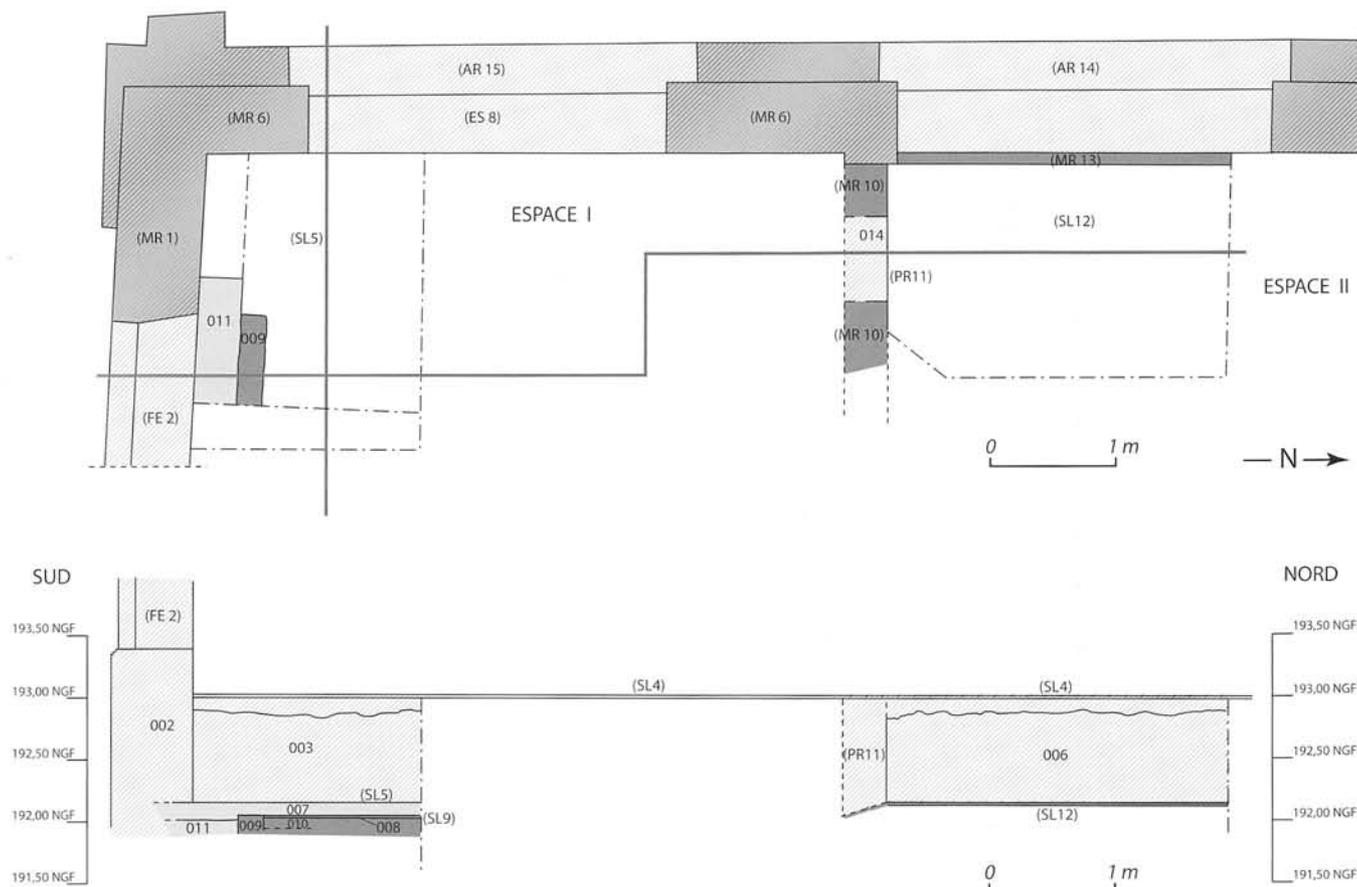


Fig. 72– AIX-EN-PROVENCE, hôtel Boyer d'Éguilles. Aile est, sondages 1 et 2 : plan et section des vestiges (DAO M. Panneau).

initiales du bâtiment. Le niveau d'occupation du XVIII<sup>e</sup> s. a ainsi été rehaussé de près d'1 m, à la cote 193,03 m NGF, par la pose d'un épais remblai de gravas et d'une chape de béton (SL 4), générant d'importantes reprises sur le bâti : la suppression de la cloison 10 ; la construction d'une allège dans l'arcade de boutique (AR 3) et sa transformation en fenêtre, côté rue ; le rehaussement du seuil des arcades sur cour (AR 14 et 15), à la cote 193,04 m NGF, par la création d'un degré droit rentrant dans leurs embrasures ; la reprise des accès.

Ce diagnostic de l'hôtel Boyer d'Éguilles a établi l'existence de plusieurs campagnes de travaux sur le corps de bâtiment oriental et, de fait, l'adaptation progressive

du programme initial conçu par la famille commanditaire dans les années 1670. Ces différents travaux illustrent la tendance à un exhaussement progressif des niveaux d'occupation, à l'intérieur comme dans la cour.

Sandrine Claude

**Boyer 1966** : BOYER (J.) – *L'architecture civile à Aix-en-Provence au XVII<sup>e</sup> siècle. Documents inédits sur trois hôtels attribués à Puget*. In : COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES – Actes du 90<sup>e</sup> congrès national des Sociétés Savantes, tenu à Nice, 1965. Paris : Bibliothèque Nationale, 1966.

**Gloton 1979** : GLOTON (J.-J.) – *Renaissance et baroque à Aix-en-Provence : recherches sur la culture architecturale dans le midi de la France de la fin du XV<sup>e</sup> au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Rome : École Française de Rome, 1979. 2 vol. (XXIX-479 p.-224 p. de pl.) (Bibliothèque de l'École française de Rome ; 237).

## AIX-EN-PROVENCE Chapelle des Pénitents blancs des Carmes

Moderne, Contemporain

Le projet de réhabilitation, par la ville d'Aix-en-Provence, de l'ancienne chapelle des Pénitents blancs des Carmes, située 24 rue du Maréchal Joffre, en salle polyvalente a été l'occasion d'entreprendre une étude historique et architecturale de l'édifice en avril-mai 2008, qui a été suivie d'une opération de diagnostic du 20 octobre 2008 au 31 janvier 2009<sup>1</sup>.

L'intervention a consisté dans une étude du bâti, l'agrandissement de deux sondages géotechniques et l'ouverture de trois autres, afin de couvrir l'ensemble de l'édifice et d'étudier les parties touchées par le projet : deux sont situés dans la nef, un dans l'avant-chapelle et deux autres dans les annexes à l'est du bâtiment.

L'étude des maçonneries a concerné essentiellement le sanctuaire, la jonction entre la chapelle et l'avant-chapelle et le revers de façade (fig. 73).

1. Équipe de fouille : Chantal Arnaud, Jeanne Belgodère de Bagnaja, Stéphane Bonnet, Marc Panneau, Clément Rouvière.

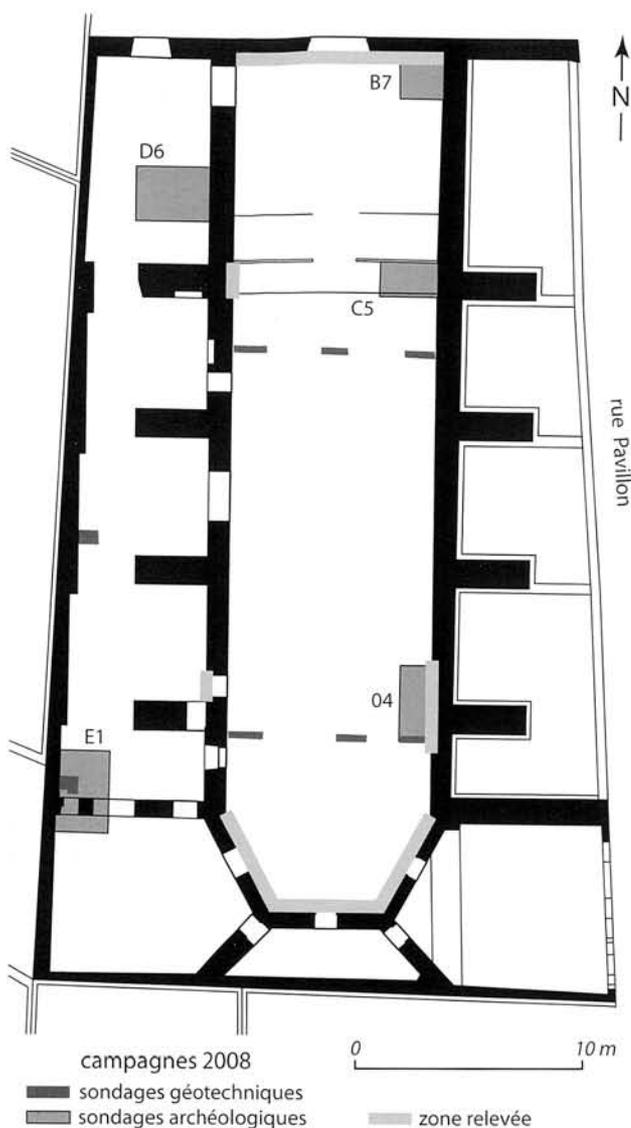


Fig. 73 – AIX-EN-PROVENCE, chapelle des Pénitents blancs des Carmes. Plan de la chapelle avec localisation des zones étudiées et des sondages.

#### ◆ Aperçu historique

Apparue en 1563, la confrérie des Pénitents blancs des Carmes fut tout d'abord accueillie au couvent des Carmes jusqu'en 1654. À cette date, elle achète un terrain dans le faubourg Saint-Jean, au point de contact entre la nouvelle extension du quartier Mazarin (au sud) et le quartier de Villeneuve (à l'est). La première pierre de la chapelle est posée le dimanche 3 mai 1654 ; les derniers travaux d'ornementation connus datent de 1713. La chapelle, axée nord-sud, est entourée, au sud et à l'ouest, de bâtiments annexes servant à la confrérie. Des maisons ont été accolées sur son flanc ouest.

À la Révolution, l'édifice est vendu comme bien national ; acheté par la ville, il est utilisé comme entrepôt de fourrage par l'armée. De 1817 à 1866, le bâtiment est laissé à la disposition de la nouvelle confrérie et sert ensuite à différentes fins pour le compte de la municipalité : présentation de la collection de Bourguignon de Foubregoules, école primaire, centre d'enseignement ménager, ateliers de l'École des Beaux-Arts, petit palais des Congrès. La chapelle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 2 juillet 1951.

#### ◆ Évolution du site

Les sondages ont permis d'atteindre le substrat, constitué de marne calcaire tortonienne, situé à 2,5 m sous le dallage actuel (soit 196,42 m NGF), dans la partie nord-est de l'avant-chapelle.

La topographie du terrain, avec une pente naturelle nord-est/sud-ouest, a nécessité une mise en œuvre particulière au moment des travaux de construction de la chapelle : remblaiement pour offrir un plan horizontal ; construction d'annexes (avec cave) autour du sanctuaire et à l'ouest de la chapelle et mise en place d'imposants contreforts (3,20 m). Les fondations ont été construites en tranchées étroites ; elles entament le substrat (fig. 74). Pour l'avant-chapelle, elles sont constituées de pierres de petites dimensions assisées en lits assez réguliers. Elles sont en léger ressaut de 20 cm par rapport au droit du mur. Dans la nef, les fondations dépassent d'une dizaine de centimètres mais un second ressaut de 40 cm se constate à 1,10 m sous le sol actuel (197,78 m NGF).



Fig. 74 – AIX-EN-PROVENCE, chapelle des Pénitents blancs des Carmes. Sondage 7, fondations et substrat.

Les élévations sont composées de moellons de calcaire blanc pris dans un mortier de couleur brune avec inclusion blanche et de pierres de taille de type Bibémus pour les jambages et les piédroits des ouvertures ainsi que pour la façade, liées par un mortier jaune très fin. Ce système de construction, utilisant des mortiers différents en fonction des types de pierre, a été reconnu dans l'ensemble de la chapelle.

En l'état actuel de la recherche, il n'a pas été possible de reconnaître des reprises dans les maçonneries liées aux problèmes de stabilité attestés en 1663. En revanche, on a pu reconnaître trois états différents du mur séparant la chapelle de l'avant-chapelle (fig. 75) qui peuvent s'expliquer par la longueur de la construction, les archives mentionnant la mise en place de l'avant-chapelle à partir de 1672.

L'édifice a été plusieurs fois restauré en utilisant du plâtre : c'est particulièrement visible sur les culs-de-lampe. Au sanctuaire, les angles des pans coupés ont été creusés pour insérer des éléments de plâtre, bûchés par la suite. Les piédroits des ouvertures ont été également restaurés avec ce matériau.

Au-dessus de l'avant-chapelle, la tribune couverte d'un cul-de-four en plâtre était entièrement stuquée (attesté



Fig. 75 – AIX-EN-PROVENCE, chapelle des Pénitents blancs des Carmes. Chapiteau du mur est entre la chapelle et l'avant-chapelle.

par des photographies de 1954 avant son effondrement). De plus, de nombreux fragments de décor en stuc ont été retrouvés dans le comblement de la cave située au sud-ouest.

Signalons qu'aucun sol en place à l'intérieur de l'édifice n'a été conservé. Les traces laissées en élévation laissent supposer un sol légèrement plus haut d'une dizaine de centimètres par rapport à l'actuel. À l'ouest de la chapelle, ont été reconnus un sol de galets ainsi qu'un puits (fig. 76), mentionné dans les archives en 1850.

Chantal Arnaud



Fig. 76 – AIX-EN-PROVENCE, chapelle des Pénitents blancs des Carmes. Sondage 1, puits, calade, cave de l'annexe sud-ouest.

## AIX-EN-PROVENCE Place Saint-Jean de Malte

Moderne

Le projet de réaménagement de la place Saint-Jean de Malte a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique, qui a été réalisé du 5 au 10 novembre 2008<sup>1</sup>. Il a consisté dans l'ouverture d'un sondage à l'angle de l'église Saint-Jean de Malte et du musée Granet.

Le plus ancien vestige mis au jour est un mur de terrasse orienté nord-ouest/sud-est, qui a été reconnu sur 1,60 m de long. Large de 0,80 m et conservé sur six assises, il est appuyé au substrat géologique qu'il participe à retenir, déterminant ainsi deux niveaux de sol. L'absence de marqueur chronologique n'a pas permis d'en dater la construction. Il est peu probable qu'il appartienne aux bâtiments de la Commanderie, à l'organisation desquels il ne s'intègre pas.

Son orientation et sa localisation suggèrent plutôt de le lier à l'église des Hospitaliers, dont il est distant de 4,40 m de la façade. Deux documents du XVII<sup>e</sup> s. permettent d'envisager une hypothèse. Nous savons, en effet, grâce au plan dressé par Pourtal au milieu du XVII<sup>e</sup> s. et au

dessin de Rudolf Ziegler daté de 1659, qu'à l'époque moderne le parvis de l'église se trouvait à un niveau plus élevé qu'aujourd'hui et qu'un mur soutenait, au sud, les terrains qui le constituaient. S'il est impossible d'identifier le mur mis au jour en 2008 à cette construction moderne que ces deux documents à peu près contemporains placent respectivement à une distance de 17 et de 15 m de la façade de l'église, on ne peut exclure l'idée qu'il appartienne à un état antérieur des abords de l'édifice culturel. Il pourrait ainsi avoir également servi à retenir un parvis ou une terrasse étroite aménagée en avant de ce dernier. Resterait à savoir à quel édifice le rattacher précisément : l'église des Hospitaliers édiflée entre 1272 et 1278, ou la chapelle Saint-Jean-Baptiste qui l'a précédée.

L'autre vestige significatif est la large fosse moderne qui a perforé des remblais du début du XVII<sup>e</sup> s. Elle est peut-être à mettre en rapport avec la restauration du prieuré opérée dans les premières décennies du siècle, ou avec les importants travaux réalisés par le prieur Viany dans les années 1670.

1. Équipe de fouille composée de Aurélie Bouquet, Charlotte Mela et Marc Panneau.

Aurélie Bouquet

## AIX-EN-PROVENCE

### Luynes, secteur Rempelin

Motivé par un programme de construction d'immeubles, le diagnostic réalisé au lieu-dit Rempelin a concerné trois parcelles mitoyennes, situées sur la localité de Luynes, au sud de la commune d'Aix-en-Provence. Les terrains explorés (15 050 m<sup>2</sup>) se trouvent à 250 m de la rivière Luynes<sup>1</sup>.

Parmi les découvertes significatives, comptent un drain (fig. 77) et de nombreux fragments de céramique non tournée attribués au Néolithique, qui traduisent un souci de drainage des sols suggérant une occupation relativement pérenne de cette zone. Se présentant sous la forme d'une tranchée aux parois verticales et de faible profondeur (0,20 m), ce drain était rempli de galets calibrés provenant probablement de la Luynes.

Ces vestiges confirment ainsi l'anthropisation, dès la Préhistoire récente, des terrasses de Luynes, qui avait déjà été mise en lumière en 2006, sur la rive opposée du cours d'eau<sup>2</sup>, à quelques centaines de mètres du lieu de nos recherches.

Au cours des périodes postérieures, la dégradation des versants localisés à proximité a engendré un dépôt colluvionnaire qui a été entaillé, à l'époque médiévale, par un drain, une fosse et un fossé au profil en V et de très grandes dimensions. Ces structures traduisent une récurrence de l'aménagement et du drainage du secteur. Elles ont été à leur tour recouvertes par un nouveau dépôt gravitaire, qui a constitué, à l'époque moderne, une zone cultivée, comme en témoignent la nature des sols et le cadastre napoléonien.

Clément Rouvière et Stéphane Bonnet

1. Équipe de fouille : Stéphane Bonnet, Aurélie Bouquet, Aline Lacombe, Astrid Maréchaux, Marc Panneau, Clément Rouvière, Mélissa Savanier, Jean-Charles Vaugoyeau.

2. Voir *BSR PACA* 2006, 108-111.



Fig. 77 – AIX-EN-PROVENCE, Luynes, secteur Rempelin.  
Vue du drain néolithique 6 depuis le nord (secteur 1, tranchée 5)  
(Aurélie Bouquet).

## AIX-EN-PROVENCE

### Terrain Campou

En préalable à la construction d'un lot d'immeubles sur le terrain Campou, chemin de la plaine des Dés et de la Guiramande, un diagnostic archéologique a été réalisé du 16 au 27 juin 2008<sup>1</sup>.

La divagation d'organismes hydro-sédimentaires torrentiels (fig. 78), observés en stratigraphie, a fait disparaître toutes traces d'occupation humaine à l'exception d'une fosse datée du Néolithique (avec présence de

fragments de céramique non tournée avec une préhension en forme de mamelon), qui est donc privée de tout contexte du fait de l'érosion des sols par l'activité hydro-sédimentaire.

De forme à peu près circulaire (diam. : 1,30 m ; profondeur conservée : 0,21 m), cette fosse a livré 2396 restes osseux. Outre quelques restes d'ovicaprins (*Ovis aries/Capra hircus*) et de bovins (*Bos taurus* sp.), cet ensemble faunique comprend dix suidés (*Sus scrofa* sp.). Leur état de conservation général indique un comblement rapide de la fosse, qui a été scellée par un sédiment cendreux.

1. Équipe de fouille : Nicolas Portalier, Stéphane Bonnet, Olivier Fauris, Patricia Guillermin, Charlotte Mela, Marc Panneau, Mélissa Savanier. Étude archéozoologique : Charlotte Mela.

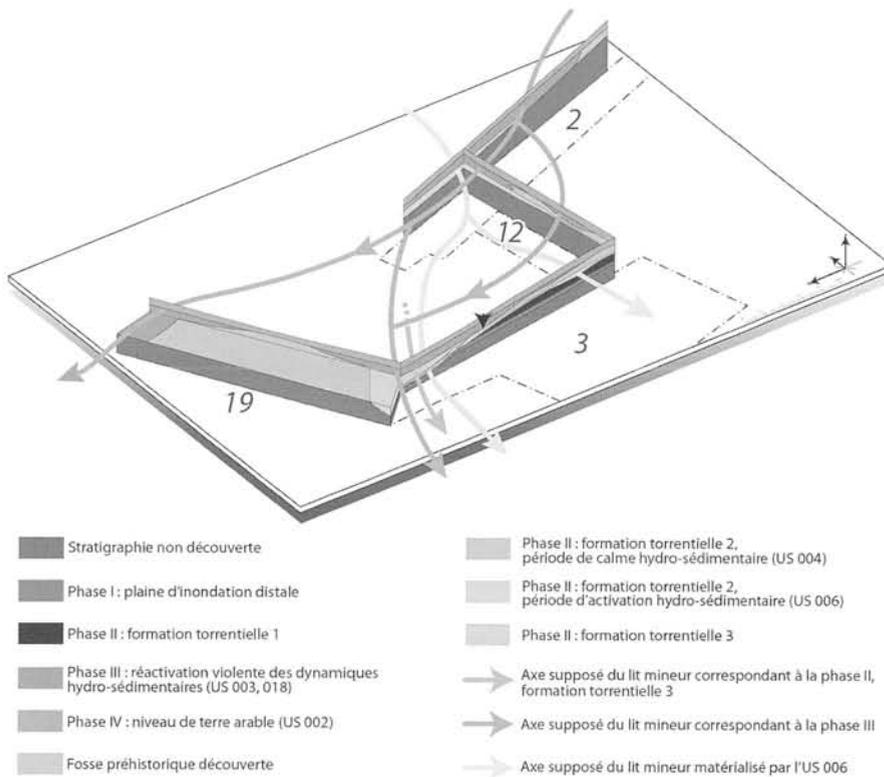


Fig. 78 – AIX-EN-PROVENCE, Terrain Campou. Géométrie des corps sédimentaires visibles au nord de la parcelle, avec les numéros des tranchées dans lesquelles ont été relevées les coupes géomorphologiques (relevé S. Bonnet).



Fig. 79– AIX-EN-PROVENCE, Terrain Campou. Vue zénithale de la fosse après le dégagement du suidé adulte (I. Roux).

Le dépôt est constitué d'une femelle âgée entre 15-20 mois (Barone 1997), déposée sur le flanc droit et le crâne dirigé vers l'est (fig. 79). Les autres suidés, plus jeunes, ont été déposés entre ses membres antéro-postérieurs.

Ces neuf squelettes n'adoptent pas une orientation préférentielle et ils devaient être à l'origine en connexion anatomique. En effet, la fouille a révélé un déplacement partiel des squelettes pouvant résulter de deux causes : soit une perturbation postdépôt (observation de traces de rongeurs), soit une décomposition à l'air libre. D'après le stade d'éruption dentaire, trois individus sont âgés de 4-6 semaines, cinq de 1-4 mois et un de 4-6 mois.

L'examen ostéologique n'a décelé aucune trace anthropique (découpe, décharnage, brûlure, dépeçage), ce qui indique que les animaux n'ont pas fait l'objet d'une consommation.

La présence importante de jeunes individus d'âges divers et non consommés et l'orientation du plus âgé conduisent à privilégier deux hypothèses pour expliquer ce dépôt : une épizootie ou un dépôt rituel.

La nature exceptionnelle de ces restes osseux ainsi que leur excellent état de conservation ont conduit à faire réaliser un moulage archéologique de la jeune adulte<sup>2</sup>. Un article sur cet ensemble va être prochainement proposé à la revue *Anthropozoologica*.

Stéphane Bonnet, Charlotte Mela et Nicolas Portalier

**Barone 1997** : BARONE (Robert) – *Manuel d'anatomie comparée des mammifères domestiques. t. 3 : Splanchnologie 1, appareil digestif, appareil respiratoire*. Paris : Vigot, 1997.

2. Ce moulage a été réalisé par Denis Delpaillo (atelier de moulage, restauration, maquette, Martignes).

## AIX-EN-PROVENCE La Bosque d'Antonelle

Antiquité

Le projet d'agrandissement d'un établissement médical au lieu-dit La Bosque d'Antonelle a motivé un diagnostic archéologique sur une superficie de 9000 m<sup>2</sup><sup>1</sup>.

1. Équipe de fouille : Claire Auburtin, Jeanne Belgodère de Bagnaja, Stéphane Bonnet, Aurélie Bouquet, Olivier Fauris, Patricia Guillermin, Nicolas Portalier, Clément Rouvière. Étude des mobiliers : Claire Auburtin.

Trente et une tranchées ont été ouvertes à l'emplacement des deux immeubles projetés, distants d'une cinquantaine de mètres. Elles ont fait apparaître, dans le substrat calcaire ou marneux, à une cinquantaine de centimètres de la surface actuelle, des traces agraires antiques, qui offrent une très grande homogénéité. Elles se présentent sous la forme d'incisions parallèles et équidistantes,

qui dessinent un réseau de quarante-quatre tranchées s'étendant sur une centaine de mètres. Continues et orientées est/ouest, à peu près perpendiculairement à la pente, ces tranchées, mesurent 0,50 m de large en moyenne et sont conservées sur 0,10 m de profondeur. Leur entraxe est de 1,30/1,90 m en général et elles sont caractéristiques d'un mode de plantation par défoncement du terrain par tranchée (*sulci*). Elles sont régulièrement associées à des fosses ovales d'extension réduite, qui leur sont perpendiculaires (*scrobes*). Ont également été détectés des fossés, plus larges, qui s'insèrent dans la même trame qu'elles.



La présence de logettes perpendiculaires aux tranchées se rapporte à la technique du provignage, largement attestée dans l'Antiquité romaine (fig. 80). Variante du marcottage, cette technique permet, à partir d'une plante mère, de faire s'enraciner ses rameaux dans la terre sans en être détachés.

Les éléments de datation recueillis sont peu nombreux, mais se rapportent à cette période. Ils consistent en des tessons de céramiques communes tournées ou non et de sigillées datés des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. Ces contextes sont scellés par une couche de terre arable qui présente un rare mobilier dont les éléments les plus caractéristiques sont d'époque moderne.

Les chronologies relatives entre les différents types ou orientations de traces agraires sont assez nettes et laissent augurer d'une bonne lecture spatiale.

Cette découverte peut être rapprochée de celle qui a été faite, en 2005, à 1,7 km environ au nord-ouest d'Aix-en-Provence, sur la ZAC de Ravanas<sup>2</sup> où avaient pareillement été mis au jour plusieurs champs de vigne témoignant de la même pratique agricole.

Ce nouveau témoignage de viticulture permettra peut-être de saisir quelques limites et orientations – planches de culture, parcelles – propres à documenter la cadastration romaine<sup>3</sup>.

Patricia Guillermin

**Boissinot 2006** : BOISSINOT (Ph.) – Réseaux antiques (voies, parcelles) autour d'*Aquae Sextiae*. In : MOCCI (Fl.) dir., NIN (N.) dir. – *Aix-en-Provence, pays d'Aix et val de Durance*. Paris : AIBL, MCC, 2006, 110-120 (Carte archéologique de la Gaule ; 13, 4).

Fig. 80– AIX-EN-PROVENCE, la Bosque d'Antonelle. Vue des traces de provignage (Claire Auburtin).

2. Voir *BSR PACA* 2005, 108-109.

3. Voir sur ce point la récente synthèse de Ph. Boissinot (2006).

Antiquité, Indéterminé

## Aix-en-Provence Commune

La Mission archéologique a mis en place, en 2008, une importante campagne de prospection-inventaire pédestre sur le territoire communal. Elle est destinée à compléter les connaissances sur l'occupation humaine dans les secteurs d'urbanisation future.

La campagne de 2008 a concerné sept secteurs, principalement concentrés dans le sud de la commune : d'ouest en est, le plateau du Grand Arbois (fig. 81, 23), Le Petit Arbois (17), grottes de Pichaury (21), l'Enfant, Luynes sud-Rempelin (19), Sainte-Anne, Saint-Rech (7), la Baume, les Bornes, Pont-de-l'Arc (15), Fontcouverte et le domaine de la Luynes (23).

L'enquête a porté sur 282 parcelles et 896 ha de superficie. Les contraintes imposées par une urbanisation croissante, en particulier dans les secteurs de la Duranne et de l'Arbois, les terrains agricoles laissés en friche et le manque de lisibilité de certaines zones de massif ont toutefois limité les observations.

Outre les dix sites ou indices de sites déjà connus ou repérés, cette opération a révélé trois nouveaux sites.

### ◆ Site antique

Au Petit Arbois, la découverte d'une zone d'épandage de mobilier du Haut-Empire en limite de la commune d'Aix

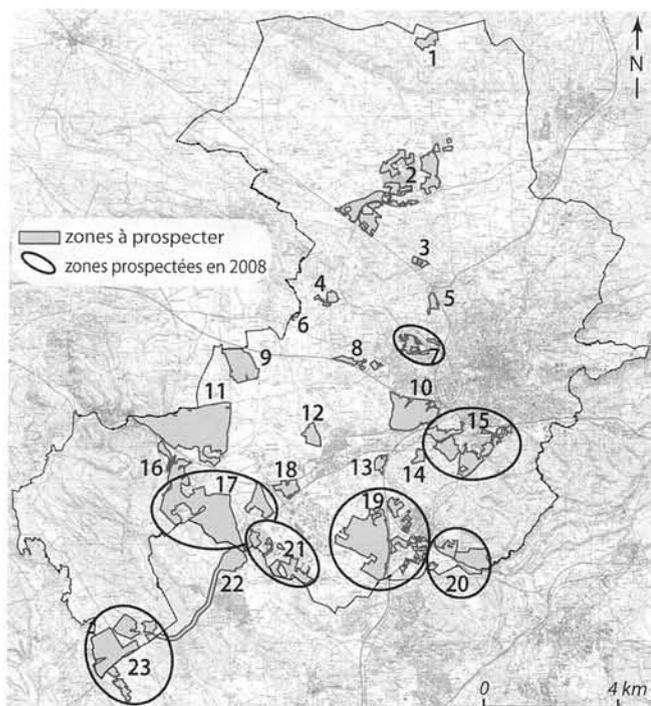


Fig. 81 – AIX-EN-PROVENCE. Zones intégrées dans le programme de prospection et secteurs programmés en 2008 (7, 15, 17, 19, 20, 21 et 23).

avec Cabriès, vient compléter la cartographie du réseau de *villae* ou établissements agricoles antiques dans le secteur sud de la commune. Il s'agit d'une implantation

située sur le flanc d'une colline exposée au sud, qui domine le vaste bassin agricole de Cabriès. Le mobilier est composé de matériaux de construction (*tegulae*, briques), de vaisselle de table (SIG-SG : formes Drag. 29 ou 37 ; COM-CALC-ENG, forme Pasqualini 0101080) et *dolium*, qui datent l'occupation du I<sup>er</sup> s.

#### ◆ Sites de datation indéterminée

D'autres traces d'occupation ont été relevées sur le secteur boisé du Petit Arbois, incendié en 2005.

Il s'agit de deux zones de carrière, l'une sur un plateau et la seconde à flanc de colline, situées à proximité de l'ancienne route d'Apt, l'actuelle RN 543. Des blocs prêts à être extraits et encore conservés sur place, mesuraient 2,60 x 1,20 x 0,50 m. Aucun mobilier n'a été collecté permettant de dater cette carrière qui n'est pas mentionnée sur le cadastre napoléonien.

C'est à proximité de cette zone qu'a été relevée, à flanc de colline, une construction en pierres sèches de forme trapézoïdale d'une dizaine de mètres de côté avec trois niveaux d'assises conservés. Là encore, l'absence de mobilier exclut toute datation. Il faut peut-être y voir les vestiges d'une station de guet en raison de son implantation en surplomb par rapport à l'ancienne route d'Apt.

Claire Auburtin

## Projet collectif de recherche « Aix-en-Provence, Entremont »

Âge du Fer

Dans le cadre du PCR visant à la publication de l'intégralité des fouilles du site (de 1946 à 1999) et de son programme triennal 2007-2009<sup>1</sup>, les recherches de l'année 2008 se sont focalisées sur deux objectifs.

◆ L'essentiel des résultats concerne les fouilles des années postérieures à 1976 autour de J.-J. Dufraigne, Ph. Chapon et P. Arcelin<sup>2</sup>, et plus précisément celles des années 1984-1999 dans l'habitat 2.

◆ L'analyse et la rédaction des recherches 1984-1990 dans l'îlot 8 ont fortement progressé. Après la rédaction de l'espace 7 en 2007, six nouvelles pièces ont été étudiées, puis illustrées et rédigées dans l'intégralité de leurs données architecturales, stratigraphiques et relationnelles (nos 2, 3 5, 6, 8 et 9) (fig. 82).

Au sein d'un phasage général de l'habitat établi sur les remaniements architecturaux majeurs et les deux destructions militaires observées, l'analyse de cette première moitié de l'îlot 8 permet d'ores et déjà de percevoir deux moments essentiels dans la dynamique architecturale de

ce secteur de l'habitat 2 (entre 160 et 90 av. J.-C.) : celui, assez traditionnel et aux besoins limités, de l'installation initiale (vers 160) et celui d'un profond remaniement des espaces et de leurs relations vers 140 qui passe par une reconstruction totale et volontaire de l'ensemble du bâti. Si les tracés extérieurs initiaux sont respectés, les évolutions dans la planimétrie intérieure sont en revanche bien plus radicales avec des concaténations pour des agrandissements volumétriques spécifiques (telles les salles de pressurage). C'est à ce moment que l'existence d'un premier étage est partout observée ou fortement pressenti.

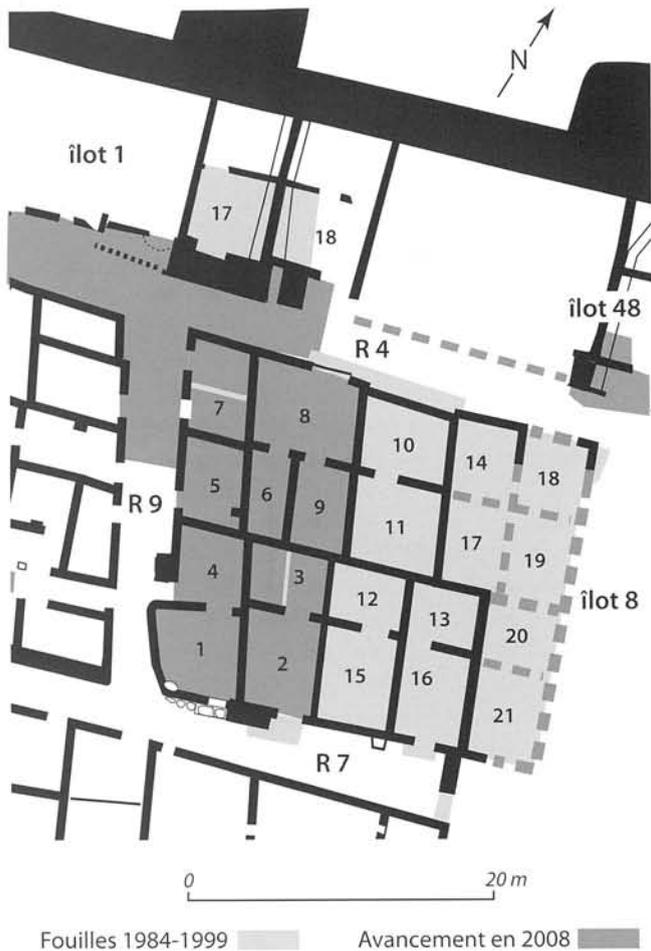
La dernière année de ce programme devrait permettre de terminer la rédaction de l'intégralité de l'îlot 8.

◆ Après la rue 9 étudiée en 2007, ce sont cinq des six sondages réalisés en 1988 et 1999 dans la rue 4 qui sont désormais achevés.

Malgré les inévitables variations stratigraphiques sectorielles, la mise en relation du phasage complexe de cette voie avec les aménagements et reprises des îlots 8 et 1 permet de préciser et de mieux comprendre les évolutions des bâtis sur les soixante-dix années concernées, celles des programmes architecturaux développés pour l'amélioration de cette partie de l'habitat au cours du troisième quart du II<sup>e</sup> s. comme les renoncements patents de la fin

1. Voir BSR PACA 2006, 107-108 ; 2007, 132-133.

2. Pour des raisons indépendantes de sa volonté, G. Congès, coresponsable du programme, n'a pu participer cette année aux travaux de l'équipe comme cela avait été initialement programmé.



du siècle. Comme dans l'îlot 8, le début de la phase 2b (vers 140) est le moment du plus bel aménagement de la rue 4, comme il l'était dans la rue 9. Le dernier sondage réalisé en 1990 le long de la façade nord de l'îlot 8 sera logiquement étudié avec ce dernier en 2009.

◆ L'espace 3 fouillé dans l'îlot 48, prolongement vers l'est de l'îlot 1, a été également étudié cette année. Les espaces 17 et 18, fouillés en 1999 dans l'îlot 1, doivent être analysés et rédigés en 2009.

◆ La publication des monnayages issus des fouilles anciennes (hors contextes) et récentes (pour l'essentiel phasées dans l'habitat 2) a connu une nouvelle dynamique en 2008 avec l'intervention de G. Gentric (en collaboration avec J.-Cl. Richard).

Un premier examen de l'ensemble du médaillier et la mise en perspective des résultats déjà accumulés aboutissent en fin d'année à l'amorce d'une première base rédactionnelle où les classifications des monnayages massaliètes, plus secondairement méditerranéen et rhodanien, sont ventilées entre fonds ancien et données récentes stratifiées au sein desquelles les numéraires isolés et groupés sont séparés. La rédaction de ce chapitre figurera dans le bilan de l'année 2009.

Patrice Arcelin

Fig. 82 – AIX-EN-PROVENCE, Entremont. Plan des secteurs étudiés en 2008 dans l'ensemble des fouilles 1984-1999 de l'habitat 2 (DAO P. Arcelin).

Antiquité

## ARLES Ateliers SNCF

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur la parcelle concernée par le projet de construction du bâtiment de la fondation Luma a permis de mettre en évidence une zone d'arasement du substrat rocheux occupant tout le secteur septentrional de l'emprise et correspondant à l'installation des anciens ateliers SNCF au milieu du XIX<sup>e</sup> s. Le terrain naturel est conservé au sud-ouest, affectant un dénivelé en pente douce vers le sud.

Un petit monument funéraire a été aménagé dans une fosse creusée dans le rocher et présente quatre parois maçonnées édifiées sur son pourtour. Il abrite une urne funéraire dont le couvercle circulaire est en pierre (fig. 83) sur lequel a été déposé un disque de bronze très fin, peut-être un petit miroir. Le comblement supérieur, partiellement fouillé, a livré des tessons de céramique et d'une petite bouteille en verre de la fin du I<sup>er</sup> s.

Si de nombreuses urnes ont été découvertes anciennement dans le secteur méridional de la nécropole des Alyscamps sans localisation précise, deux opérations archéologiques ont précédemment mis au jour des tombes à incinération antiques, au bord de la voie aurélienne, à proximité de la porte d'Auguste (site de l'Odéon <sup>1</sup>)



Fig. 83 – ARLES, ateliers SNCF. Urne cinéraire dans un aménagement maçonné (Fr. Raynaud).

et sur le versant sud du rocher (site de Rochefleur <sup>2</sup>). La tombe découverte aux ateliers se particularise par son aménagement maçonné et son urne en pierre et marque le point le plus au sud reconnu pour l'extension de la nécropole antique.

1. Voir BSR PACA 1999, 74-75 ; 2000, 92. Voir aussi Rothé, Heijmans 2008, 506-507.

2. Voir Rothé, Heijmans 2008, 520-521.

À proximité de ce tombeau, une grande fosse rectangulaire a été excavée dans le rocher ; une cruche en céramique du III<sup>e</sup> s. a été recueillie à la surface de son comblement qui n'a pas été fouillé. Le recouvrement sédimentaire, très peu épais, a livré trois tombes en pleine terre – deux sont axées nord-sud, les squelettes reposant la tête au nord et la troisième est disposée suivant un axe sud-ouest/nord-est, le squelette ayant la tête au sud-ouest –, ainsi que quatre amphores africaines (fin II<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) insérées dans des anfractuosités du rocher et correspondant à des tombes d'enfants. Au sud, une fosse rectangulaire, creusée à la jonction d'un banc de marne et des couches de calcaire constituant le substrat géologique, abrite un cercueil de plomb, très bien conservé et sans décoration sur la partie dégagée, datable de la période du IV<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s.

À l'est de l'emprise, dans le secteur compris entre l'ancien atelier de mécanique au nord et la grande halle au sud, la limite entre la zone d'arasement du rocher et le secteur remblayé au XIX<sup>e</sup> s. a partiellement été mise en évidence. Dans une dépression allongée et au profil évasé, affectant le relief accidenté du rocher, deux couvercles de sarcophages en bâtière et à acrotères d'angles, taillés dans des blocs de calcaire et disposés côte à côte suivant un axe nord-sud, sont conservés en place (fig. 84). Ils sont entièrement ensevelis sous une couche de limon procédant éventuellement d'un colluvionnement de la couverture sédimentaire de la partie supérieure du versant, comblant l'anfractuosité rocheuse et ayant fourni du matériel datable du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> s. Cette couche est surmontée par un niveau de six cuves de sarcophages alignées, proches les unes des autres et étagées d'est en ouest, sur la berge occidentale de la dépression. Elles ont été plus ou moins bien conservées et directement dégagées sous les remblais contemporains. Une cuve implantée à l'est se caractérise par l'emploi d'un calcaire coquillier jaune et une largeur de 1 m. Les cinq autres sont taillées dans des blocs de calcaire tendre blanc et ont une largeur de 0,70 m en moyenne. Les deux cuves situées à l'est et les trois implantées à l'ouest sont disposées suivant un axe nord-sud alors que celle située au centre est installée suivant un axe est-ouest.

Le décapage a mis en évidence la présence de squelettes reposant la tête au nord ainsi que des réductions



Fig. 84 – ARLES, ateliers SNCF. Vue des couvercles de sarcophages conservés en place (Fr. Raynaud).

d'ossements dans les deux cuves mises au jour à l'est. La cuve observée à l'extrémité ouest ne semble plus contenir de vestiges osseux.

Ces éléments qui correspondent à toute la durée d'occupation de la nécropole des Alyscamps comprise entre le I<sup>er</sup> et le VI<sup>e</sup> s. de n. è., associés aux observations réalisées lors du diagnostic effectué en 2006<sup>3</sup>, permettent d'envisager la conservation des vestiges archéologiques dans tout le secteur méridional de la parcelle concernée par l'emprise du projet.

Frédéric Raynaud

**Rothé, Heijmans 2008** : Rothé (Marie-Pierre), Heijmans (Marc) - *Arles, Crau, Camargue*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de la Recherche, MMSH, 2008. 906 p. (Carte archéologique de la Gaule ; 13, 5).

3. Voir *BSR PACA* 2006, 120.

## ARLES, Théâtre Les maçonneries en rapport avec le rideau de scène

Antiquité

La réfection du platelage de la scène du théâtre d'Arles au cours de l'hiver 2007-2008 a occasionné un nouveau dégagement de l'*hyposcaenium* permettant une observation des maçonneries<sup>1</sup>.

P. De Michèle, archéologue au SDAV, s'est chargé du nettoyage du fond de la fosse entre les piles 15 et 16 ; la

céramique recueillie au fond est datée entre le changement d'ère et le règne de Néron<sup>2</sup>.

### L'hyposcaenium

L'*hyposcaenium* occupe une grande surface rectangulaire de 59,22 m sur 8,61 m. Derrière le front du *pulpitum* (mur A)

1. J. Formigé en avait publié une première étude très détaillée assortie de restitutions dès 1923 (Formigé 1923).

2. Alain Badie (IRAA-CNRS), Stéphanie Zugmeyer, Patrick De Michèle (doctorants à l'IRAA-CNRS) ont participé à cette étude et Véronique Picard (IRAA-CNRS) à la mise au net de l'illustration.



Fig. 85 – ARLES, théâtre. La fosse du rideau de scène vue du nord (M. Fincker).

court la fosse du rideau de scène limitée à l'ouest par un mur B, parallèle au précédent. Les murs A et B bâtis en moellons comprennent des piles rainurées de grand appareil disposées en quinconce : quinze piles dans le mur A (numérotées 1, 3, 5... 29, du sud vers le nord), quatorze dans le mur B (numérotées 2, 4, 6... 28). Plus à l'ouest, à  $49\text{ cm} \pm 4\text{ cm}$  du mur B, court un mur C qui semble avoir eu toute la longueur de l'*hyposcaenium* dans l'Antiquité. Il devait recevoir les poutres portant le plancher de la scène.

#### La fosse du rideau et le dispositif à piles rainurées

La fosse du rideau (fig. 85 et 86) est longue et étroite (L. :  $43,64\text{ m}$  ; l. :  $31 \pm 2\text{ cm}$  ; h. :  $2,46\text{ m}$ ). Elle est interrompue  $1,82\text{ m}$  avant l'extrémité méridionale du front du *pulpitum* et  $1,52\text{ m}$  avant sa limite nord. Les parements sont bâtis en moellons et présentent un retrait de  $26\text{ cm}$  au mur A et de  $6\text{ cm}$  au mur B, une cinquantaine de centimètres au-dessus du fond de la fosse. Dans sa partie supérieure, la largeur de la fosse est donc d'environ  $63\text{ cm}$  entre les parements de moellon.

Les piles de grand appareil sont insérées dans les parois de la fosse avec leurs faces alignées avec les parements en moellons à la base des murs. Elles sont composées de deux blocs de calcaire superposés placés en délit. Chaque bloc présente des trous sur les faces latérales à  $15\text{ cm}$  du lit d'attente et  $25$  à  $30\text{ cm}$  de la face (fig. 87) :

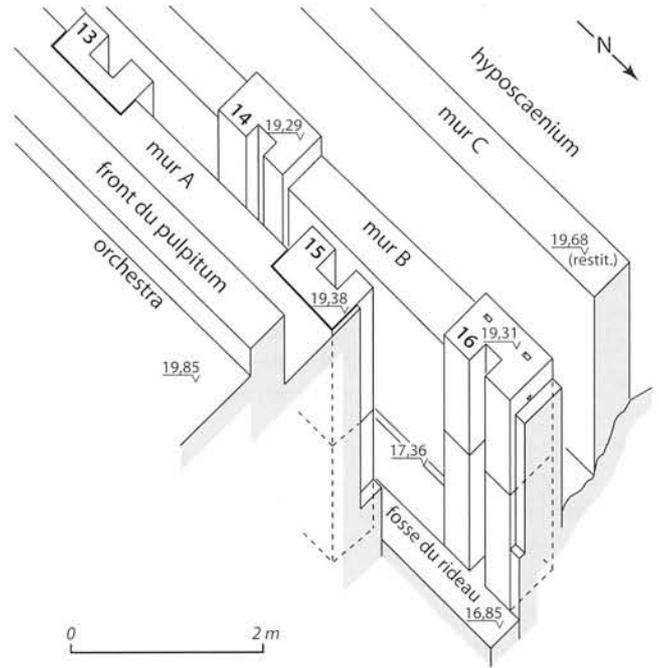


Fig. 86 – ARLES, théâtre. Restitution axonométrique de la fosse du rideau entre les piles 16 et 13, vue du nord-est.

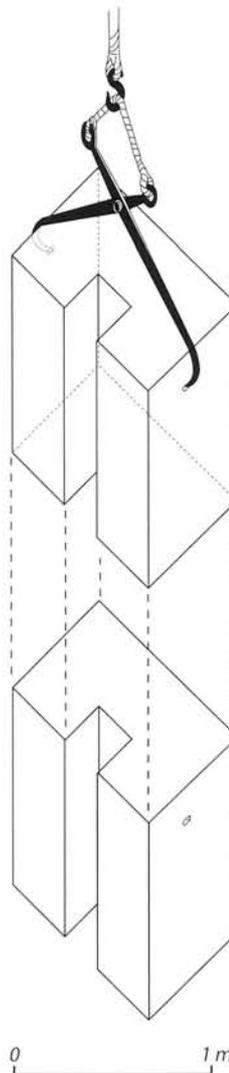


Fig. 87 – ARLES, théâtre. Une pile rainurée, schéma de montage.

il s'agit des empreintes laissées par les griffes qui ont servi à leur mise en œuvre.

Dans chacune des piles, une large rainure verticale fut taillée sur toute la hauteur. Leurs dimensions diffèrent en fonction de leur position dans la série paire ou impaire. La section des rainures des piles paires mesure : l. :  $21$  à  $25\text{ cm}$  sur p. :  $21$  à  $23\text{ cm}$  ; celle des piles impaires : l. :  $30\text{ cm}$  sur p. :  $29$  à  $30\text{ cm}$ .

La distance entre deux piles est régulière de la pile 1 à la pile 19 ou de la pile 2 à la pile 16 (environ  $3,30\text{ m}$ ), puis elle s'amenuise progressivement.

Au lit d'attente, les piles 2, 5, 8, 12, et 16 présentent chacune deux trous (de pince ?) ou mortaises qui ont pu servir à accrocher un cerclage pour fixer le dispositif inséré dans les rainures.

#### L'extrémité méridionale de l'*hyposcaenium*, « la chambre des machines »

À cet endroit, divers aménagements ont laissé des traces taillées dans les parois ainsi que dans le sol en rocher de l'*hyposcaenium* (fig. 88).

Plusieurs renforcements (b) au profil en berceau ( $r \approx 2,70\text{ m}$ ) à fonction indéterminée sont taillés

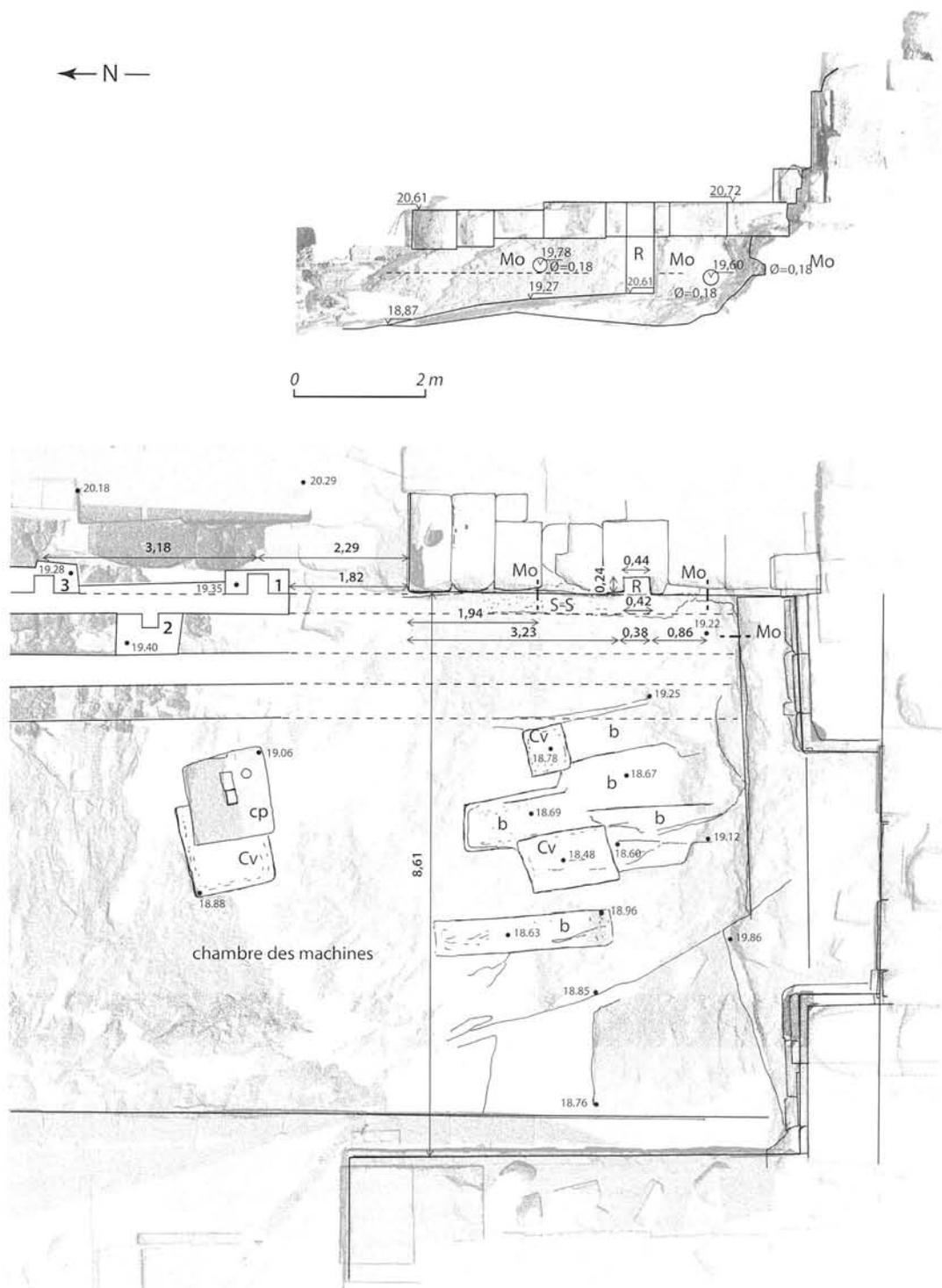


Fig. 88 – ARLES, théâtre. Élévation orientale et plan de l'extrémité méridionale de l'*hyposcaenium*.

dans le rocher. Trois autres cavités grossièrement carrées ont été relevées ; un bloc de grand appareil (cp) est légèrement déplacé par rapport à la cavité dans laquelle il devait trouver sa place. Ces aménagements, dont l'orientation diffère de celle des maçonneries du théâtre, ne sont peut-être pas à mettre en relation avec l'édifice de spectacle.

En revanche, il faut assurément prendre en compte les mortaises (Mo) et la rainure (R) taillées dans les parois est et sud ainsi que la "glissière" (S-S) qui, dans le sol, poursuit la fosse du rideau devant la paroi orientale.

Nos travaux se sont limités à l'observation, au relevé et à la prise de photographies des maçonneries en rapport

avec la mise en œuvre du rideau de scène. L'étude qui conduira à la restitution reste à faire <sup>3</sup>.

Myriam Fincker et Jean-Charles Moretti

**Formigé 1923 :** FORMIGÉ (J.) – *Remarques diverses sur les théâtres romains à propos de ceux d'Arles et d'Orange*. Mémoires présentés par divers savants de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, XIII, 1, Paris, 1923, 26-89.

**Fincker, Moretti à paraître :** FINCKER (M.), MORETTI (J.-Ch.) – *Le rideau de scène du théâtre romain*. Symposium international : la scaenae frons en la architectura teatral romana, Cartagena, 12 al 14 de marzo de 2009. À paraître.

3. En préalable à la restitution détaillée, nous avons présenté une synthèse sur les rideaux de scène des théâtres romains au colloque sur la *scaenae frons* qui s'est tenu à Carthagène : Fincker, Moretti à paraître.

## ARLES

### Enclos Saint-Césaire

Découverte en 2003<sup>1</sup>, puis fouillée très partiellement en 2004<sup>2</sup>, l'église paléochrétienne de l'enclos Saint-Césaire fait depuis 2006 l'objet d'une étude globale, prenant en compte non seulement l'édifice religieux lui-même, mais également l'évolution de ce secteur jusqu'à la Révolution, et en particulier les vestiges du couvent médiéval<sup>3</sup>. Afin de coordonner ces études archéologiques et historiques, un projet collectif de recherche a été créé en 2006, confié à M. Heijmans et qui réunit archéologues et historiens, antiquisants et médiévistes<sup>4</sup>.

La campagne de fouille 2008 marque la dernière année du triennal ; elle a concerné la partie nord du sondage 1, réalisé en trois parties, perpendiculairement à la nef ; en 2008, environ 100 m<sup>2</sup> ont été fouillés, entre les mois d'août et décembre (fig. 89).

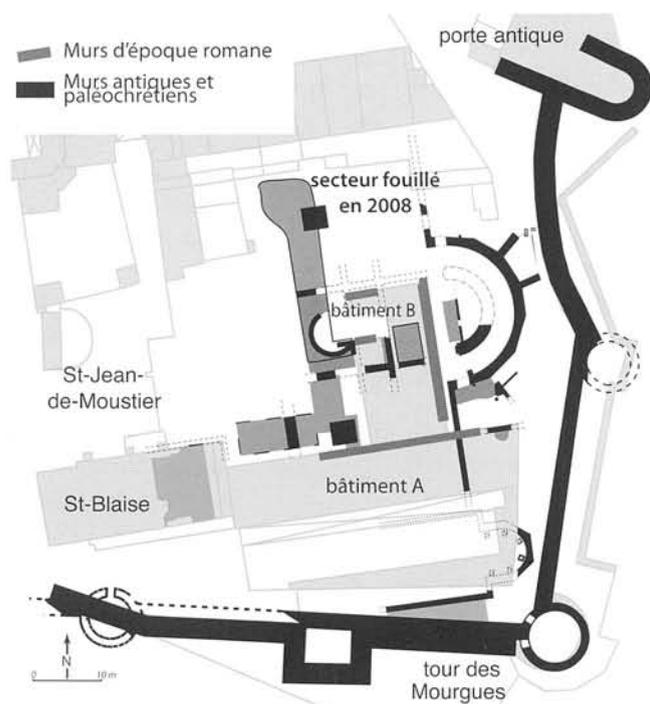


Fig. 89 – ARLES, enclos Saint-Césaire.  
Plan schématique des vestiges

La fouille de cette année a permis de poursuivre l'étude de l'ambon de l'église, déjà partiellement observé en 2007. D'un diamètre de près de 7 m, il montre une forme parfaitement circulaire (fig. 90). Du côté est, on a pu observer, sous la façade moderne du bâtiment B, un sol en béton qui doit être interprété comme un élément de la *solea*, le couloir qui relie l'ambon au *presbyterium*. Une barrière de chancel délimitait la *solea*.

1. Voir *BSR PACA* 2003, 107-109.

2. Voir *BSR PACA* 2004, 139-141.

3. Voir *BSR PACA* 2006, 118-119 ; 2007, 135-136.

4. Avec la participation notamment d'Alain Genot, archéologue au service archéologique du Musée départemental Arles Antique (MDAA), d'Erwan Dantec, dessinateur contractuel au Céraphin et Vanessa Eggert (Céraphin), chargée de l'étude du bâti médiéval.



Fig. 90 – ARLES, enclos Saint-Césaire.  
L'ambon, vu de l'est (A. Genot).

Au nord de l'ambon et du chœur, on retrouve le bas-côté nord, formé par un sol de médiocre qualité. Une grande lacune, due à la récupération d'une construction difficilement interprétable, sépare ce sol d'un sol en béton de tuileau, encore plus au nord, de qualité bien meilleure. Ce dernier doit probablement être interprété comme un sol du Haut-Empire, réutilisé dans l'église paléochrétienne, et dont d'autres éléments avaient déjà été observés en 2006 et 2007. Avec ce sol fonctionne une citerne, alimentée par un caniveau est-ouest.

Ce sol avait été perforé pour l'installation d'un vaste pilier carré, sans doute le pendant nord de celui qui a été trouvé en 2006 dans le bas-côté sud. La distance de ces deux piliers, situés de part et d'autre de l'ambon, peut être estimée à 31 m d'axe en axe.

Enfin, cette campagne a permis de remettre au jour les vestiges de constructions déjà observés en 1943 par F. Benoit et restés presque inédits (Benoit 1951, 35). En dehors de la citerne déjà citée, il s'agit d'un mur est-ouest, posé sur le sol en béton de l'église, ainsi que des vestiges protohistoriques, observés en coupe dans un sondage de 1943. Aucun lien stratigraphique n'a pu être établi pour ces constructions.

En revanche, la poursuite de la fouille a montré que le mur posé sur le sol de béton n'est sans doute pas un mur antique, mais plus probablement une construction d'époque médiévale (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.). En effet, à partir de ce moment, le site est réoccupé, peut-être après un abandon que l'on saisit encore mal. Le sol de l'église est perforé par de multiples silos et fosses, dont les remplissages doivent être attribués au haut Moyen Âge. Deux murs, remployant des éléments lapidaires importants (fig. 91), doivent faire partie d'une construction qui se développe vers le sud où elle se perd sous des murs plus récents (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.). Par la suite, cette partie du couvent devient un jardin et la stratigraphie est perturbée par de multiples fosses, des trous de plantation d'arbres et d'autres murets plus ou moins lacunaires, le plus souvent datés du XIX<sup>e</sup> s.



Fig. 91 – ARLES, enclos Saint-Césaire. Un chapiteau en remploi dans un mur du haut Moyen Âge (M. Heijmans).

Ce premier triennal a montré l'intérêt mais aussi la complexité de ce site. Si la campagne de 2008 a donc permis de compléter le plan de l'église paléochrétienne et de mieux comprendre l'évolution du site durant le haut Moyen Âge, elle n'a pas répondu à plusieurs questions essentielles, comme celle de l'emprise totale de l'édifice, celle de sa datation plus précise, et celle des états antérieurs, sans parler de l'interprétation de ces vestiges et leur insertion dans la topographie du quartier.

La fouille de l'église paléochrétienne soulève trois questions majeures. D'abord, comme on vient de dire, celle du plan. En effet, malgré la surface ouverte depuis trois ans, il reste impossible à restituer si ce n'est une amorce de plan, en dehors de l'abside et du chœur. Il est de plus en plus évident que nous n'avons pas affaire à une église de plan basilique "classique", mais à une construction de forme originale, dont le centre est formé, dans l'état actuel du dossier, par l'ambon. La portée entre les deux piliers maçonnés de part et d'autre de l'ambon suppose une couverture techniquement très compliquée à réaliser et l'on voit difficilement la raison d'être de cette configuration. Sans doute la présence de vestiges antérieurs explique-t-elle en partie ce plan. Malheureusement, faute de fouilles en profondeur, cet éventuel état antérieur demeure très mal connu, et la faible profondeur du rocher laisse craindre qu'il n'en reste que peu d'éléments.

La deuxième question tient à la datation. Malgré la faible quantité de céramique "utile", l'église semble avoir reçu sa forme "définitive" dans la première moitié du VI<sup>e</sup> s., donc sous l'épiscopat de Césaire, donc sans doute au

moment où la ville est sous la domination des Ostrogoths. Certes, on sait par les sources que le roi Théodoric, qui a libéré la cité au moment du siège de 507/508, portait un grand intérêt pour la Provence et pour la ville d'Arles en particulier. Est-ce lui qui a fourni à Césaire les fonds nécessaires pour la construction d'un tel édifice, qui était, selon toute probabilité, l'un des plus grands de son temps ? Rappelons juste, à titre de comparaison, que les plus grandes églises paléochrétiennes connues jusqu'à présent en Gaule, Saint-Just II et Saint-Laurent-de-Choulans, toutes les deux à Lyon, mesuraient 56 et 50 m de longueur (Duval 1991, 193). Contre cette idée, il faut noter que, même à Ravenne, on ne construit pas d'églises de telles dimensions à cette période.

Dernier problème posé par ces fouilles, celui de l'interprétation de ces vestiges. Si la présence de l'ambon prouve indéniablement que nous avons affaire à un édifice destiné au culte chrétien, faut-il y voir un élément du monastère Saint-Jean, qui est censé occuper ces lieux dès le début du VI<sup>e</sup> s., ou s'agit-il de la cathédrale qui serait alors reconstruite sous l'épiscopat de Césaire ? Bien qu'aucun texte ne fasse mention de ces travaux colossaux, cette dernière solution, qui suppose un transfert de la cathédrale à une date postérieure à l'épiscopat de Césaire – comme l'avaient déjà proposé les éditeurs des écrits de l'évêque, M.-J. Delage et A. de Vogüé – paraît la plus probable. On voit en effet difficilement cette construction comme une église conventuelle pour le monastère. Il s'agit sans doute également de la *basilica* anonyme, mentionnée à quatre reprises dans la Règle de Césaire, qui, comme on l'avait signalé, était mitoyenne du monastère.

En revanche, si cet édifice est réellement la cathédrale Saint-Étienne, il faut aussi localiser ici le baptistère, les cellules des membres du clergé, l'hospice pour les malades, bref, tout un quartier épiscopal, qui ne laisse guère de place au monastère. Ce dernier ne peut donc que se trouver au nord de l'église, comme l'avait déjà supposé A. de Vogüé. Ce n'est qu'après le transfert de la cathédrale, entre le VI<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> s., que le monastère, dont on sait qu'il a été reconstruit par l'évêque Rostang (871-921), aurait été déplacé vers le sud, pour se trouver à partir du XII<sup>e</sup> s. à l'emplacement qu'il gardera jusqu'à l'époque moderne. Les données archéologiques, qui semblent attester un abandon de l'église paléochrétienne et une réoccupation vers les IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s., témoignent en faveur de cette hypothèse.

C'est surtout à partir du XII<sup>e</sup> s. que l'on appréhende le couvent, désormais placé sous le vocable de Césaire. Cette année, un effort particulier a été consacré à l'étude de l'évolution du site au Moyen Âge, tant par l'archéologie (E. Dantec) que par l'étude du bâti (V. Eggert). Ces travaux ont montré qu'après cette occupation du haut Moyen Âge, présente de façon lacunaire, le couvent s'installe un peu plus au sud, avec la construction, dès le début du XII<sup>e</sup> s., de l'église conventuelle Saint-Blaise puis, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s., avec l'élévation d'un édifice est-ouest, en moyen appareil très soigné, dont seul le mur nord est encore conservé dans les bâtiments modernes (mur nord du bâtiment A). Aucun autre mur de cette qualité n'a été trouvé sur le site et l'interprétation de

cette construction demeure problématique. On observe toutefois quelques blocs du même appareil, probablement en place, dans un mur perpendiculaire (mur est du bâtiment B). Ce dernier, d'abord considéré comme une construction préromane, a en fait plus probablement été mis en place dans le courant du XIII<sup>e</sup> s. Enfin, dans l'angle nord-est du bâtiment B, s'élève une autre construction du XIII<sup>e</sup> s., peut-être une maison de moniale.

Ces observations sont complétées par les données de la fouille, qui ont livré des murs et des niveaux de sol à l'ouest de la maison de moniale ; toutefois, plus au sud, comme à l'intérieur de l'église Saint-Blaise, le sol antique sert encore de niveau de circulation.

Ce secteur ne semble pas occupé avant la fin du XIII<sup>e</sup> s., où des constructions modestes tranchent avec la qualité de mur roman. À l'est du site, sur l'arasement de l'abside paléochrétienne, deux murs est-ouest, entre le mur est du bâtiment B et le rempart antique, doivent faire partie d'une construction dont le lien avec le reste du monastère pose problème, en particulier par son niveau de sol très élevé.

Ces dernières constructions ne semblent pas avoir duré longtemps, contrairement aux structures à l'ouest de la maison médiévale ou celles dans la partie ouest du secteur sud ; en effet, entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> s., l'abbaye connaît une série de modifications qui ne semble pas avoir modifié fondamentalement son plan (perçement de portes, de fenêtres, etc.), à l'exception du mur de clôture, érigé en 1625 à cheval sur l'abside paléochrétienne et les constructions à l'est du bâtiment B. Un plan de 1816, conservé aux Archives nationales, donne une impression sans doute fiable du monastère avec les transformations de la fin du XIX<sup>e</sup> s.

Marc Heijmans

**Benoit 1951** : BENOIT (Fernand) – Le premier baptistère d'Arles et l'abbaye Saint-Césaire. Nouvelles recherches sur la topographie paléochrétienne d'Arles du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> s. *Cahiers archéologiques* V, 1951.

**Duval 1991** : DUVAL (N.) – L'architecture culturelle. In : *Naissance des arts chrétiens*. Paris, 1991.

Moyen Âge, Moderne

## ARLES Cloître Saint-Trophime

Préalablement aux travaux de restauration du cloître, un diagnostic archéologique avait pour but l'observation du sous-sol afin de déterminer l'origine des remontées d'humidité. Sous la galerie nord et dans l'angle nord-est du préau, deux petits secteurs ont permis d'observer les arasements de murs appartenant probablement à une même construction. Au nord, deux maçonneries forment l'angle nord-ouest d'une structure. Leurs parements intérieurs sont recouverts par un épais enduit de mortier de tuileau. Au sud de la galerie, l'arasement du parement occidental d'un mur semble se situer dans le prolongement du parement détruit du mur ouest de l'angle septentrional, ce qui donnerait une extension nord-sud de plus de 6,60 m pour cet édifice. Il est lié avec un aménagement constitué de deux murs parallèles, distants de 0,30 m, qui se caractérisent par des assises de petits blocs disposés en retrait par rapport aux assises de la base et formant un espace quadrangulaire qui évoque un regard. La profondeur de l'espace intérieur a été explorée sur 0,40 m sans que le fond ne soit atteint. L'épais enduit de tuileau dans l'angle nord-ouest et la structure susceptible d'être un conduit hydraulique pourvu d'un regard suggèrent une construction liée à l'eau : citerne ou bassin.

Le sondage implanté dans l'angle sud-ouest du préau (fig. 92) a mis au jour un grand bâtiment constitué de deux espaces séparés par un mur de refend. La façade orientale comportait deux parties distinctes, disposées de part et d'autre d'un massif en saillie situé dans le prolongement du mur séparatif. Le mur de refend comporte une arcade formée de claveaux irréguliers qui n'a été que partiellement dégagée. D'un rayon estimé 2,90 m, elle permet de proposer une largeur minimum de 6 m, pour ce bâtiment parallèle à l'aile occidentale, dont il serait distant

de 2,10 m et une hauteur d'environ 3,50 m sous la clef de l'arc. Larges de 0,90 m, les murs sont construits en maçonnerie de moellons hétérométriques, de différents calcaires, agencés à joints gras, en assises régulières, séparées par d'importants lits de pose.

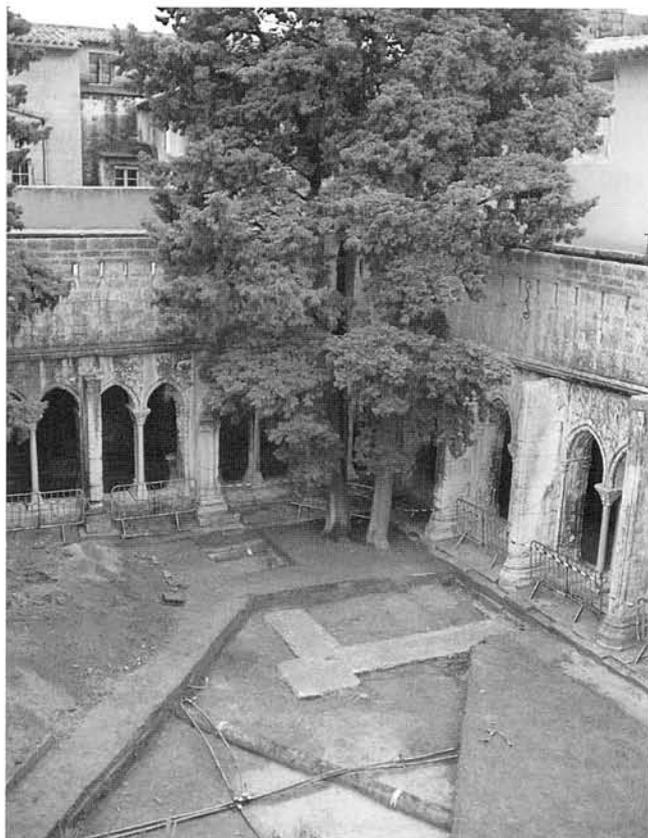


Fig. 92 – ARLES, cloître Saint-Trophime.  
Vue de l'arasement du bâtiment sud-ouest (Fr. Raynaud).

Cet édifice a certainement subsisté jusqu'au moment de la construction des galeries gothiques, ce qui pourrait être une des raisons du phasage du programme architectural.

Le sondage pratiqué dans la galerie nord a permis d'observer les assises supérieures des massifs de fondation des deux parties de l'aile septentrionale et du mur stylobate de la galerie. La structure initiale de l'aile nord présente une fondation qui est constituée, au-dessus d'un léger ressaut, de deux assises irrégulières de moellons, liés au mortier de chaux blanc et d'une assise sommitale de blocs formant un ressaut à la base de l'élévation et d'un chaînage d'angle de blocs correspondant à l'angle sud-est du mur séparatif des deux parties de l'aile nord. L'extension réalisée à l'est repose sur un massif de fondation édifié dans une tranchée étroite et présentant trois assises de moellons surmontées de deux assises de blocs formant un large ressaut à la base de l'élévation. Ces éléments sont liés avec un mortier de chaux gris, chargé de cailloutis et extrêmement compact. La fondation du mur stylobate est constituée d'au moins trois assises irrégulières de moellons, d'une assise de petits blocs disposés sur chant à joints gras et d'une assise de petits blocs posés à plat à joints vifs. Aucun aménagement particulier n'est réalisé à la base du pilier intermédiaire. L'élévation du stylobate est constituée d'une assise de petits blocs soigneusement taillés, posés sur chant à joints vifs et supportant les dalles formant l'entablement de la colonnade. À l'extérieur (fig. 93), le pilastre adossé au pilier intermédiaire oriental repose sur un massif de fondation, très partiellement observé. Il est aménagé avec des blocs disposés en parements, formant un gradin sur sa face méridionale et un ressaut à la base de l'élévation.



Fig. 93 – ARLES, cloître Saint-Trophime. Galerie nord, élévation extérieure du pilier intermédiaire est (Fr. Raynaud).

L'intervention archéologique a permis de dégager les bases du stylobate et du pilastre oriental de la galerie nord, en moyen appareil surmonté par la corniche à profil de tore de l'entablement. Lors de la construction, à la fin du XIV<sup>e</sup> s., des galeries ouest et sud, le segment méridional de la façade orientale et le mur de refend du bâtiment antérieur ont servi de fondations à un aménagement particulier de l'angle sud-ouest du préau. Un pilastre de la galerie ouest est plaqué contre le parement sud du mur de refend. L'entablement de l'arcade repose sur une petite assise de pierres qui surmonte directement l'arase de ce mur. Une élévation d'environ 0,50 m de haut a été conservée de ce côté. Le pilier intermédiaire de la galerie sud, qui est situé dans l'axe du mur oriental de l'édifice antérieur, présente un faisceau de colonnettes, surmonté par un départ d'arcade, dont le piédroit nord reposait sur l'arase du mur. L'espace est ainsi délimité à l'est par une arcature et au nord par un muret, servant peut-être de support à des arcs en retour. Il forme un quadrilatère de 6,15 m sur 4,25 m, isolé du reste du préau et qui pourrait correspondre au lavabo, petite construction pourvue d'une fontaine, fréquente dans les cloîtres. Aucun vestige du sol intérieur n'y a été retrouvé.

Le sondage réalisé dans la travée médiane de la galerie nord a permis l'observation d'un alignement, suivant un axe est-ouest, de tombes maçonnées, dont les cuves et les couvertures sont réalisées avec des dalles de calcaire tendre (fig. 94). Les inhumations postérieures ont été effectuées dans des cercueils. Au nord-ouest, une petite structure maçonnée, plaquée contre la fondation du bâtiment, correspond certainement à un ossuaire. Les quelques sépultures fouillées n'ont pas livré d'éléments de datation, elles appartiennent à la dernière phase d'inhumations pouvant s'étendre jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. et renfermaient les squelettes d'individus adultes. Toutes ont livré des dépôts secondaires d'ossements provenant des tombes antérieures ; parmi ceux-ci ont été recueillis des ossements d'adultes – dont une femme – et d'enfants. Dans l'angle nord-est du préau, deux tombes maçonnées ont été mises au jour contre le mur et le pilastre de la galerie. Au sud du sondage, quatre sépultures en pleine terre conservant des squelettes d'individus adultes ont été dégagées. Autour de la structure aménagée dans l'angle sud-ouest du préau, plusieurs fosses d'inhumations ont



Fig. 94 – ARLES, cloître Saint-Trophime. Vue des tombes de la galerie nord (Fr. Raynaud).

été repérées, la seule fouillée, en grande partie détruite, a livré le crâne et le haut du buste d'un individu juvénile. À l'intérieur, une tombe alignée sur le mur est a été profondément enfouie, elle renfermait le squelette d'un individu adulte <sup>1</sup>.

Le sondage implanté au centre du préau a révélé les vestiges d'une installation artisanale comportant une grande fosse circulaire, profonde de plus de 1 m et sur laquelle s'ouvrait un conduit voûté. Le comblement de la fosse

et les niveaux de destruction accumulés dans le conduit renfermaient de nombreuses briques présentant une face couverte de vitrification associées à des nodules de terre crue rubéfiée et des tessons de céramiques dont les plus récentes sont du XIX<sup>e</sup> s. Cette structure correspond certainement à un four de métallurgie probablement utilisé pour fondre des objets en bronze récupérés au moment de la Révolution. Elle a porté un important préjudice au cimetière claustral dont la surface est tronquée par cette installation.

1. Étude anthropologique effectuée par Renaud Lisfranc.

Frédéric Raynaud

Moyen Âge

ARLES

Moderne, Contemporain

## Chapelle Saint-Pierre de Montmajour

Dans le cadre de la consolidation et de la restauration de la chapelle ermitage Saint-Pierre à Montmajour (fig. 95), l'installation d'étais et de cintres préalablement à tous travaux devait masquer les faces internes de la série d'arcades centrales de l'édifice (fig. 96). Une opération de relevé pierre à pierre et une première analyse de cet élément étaient, par conséquent, nécessaires.

Cette série d'arcades forme une séparation entre deux chapelles orientées, l'une bâtie (au sud) et l'autre troglodyte (au nord). Elle délimite également les quatre travées



Fig. 95 – ARLES, chapelle Saint-Pierre de Montmajour. Vue intérieure de la chapelle Saint-Pierre (F. Blanc).



Fig. 96 – ARLES, chapelle Saint-Pierre de Montmajour. Vue de la série d'arcades centrales de l'édifice (F. Blanc).

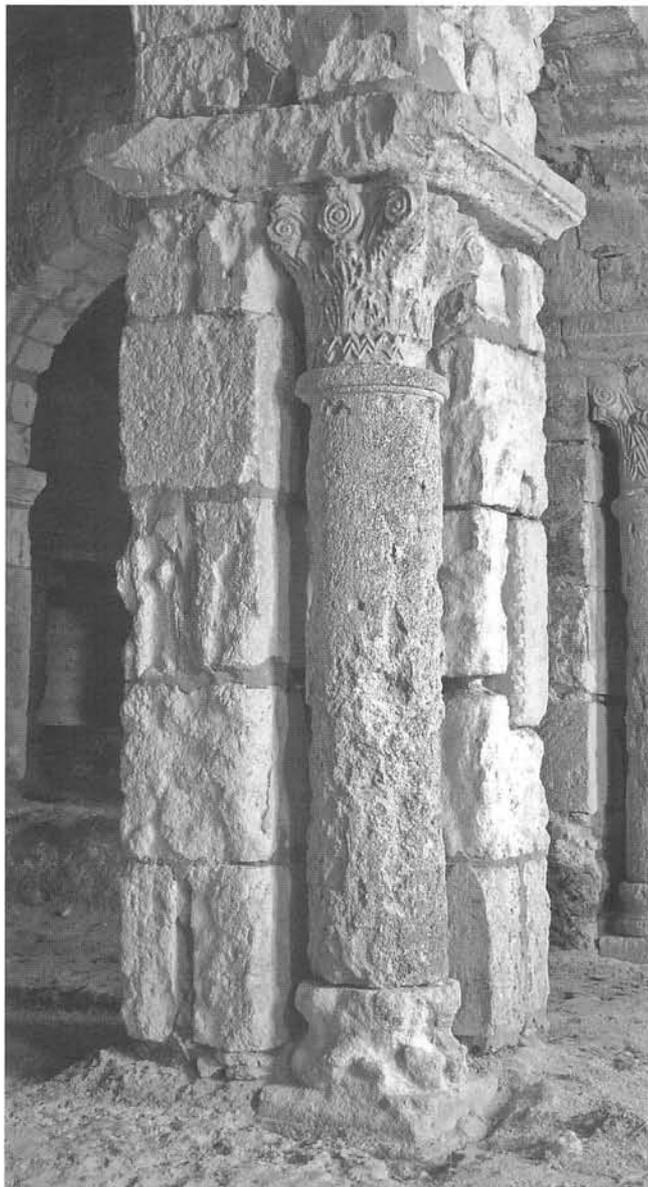


Fig. 97 – ARLES, chapelle Saint-Pierre de Montmajour. Détail d'une des piles (F. Blanc).

de la nef méridionale au moyen de quatre arcs. Les arcs des trois premières travées sont identiques en forme et dimensions. Le quatrième offre une ouverture légèrement plus grande pour une hauteur moins importante.

Le traitement esthétique est également différent. Pour les trois premiers arcs, chaque pile accueille une colonne composée d'une base attique, d'un fût à astragale et d'un chapiteau historié dont les motifs varient d'une colonne à une autre (fig. 97). Chacune de ces piles est couronnée par un tailloir dont les moulurations sont identiques pour toutes les arcades. Les colonnes sont épaulées par des piliers dont les pierres de taille sont disposées alternativement d'une assise à l'autre en carreau et boutisse. L'ensemble reçoit des arcs en plein cintre formés de douze assises régulières de 16,25 cm. Chacune d'elles est composée de deux voussoirs. La quatrième travée présente un arc formé des mêmes éléments avec toutefois deux assises supplémentaires. Il repose sur deux piliers simples composés comme les précédents, mais sans colonne.

L'ensemble de la structure interne, hormis des restaurations récentes parfaitement identifiables, est synchrone. Le programme général paraît s'être articulé autour du

emploi des chapiteaux. En effet, les colonnes reposent directement sur le rocher qui a été creusé afin que la hauteur voulue s'adapte parfaitement aux chapiteaux. Ces derniers ont par ailleurs été légèrement retouchés à leur jonction avec les piliers qui les épaulent. S'agissant de la troisième travée, on peut noter la présence d'un autre emploi, disposé en carreau dans une des piles dont les pierres de taille formant l'assise inférieure ont été retouchées pour s'adapter à cet élément. Au moins un autre emploi, au niveau de la face occidentale de la dernière travée, a été mis en évidence.

Reste la question de la datation de l'ensemble qui, pour le moment, est attribué au XI<sup>e</sup> s., en référence aux sources écrites. Sous la pile orientale de la première travée, un dallage antérieur ou contemporain de la structure originale devrait permettre de préciser cette datation après fouille. Ce dallage a été restauré postérieurement. Dans sa forme actuelle, il couvre l'ensemble de la chapelle méridionale. À la jonction des deux dallages, un tesson de céramique vernissée, daté du XIX<sup>e</sup> s., permet de préciser la période de restauration.

Fabien Blanc

## ARLES 27 rue Élie Giraud

Moderne

Le diagnostic archéologique réalisé en mars 2008 a porté sur une zone restreinte au pied de la façade nord d'un immeuble moderne, sur une petite place publique sise 27 rue Élie Giraud. La nécessité d'aménager un escalier en sous-sol au pied de la façade, destiné à pénétrer par l'extérieur dans une cave située sous le rez-de-chaussée de l'immeuble, risquait d'affecter d'éventuels niveaux historiques sous le niveau du sol de la placette.

Un sondage archéologique a été donc réalisé à l'emplacement du décaissement destiné à la construction du futur escalier.

Ce sondage (2,10 x 1,33 m) a permis de dégager, sous une première calade en galets de quartzite installée au-dessous de l'enrobé actuel, plusieurs couches meubles sédimentées correspondant à des niveaux d'exhausse-

ment du sol ; ces niveaux contenaient tous des artefacts céramiques modernes (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.) auxquels étaient associés quelques artefacts antiques.

À 1,44 m de profondeur, une deuxième calade a été découverte, de même nature que la précédente, sur laquelle gisaient quelques artefacts modernes (céramiques XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.). Cette calade reposait sur un lit de sable argileux. Au-dessous, prenaient place les infrastructures du mur de façade.

Les fondations de cette façade ont pu être examinées à cette occasion. Il semble qu'elles aient été implantées avant même la constitution des niveaux de calades et de remblais sédimentés.

Joël-Claude Meffre

## Bouc-Bel-Air La Babiole

Diachronique

Une campagne de diagnostic archéologique a été réalisée au lieu-dit La Babiole, sur la commune de Bouc-Bel-Air, en amont d'un projet immobilier. Le site de La Babiole est situé en plaine à environ 180 m d'altitude, entre l'extrémité ouest des collines où est édifié le vieux village de Bouc-Bel-Air (Le Crêt, 271 m) et les contreforts nord du massif de l'Étoile (Baou Roux, 311 m) qui abrite un oppidum auquel il donne son nom.

Ce secteur montre un fort potentiel archéologique. Il y a une dizaine d'années, sur une des parcelles avoisinant le présent projet, des prospections pédestres avaient permis de collecter des indices d'occupation gallo-romaine (Mocci, Nin 2006), ce qui est à l'origine de la prescription du présent diagnostic.

À quelque 500 m au sud, à l'emplacement de l'actuel complexe sportif Décathlon, dans le quartier de la Petite

Bastide, des sondages effectués en 1999<sup>1</sup> suivis d'une fouille en 2000<sup>2</sup>, permettaient d'étudier des structures d'habitat datées du Néolithique final ou récent.

Cinq des onze sondages ouverts à la pelle mécanique sur l'ensemble des parcelles (9 765 m<sup>2</sup>) ont révélé des témoignages d'occupation s'échelonnant du Néolithique à la période moderne : deux fosses néolithiques, deux fosses antiques (I<sup>er</sup> s. de n. è.), trois tranchées agraires médiévales (XIV<sup>e</sup> s.) et un aqueduc moderne alimentant le bassin de la bastide de la Babiole, mitoyenne à l'ouest. Ces découvertes isolées sont privées de leur niveau respectif d'occupation, ce qui ne permet pas de déterminer une quelconque organisation ni même de supposer

1. Voir *BSR PACA* 1999, 84.

2. Voir *BSR PACA* 2000, 94-95.

l'emprise initiale des activités successives. Le site a pu n'être occupé que de façon sporadique mais il est plus vraisemblable, à en juger la faiblesse du recouvrement sédimentaire sur le toit du substrat (entre 0,20 et 0,70 m de profondeur), d'envisager que seuls quelques creusements ont été épargnés par les remaniements liés à la mise en culture des sols.

Ces résultats sont assez décevants en regard de la présence de matériel antique assez abondant en surface, révélé par des prospections. La présence d'un site rural antique n'a pas été confirmée.

Brigitte de Luca et Michel Maurin

**Mocci, Nin 2006** : MOCCI (Fl.) dir., NIN (N.) dir. – *Aix-en-Provence, pays d'Aix et val de Durance*. Paris : AIBL, MCC, 2006. 781 p. (Carte archéologique de la Gaule ; 13, 4).

Moderne

## CASSIS

### Four à chaux de la Marcouline

Le site a été découvert par Alain Revest (†) et les membres de l'association « Les Drailles de la Mémoire » de Cassis, parmi lesquels R. Stabile et S. Jourdan. Situé au fond d'un vallon, le four est très bien conservé en élévation. Il est construit en pierre sèche ; les parois externes présentent un fruit important et, de part et d'autre de la gueule, deux volées de marches formées de grandes dalles encastrées dans le mur comme dans certains murs de culture en terrasses permettent l'accès au sommet. À l'intérieur, le four est bâti en pierres liées à l'argile et en partie creusé dans le sol (substrat apparent).

Le sondage consistait à mettre au jour une moitié du four, en établissant une coupe dans l'axe diamétral de la gueule (nord-sud). La stratigraphie est typique des fours à chaux : remblai composé d'humus et de terre arable dans les parties supérieures, puis couches de chaux carbonatée contenant des nodules vitrifiés recouvrant les restes charbonneux du foyer. Ce dernier tapisse la quasi-totalité du fond et forme une accumulation au pied

de la gueule. Le fond du four est constitué d'une argile très rubéfiée et dure, sur une profondeur de plusieurs centimètres. Ce sol se situe à environ 2 m en dessous du niveau de la gueule. La découverte de quelques tessons de céramique vernissée dans le comblement du four permet d'avancer l'hypothèse d'une datation moderne (XIX<sup>e</sup> s. ?)

La structure présente un mur localisé sous le seuil de la gueule qui ne semble pas correspondre à une banquette car il ne fait pas le tour du foyer. L'aménagement de la gueule (seuil, linteau et piédroits) ne semble pas conservé. L'aire de travail est délimitée par des murs évasés vers l'extérieur.

Les prélèvements anthracologiques (analyse en cours) effectués par Chr. Vaschalde ont permis de mettre au jour des charbons présentant un diamètre généralement inférieur à 5 mm, ainsi que des brindilles et des feuilles de *Quercus coccifera* dans la partie inférieure du foyer.

Claude Thomas

Moderne

## LA CIOTAT

### Rue de l'Hôpital (îlot Saint-Jacques)

Le projet d'aménagement d'une voie piétonne sur la parcelle AD 73, comprise dans le périmètre de réhabilitation de l'îlot Saint-Jacques, a entraîné une campagne de sondages complémentaire à celle qui avait été organisée en 2006<sup>1</sup>.

1. Voir *BSR PACA* 2006, 123 ; voir également le rapport final de diagnostic 2006 de P. Reynaud, Br. Vasselin et C. Castrucci « Rue de l'Hôpital (AD 389) à La Ciotat (Bouches-du-Rhône) », 49 p., déposé au SRA DRAC-PACA.

Cette opération a confirmé l'extension du cimetière moderne paroissial dans la partie sud-est de l'emprise, proche de l'ancienne chapelle Sainte-Anne.

Une quinzaine de sépultures, orientées nord-ouest/sud-est, a été mise au jour dans deux sondages situés au sud-ouest du terrain. Conservées à environ 0,70 m de profondeur, elles occupent une surface minimale de 18 m<sup>2</sup>. Leur fouille partielle indique des inhumations en pleine terre et, dans deux cas au moins, en cercueil cloué. Les individus sont déposés la tête au nord-ouest,

contrairement à ceux repérés en 2006 dans la parcelle contiguë AD 389. Parmi les sujets identifiables, cinq au minimum concernent des immatures.

Plusieurs petits objets recueillis sur quatre défunts témoignent de l'inhumation en linceul (quatorze épingles dans une sépulture d'enfant), mais aussi de la piété (trois chapelets et une médaille dans trois sépultures).

Dans les secteurs nord-est et nord-ouest, les vestiges reconnus dans cinq sondages semblent liés à des activités de construction (fosses d'extraction et de gâ-

chage), d'épierrement de bâti, ou localement agraires. Ces indices sont à mettre en relation avec ceux attestés aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. dans la cour du bâtiment proche des Oratoriens <sup>2</sup>:

Patrick Reynaud  
avec la collaboration de  
Régis Pasquini et Brigitte Vasselina

2. Voir BSR PACA 2000, 95-97.

Protohistoire, Antiquité

## FONTVIEILLE Le Castelet 2

haut Moyen Âge

### ◆ Le contexte

Le site du Castelet, au sud-ouest de la commune de Fontvieille, a fait l'objet de nombreuses campagnes archéologiques entre 1953 et 1975, sous l'impulsion de L. Poumeyrol. Ses efforts s'étaient portés essentiellement sur l'oppidum, occupé de la fin du VII<sup>e</sup> s. à la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. n. è.

Les prospections menées en septembre 2008 avaient donc pour but l'évaluation du potentiel archéologique des abords de ce gisement. Seules quelques mentions de ramassages concernaient les pentes et la plaine ; il était en effet nécessaire de préciser les données fournies par L. Poumeyrol. De nombreux éléments justifiaient cette prospection, que ce soient des sources écrites d'origines diverses, des informations orales ou encore des constatations *in situ*.

La campagne a eu lieu du 2 au 6 septembre 2008, période durant laquelle ont été prospectées neuf parcelles, soit une superficie d'environ 33000 m<sup>2</sup>.

Outre le matériel épars autour de l'oppidum constituant un "bruit de fond" plus ou moins conséquent, un site, dit Castelet 2, a été mis en évidence sur la parcelle 23. Différentes séquences chronologiques ont été reconnues, parmi lesquelles la Protohistoire et l'époque moderne sont les plus représentées. Ce sont 9136 fragments de céramiques qui ont été répertoriés, dont plus d'un tiers a été ramassé sur le site.

### ◆ Le Castelet 2

Situé à environ 200 m à l'ouest du plateau du Castelet, ce gisement avait été signalé dès 1956 par L. Poumeyrol (Poumeyrol 1956, 44). Il y avait ramassé des céramiques campaniennes et sigillées, des amphores, des monnaies de Nîmes et de Marseille, ainsi qu'une statuette en argile jaune représentant une Minerve casquée. Le fouilleur le qualifiait de « petit habitat » et l'estimait occupé de la fin du VII<sup>e</sup> s. av. n. è. à l'époque augustéenne (Gateau, Gazenbeek 1999, 181). Les prospections ont permis de localiser plus précisément ce site que de très nombreux blocs de pierre (parfois taillés) et d'importants fragments de tuile marquaient au sol.

◆ D'après l'étude céramique, l'occupation de bas de pente aurait débuté dans la première moitié du VI<sup>e</sup> s.,

alors que celle de l'oppidum daterait du milieu du VII<sup>e</sup> s. av. n. è. Outre les céramiques non tournées provençales qui apparaissent dès 700/650 av. n. è., quelques fragments d'amphores étrusques viennent confirmer les datations les plus hautes. Au cours des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. av. n. è., le Castelet 2 semble se développer à l'instar de l'oppidum : premières céramiques à pâte claire massaliète, grises monochromes, amphores massaliètes. Par la suite, ce sont les amphores magno-grecques, les céramiques attiques à vernis et figures noires qui intègrent le mobilier, ainsi que les céramiques non tournées de l'étang de Berre.

◆ Pour le deuxième âge du Fer, sont toujours présentes les céramiques non tournées régionales, les céramiques à pâte claire et les amphores massaliètes. Les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n. è., rarement attestés dans nos régions, le sont ici grâce à la présence de certaines formes de céramiques non tournées des ateliers des rives de l'étang de Berre mais également par les céramiques de la côte catalane.

◆ L'introduction de céramiques campaniennes au début du II<sup>e</sup> s. av. n. è. accompagne celle de communes puniques, de non tournées du Languedoc oriental, de claires récentes ou encore de communes italiques. Les amphores italiques de type Dressel viendront compléter ce répertoire avec les céramiques non tournées des ateliers des Alpilles.

◆ L'occupation du Castelet 2 se poursuit à l'époque augustéenne et durant le I<sup>er</sup> s. de n. è., occupation confirmée notamment par la présence d'amphores massaliètes impériales, bétiques ou tarraconnaises ainsi que de sigillées italiques et sud-gauloises. L'occupation semble alors s'éteindre, à la fin du I<sup>er</sup> s. de n. è.

◆ Après une phase d'abandon, une dernière période d'occupation est envisageable puisqu'un petit nombre de fragments relatifs à des amphores africaines ou lusitaniennes ont été répertoriés, ainsi que de rares tessons de céramique africaine de cuisine et de céramique sigillée claire D. L'ensemble de ces vestiges fait référence au Bas-Empire et au haut Moyen Âge, couvrant ainsi une période allant du III<sup>e</sup> s. au VII<sup>e</sup> s. de n. è.

De très nombreux fragments de meules en basalte et de tuiles ainsi que plusieurs scories ont également été ramassés dans cette zone, éléments qui n'apparaissent pas sur l'oppidum.

### ◆ Conclusion

Nous insisterons sur l'aspect très positif de cette première campagne sur le Castelet. Les données concernant l'occupation de bas de pente ont ainsi pu être soumises à une vérification rigoureuse sur le terrain et nous avons pu affiner sa chronologie.

En l'absence de structures visibles en surface, il nous a été impossible de caractériser ce gisement : seules les investigations futures pourront le permettre.

Élodie Martin-Kobierzyki

**Poumeyrol 1956** : POUMEYROL (L.) – Le Castelet, Fontvieille. Compte rendu du XXX<sup>e</sup> congrès de Lyon (1955). *Rhodania*, 1956, 35-45.

**Gateau, Gazenbeek 1999** : GATEAU (F.), GAZENBEEK (M.) – *Carte Archéologique de la Gaule. Les Alpilles et la Montagnette. Académie des Inscriptions et Belles Lettres*. Paris, 1999, 464 p. (Carte archéologique de la Gaule, 13/2).

Moyen Âge

## FONTVIEILLE Castrum de Montpaon

### ◆ Sources historiques

Contrairement au château des Baux (Maufras 1990) et aux Tours de Castillon (Paone 1989), le castrum de Montpaon, mentionné de façon succincte dans plusieurs travaux d'historiens (Auvergne 1906-1907 ; Barthélémy 1882 ; Paulet 1902), n'a fait l'objet à ce jour d'aucune étude archéologique<sup>1</sup>.

La plupart de ces travaux ne manifestent d'ailleurs pour ce site qu'un intérêt très secondaire. Les quelques lignes qu'y consacre le comte Revel du Perron font état de la présence de tombes et d'une chapelle Saint-Ferréol, dont le vocable demeure inconnu dans les sources (Revel du Perron 1871, 162). Dans l'ouvrage qu'il consacra en 1902 aux Baux et à Castillon, l'abbé Paulet fait plusieurs fois référence au Montpaon (Paulet 1902) mais il s'agit, dans la plupart des cas, de sources tardives (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.). Dans les années 1930, Fernand Benoit évoque succinctement le site en insistant sur la présence d'aménagements semi-rupestres (Benoit 1935, 26).

Montpaon ne semble pas attesté dans les sources avant la fin du XII<sup>e</sup> s. (Maufras 1990, 93).

Sur le terrain, le mobilier retrouvé en prospection (céramique commune grise kaolinitique) suggère toutefois une origine plus ancienne<sup>2</sup>.

Il pourrait en effet avoir participé, dès le commencement du XI<sup>e</sup> s., au contrôle des marges occidentales de la toute jeune seigneurie des Baux constituée en grande partie par l'accaparement des biens de l'Église dans la vallée des Baux et les plaines adjacentes quelques décennies plus tôt. Historiquement, cette datation haute ne repose cependant, à ce jour, que sur une mention extraite de l'ouvrage de l'abbé Louis Paulet consacré aux Baux et à Castillon. On peut regretter que l'auteur n'ait pas jugé nécessaire de préciser la référence et la localisation de cette source majeure. Il s'agirait d'une bulle de Benoit VIII, datée de 1024, qui mentionnerait « Hugues de Baux, sei-

gneur des Baux, de Montpaon et de Meyrargues » (Paulet 1902, 14). Les recherches en archives effectuées cette année n'ont pas permis d'en retrouver la trace<sup>3</sup>.

La création de Montpaon peut-elle être réellement datée des premières décennies du XI<sup>e</sup> s. et, si tel était le cas, quelle forme le castrum offrait-il à ce moment-là ? Se restreignait-il aux limites du quartier haut ? Il paraît peu probable qu'il ait été conçu initialement selon le plan qu'on lui connaît à ce jour, ce dernier correspondant plus vraisemblablement à l'organisation d'un village castral plus tardif du second *incastellamento* établi ici dans le contexte politique particulier des guerres baussenques.

Des "hommes" de Montpaon on ne sait quasiment rien. En 1269, la liste des témoins produite pour une enquête de bornage, ordonnée par Charles d'Anjou, fournit tout au plus le nom d'un habitant du castrum, un certain Raimondus Faber<sup>4</sup>. L'estimation de l'effectif de la population du castrum durant cette période relève d'un exercice difficile en raison notamment de l'absence, dans les sources, de données concernant le nombre de feux. Les seuls documents disponibles à ce jour correspondent en effet à des listes d'hommages. Selon Édouard Baratier, ces listes associaient à la population masculine mobilisable dès l'âge de quatorze ans celle des hommes trop âgés pour le port des armes. Cet effectif, toujours plus important que le nombre de feux réels, reste par conséquent d'un usage délicat en termes d'estimation démographique. En 1271, soixante-deux hommes de Montpaon prêtent l'hommage dans le château des Baux. Cinquante-trois ans plus tard, seuls quarante-quatre hommes sont recensés pour la même obligation, soit un recul de 17 % (Baratier 1961, 144).

1. Le programme en cours s'inscrit dans le cadre d'un projet de mise en valeur soutenu par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, propriétaire des terrains, la commune de Fontvieille, le ministère de la Culture, le CNRS et l'université de Provence.

2. Ces tessons ont été principalement ramassés dans le sentier d'accès au site, aux abords immédiats du rempart qui défendait le quartier bas.

3. Nous tenons à remercier Floriant Tenet, doctorant à l'université de Provence, pour les vérifications dont il s'est chargé, aux archives municipales d'Arles, concernant cette source. Jean-Philippe Lagrue (service intercommunal du patrimoine de Ouest-Provence) avait précédemment proposé de rechercher cette chartre dans le cartulaire de Saint-Trophime d'Arles. Merci également à Henri Amouric (LAMM CNRS), Cyril Dumas (service du Patrimoine des Baux), Jean-Bernard Elzière (historien, Arles), Bruno Marty (historien, Saint-Étienne-du-Grès), Philippe Rigaud (historien, Arles), Véronique Rinalducci (Inrap), Émeline Roucaute (université de Provence/Archives municipales de Tarascon).

4. Renseignement Jean-Bernard Elzière.

### ◆ Les vestiges

Les vestiges visibles se répartissent en deux quartiers distincts, haut et bas, chacun défendu par un rempart. La partie inférieure du castrum est masquée par les éboulis et affectée par une forte déclivité. D'une façon générale, les élévations bâties conservées demeurent extrêmement rares, probablement en raison du démantèlement et des pillages dont le site fit manifestement l'objet dès son abandon au début de l'époque moderne. Quelques explorations clandestines furent réalisées anciennement et paraissent avoir concerné principalement le quartier haut. Nous ne disposons d'aucune information concernant la localisation précise de ces travaux. La présence d'amas de tuiles fragmentées et l'absence de sédimentation dans la partie occidentale permettent de supposer que c'est dans ce secteur qu'eurent lieu les principales explorations. Le matériel provenant de ces dégagements a été récemment récupéré et confié pour étude au LAMM.

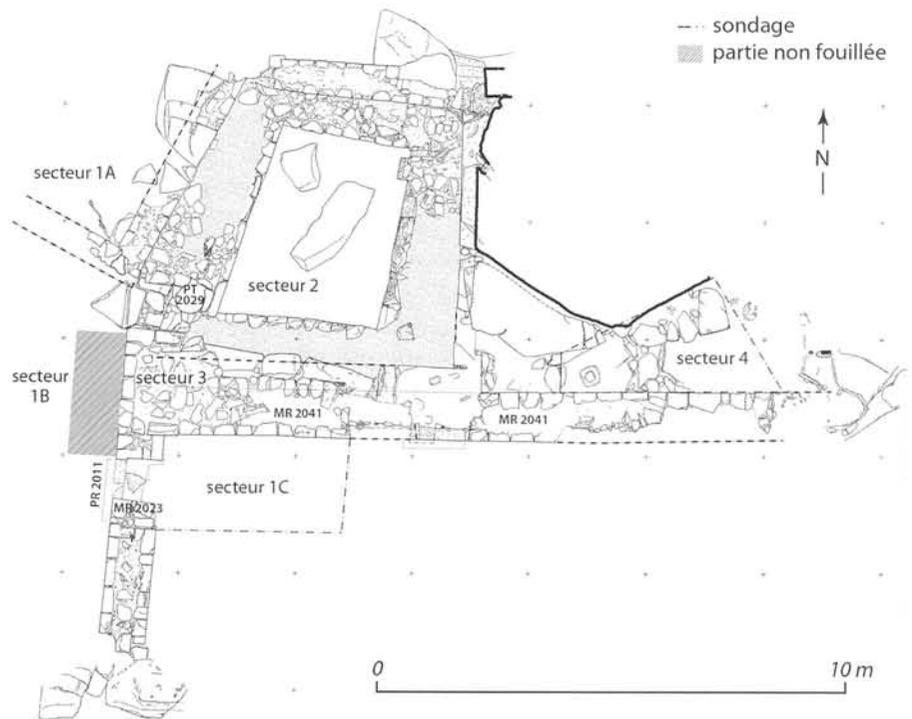


Fig. 98 – FONTVIEILLE, castrum de Montpaon. Zone 2. Plan des vestiges découverts en 2008 (M.-L. Laharie et J.-Chr. Tréglià).

### ◆ Les sondages de 2008

Un sondage<sup>5</sup> a été réalisé cette année au sommet du castrum dans un secteur qui paraissait avoir été épargné par les fouilles clandestines. Plusieurs sections de murs en moyen appareil affleuraient en surface et laissaient entrevoir la présence d'un édifice intégré au logis seigneurial (fig. 98).

Les données récoltées à l'issue de cette première campagne ne restituent qu'une image fragmentée de la formation et du développement du logis seigneurial. Les séquences stratigraphiques des différents secteurs ne peuvent pas, en effet, encore être mises en relation dans un phasage général, faute de lien direct entre elles. Elles autorisent toutefois la formulation de quelques observations.

On perçoit en particulier, parmi les occupations les plus anciennes de chaque secteur, la présence d'aménagements rupestres sommaires (trous de poteau, tranchées) et d'indices d'une activité d'extraction, qu'il faut peut-être mettre en relation avec les premières campagnes de construction du logis.

La plupart de ces vestiges demeurent pour l'instant difficiles à dater. Ils paraissent, à ce niveau de l'étude, antérieurs à la fin du XIII<sup>e</sup> s. Le mur sud de l'édifice MR 2041, bâti en moyen appareil, pourrait



Fig. 99 – FONTVIEILLE, castrum de Montpaon. Zone 2. Citerne (J.-Chr. Tréglià).

également avoir été construit avant cette période. La citerne découverte cette année et les aménagements qui lui furent ajoutés (puits PT 2029) paraissent postérieurs (fig. 99). Le rétrécissement de la porte principale PR 2011 (PR 2023) fut pour sa part réalisé vers le milieu du XVI<sup>e</sup> s. L'ultime occupation (FY 2002, FY 2052), vraisemblablement sommaire, se rattache peut-être à la campagne de démantèlement qui suivit le siège de l'hiver 1596.

Marie-Laure Laharie et Jean-Christophe Tréglià

**Auvergne 1906-1907** : AUVERGNE (J.) – Fontvieille, notes et documents. *Bulletin de la Société des Amis du Vieil Arles*, 4<sup>e</sup> année 1906-1907, 399-415.

**Baratier 1961** : BARATIER (É.) – *La démographie provençale du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s. avec chiffres de comparaison pour le XVIII<sup>e</sup> s.* Paris, 1961.

5. L'équipe de fouille comptait cette année Élixa Bailly (université de Provence, master 2), Marc Brion (LAMM CNRS), Alexandre Buhler (université de Provence, doctorant), Laura Deye (université de Provence, master 1), Chloé Heurwitz (université de Provence, licence 3), Marie-Laure Laharie (LAMM CNRS), Cécile Larchey (université de Provence, master 1), Véronique Rinalducci (Inrap), Olivier Thuaudet (université de Provence, doctorant), Marie Valenciano (université de Provence, licence 3), Florian Tenet (université de Provence, master 2), Jean-Christophe Tréglià (LAMM CNRS).

**Barthélémy 1882** : BARTHELEMY (L.) – *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison de Baux*. Marseille : Barlatier-Feissat, 1882.

**Benoit 1935** : BENOIT (F.) – *Les Baux*. Paris : Éd. Henri Laurens, 1935, 112 p. (coll. Petites Monographies des Grands Édifices de la France).

**Maufras 1990** : MAUFRAS (O.) – Le castrum des Baux de Provence. *Provence Historique*, XL, 159, 1990, 77-95.

**Paone 1989** : PAONE (F.) – *Le château de Castillon, étude historique et fouille de l'habitat villageois*. Aix-en-Provence : université de Provence, 1989, 2 tomes (mémoire de maîtrise sous la direction de Gabrielle Démians d'Archimbaud).

**Paulet 1902** : PAULET (abbé L.) – *Les Baux et Castillon. Histoire des communes des Baux, du Paradou, de Maussane et de Mouriers*. 1902. Culture Provençale et Méridionale Reprint, 1987, 394 p.

**Revel du Perron 1871** : REVEL DU PERRON (A.) – *État descriptif de l'arrondissement d'Arles, dictionnaire topographique*. Amiens, 1871.

Moyen Âge ?

## FOS-SUR-MER L'Hauture

Moderne, Contemporain

L'Hauture, nom attribué au rocher de Fos-sur-Mer, domine étangs et mer du haut de ses 32 m. La muraille médiévale ceint parfaitement l'éminence et enferme, de nos jours, sur une plate-forme aménagée de 12 000 m<sup>2</sup>, quelques corps de bâtiments, les vestiges de l'ancien château, le donjon, le logis seigneurial et l'église Saint-Sauveur. La zone d'intervention du diagnostic se trouve dans l'angle sud-est du promontoire, directement à l'arrière du mur d'enceinte qui, menaçant ruine, fut en partie remonté à l'identique en 1992<sup>1</sup>.

Cette éminence rocheuse est constituée de grès coquilliers de couleur beige à ocre du Miocène moyen. La problématique ainsi que les structures mises au jour sont susceptibles de rendre compte d'une page de l'histoire propre à la formation du village et du castrum qui, dans l'absolu, remonterait au X<sup>e</sup> s.

Les vestiges rencontrés sont très proches de la surface (entre 10 à 20 cm de profondeur) et comptent d'abord une modeste carrière pour extraire le calcaire Burdigalien (grès coquillier). La technique d'extraction et la dimension des fosses présentent des similitudes (taille et période d'exploitation) avec les carrières découvertes *extra muros*, visibles sur le flanc oriental et septentrional de la colline. Cet ensemble de carrières serait en mesure de répondre à la demande en matériaux relative à une phase de construction soutenue pendant le XVIII<sup>e</sup> s. Ensuite, deux sols construits associés à des murs constituent les seuls vestiges témoins de l'histoire du dernier immeuble sis sur la parcelle et ruiné en 1992.

En revanche, un état de bâti antérieur au XVIII<sup>e</sup> s. mais non daté précisément, subsiste dans la partie occidentale de la parcelle, avec des lambeaux de sédimentation de sols et des murs relatifs à trois états de construction et d'occupation. Leur relation chronologique avec le rempart médiéval n'a pas pu être établie.

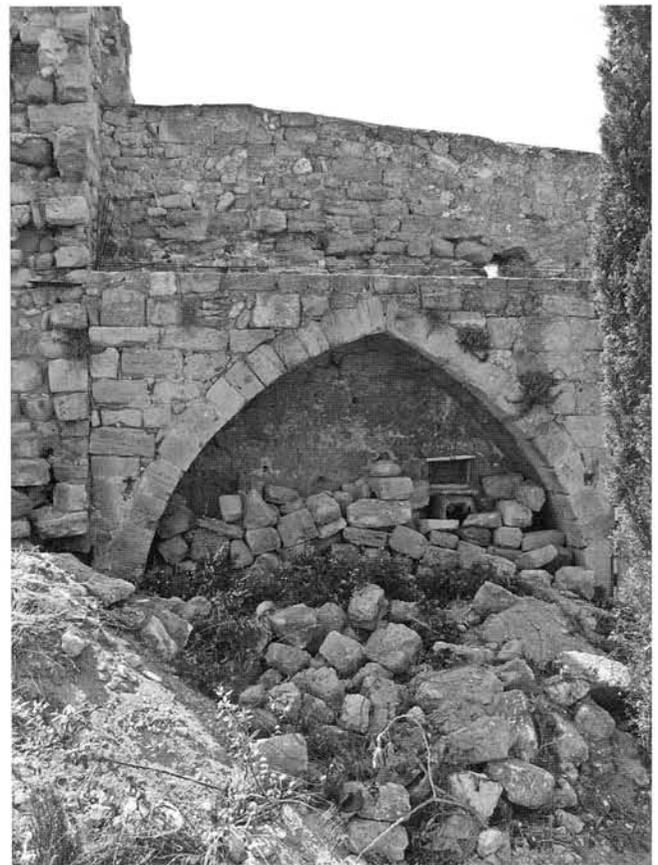


Fig. 100 – FOS-SUR-MER, l'Hauture. Arc brisé en tiers-point prenant appui contre le parement interne du mur de fortification médiévale (Fr. Conche).

Cependant une série d'arcs brisés en tiers-point du XVI<sup>e</sup> s., soutenant le chemin de ronde, vient en appui du parement interne du mur de fortification (fig. 100).

Frédéric Conche

1. Opération Inrap réalisée en collaboration avec Chr. Voyez (Inrap) et J.-Ph. Lagrue (SAN Ouest-Provence).

L'emprise est concernée au deux tiers par le parcours d'un ancien vallon comblé de formations détritiques du dernier Glaciaire ou du Tardiglaciaire dont une partie de la puissance fut révélée jusqu'à 3,50 m de profondeur. Hors emprise, immédiatement à l'ouest du projet, est répertorié un habitat du Haut-Empire, sans doute un établissement rural de type *villa*.

Ce diagnostic <sup>1</sup> a révélé deux grandes périodes d'occupation couvrant 2000 m<sup>2</sup>.

En bordure d'un ancien talweg, fut mis en lumière un paléosol formé de sédiments anthropisés puis colluvionnés recouvrant quelques vestiges d'occupation de l'âge du Bronze. Ces derniers n'arborent pas directement les attributs d'un habitat mais plus certainement la périphérie d'un gisement plus dense et mieux structuré dont des artefacts furent mobilisés par les colluvions. Néanmoins les vestiges se distinguent par des fosses circulaires trop peu profondes pour convenir au stockage de denrées, d'autres, polymorphes, relatives à de vastes dépressions difficiles à caractériser (anciennes mares, fossés ou vastes fosses d'extraction) ainsi que des lambeaux de sols d'occupation conservés dans les dépressions du substrat. Cependant on compte aussi un foyer à pierres chauffantes dont le plan quadrangulaire est plutôt spécifique d'un usage au premier âge du Fer.

Concernant la période antique, il est fort probable que les structures rencontrées se rattachent à la *villa* répertoriée dans les parcelles voisines. On évoquera en particulier



Fig. 101 – GÉMENOS, RN 8, le Douard ouest. Bassin de recueil et son escalier interne (Fr. Conche).

un bassin de recueil du jus de presse dont on estime qu'il manque 0,60 m d'élévation et peut-être une fondation de mur (fig. 101). Ainsi estimé, l'impact de l'arasement du bâtiment aurait fait disparaître des équipements connexes comme le pressoir. Cependant on compte d'autres structures en creux, en particulier un dépotoir puis une vaste fosse quadrangulaire qui témoignerait du démantèlement d'une autre installation technique. L'étude du mobilier céramique nous donne le "bruit de fond" quant à la durée d'occupation des aménagements, soit du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. Cependant un autre mur matérialiserait peut-être un état antérieur.

Frédéric Conche

1. Opération Inrap réalisée en collaboration avec Brigitte Vasselín, Noëlle Nin et Catherine Richarté (céramologue).

## GRAVESON

### ZAC du Sagnon

Protohistoire à Moyen Âge

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet initié par la communauté de communes Rhône-Alpilles-Durance sur la commune de Graveson. Le projet prévoit l'aménagement d'un terrain de 39 ha en vue de la création d'une ZAC, dénommée ZAC du Sagnon.

Le terrain concerné par cette opération est localisé à 3 km au nord du village (aux confins des communes de Rognonas et de Barbentane). Il prend la forme d'un polygone, qui s'étire du nord au sud sur une longueur de 1450 m pour une largeur moyenne de 280 m, bordé à l'ouest par la route départementale 570N.

L'emprise du projet est constituée principalement de parcelles agricoles composées de vergers et de cultures sous serres.

L'opération de diagnostic a été fractionnée en trois tranches réparties en fonction des priorités de l'aménageur <sup>1</sup>. Au total, 352 sondages ont été pratiqués, à l'aide d'une pelle mécanique, par une équipe composée de deux à trois archéologues <sup>2</sup> (fig. 102).

La présence de la nappe phréatique à une profondeur inférieure à 1 m, associée à une météo exceptionnellement pluvieuse, a rendu les conditions d'intervention particulièrement difficiles.

1. Les deux premières tranches, représentant une surface de 36 ha à expertiser, ont été réalisées du 14/04/2008 au 31/10/2008 avec une interruption de sept semaines du 11/07 au 31/08. La troisième tranche, qui concerne les trois derniers hectares, interviendra normalement au printemps 2009.

2. Équipe Inrap : R. Gaday (responsable d'opération), X. Milland (technicien), E. Sagetát (assistante d'études).

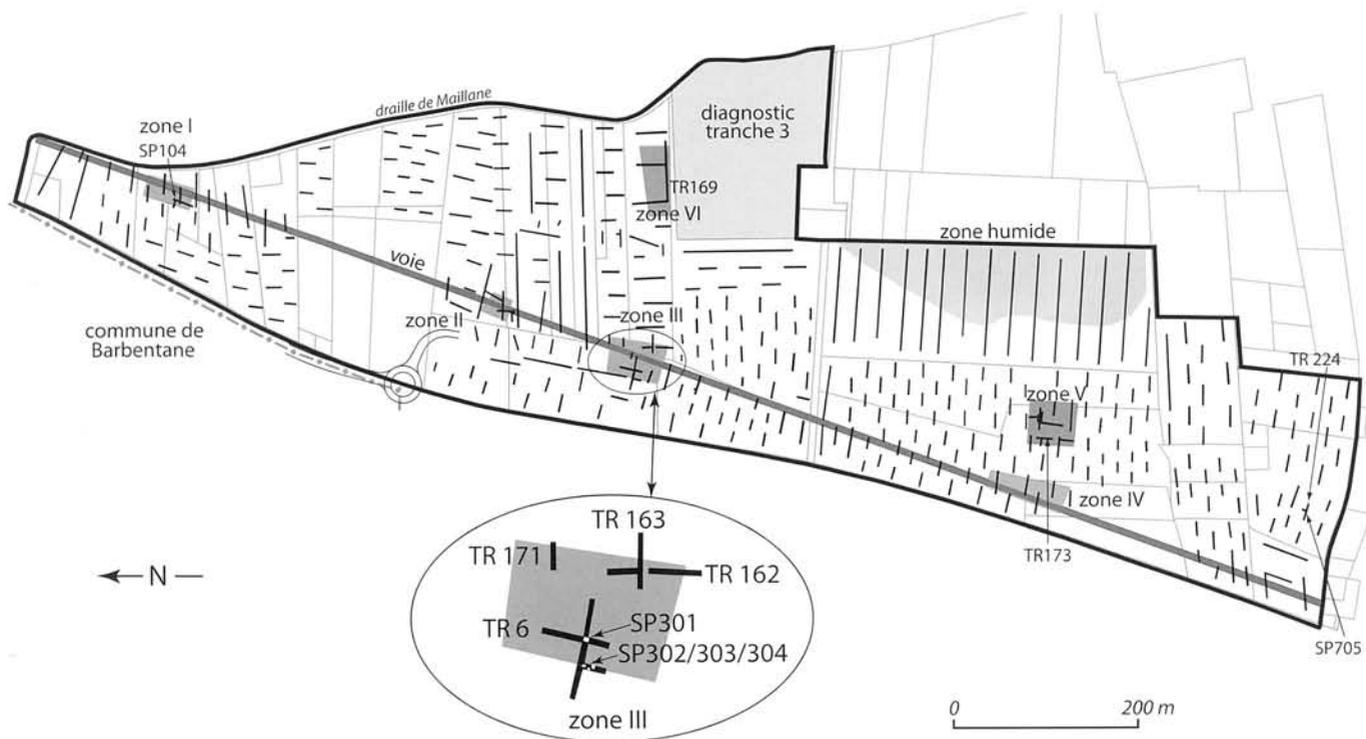


Fig. 102 – GRAVESON, ZAC du Sagnon. Plan général de localisation des sondages et des zones (topographie, F. Armand ; DAO, R. Gaday).

Dans ces conditions, si la détection de vestiges archéologiques s'est avérée possible, la prise d'informations et l'enregistrement de ces dernières ont dû se faire sur le vif et dans l'urgence. La stratigraphie présente les mêmes caractéristiques générales dans chacun des sondages. Les couches supérieures, constituées de limons plus ou moins sableux (ou argileux), sont la conséquence d'apports fluviaux liés aux débordements de la Durance et/ou du Rhône. Elles reposent sur une nappe de galets et de sables correspondant à des alluvions plus grossières de la Durance. On atteint cette séquence alluviale grossière à une profondeur qui varie, selon les sondages, de 1,20 m à plus de 2,50 m.

Les vestiges d'une voie antique, traversant l'emprise du projet longitudinalement du nord au sud, ont été identifiés sur 1,5 km de longueur. Quatre zones dévolues aux pratiques funéraires à proximité de la voie ont été mises en évidence, auxquelles il faut ajouter plusieurs sépultures apparemment isolées. Un établissement antique implanté aux abords de la voie a été localisé. Un ensemble bâti d'époque médiévale a été partiellement reconnu.

#### ◆ Le contexte historique et archéologique

Le territoire de la commune de Graveson (ainsi que les communes toutes proches de Barbentane et Rognonas) est parsemé de découvertes, souvent isolées, qui révèlent la richesse archéologique de la plaine, en limite de piémont oriental du massif de la Montagnette, dès l'âge du Fer jusqu'à la période médiévale.

Les découvertes relatives aux périodes de l'âge du Fer sont principalement concentrées au Mourre Pela, promontoire témoignant de l'existence d'une agglomération de hauteur protohistorique (Colas 1999, 184)<sup>3</sup>.

La période romaine est marquée par la présence de la voie d'Agrippa qui reliait Arles à Avignon. Elle a été reconnue ponctuellement (Colas 1999, 185) aux abords des routes D 570N et D 79a. L'ensemble des sites et découvertes isolées mentionnés sur la commune de Graveson et les communes voisines de Barbentane et Rognonas se concentre aux abords du linéaire romain qui reliait Avignon à Saint-Gabriel (carrefour routier de la voie d'Agrippa et de la voie Domitienne) et à Arles plus au sud.

Le tronçon de voie reconnu dans la plaine au pied du versant oriental du massif de la Montagnette correspond à la portion entre les *mansiones* d'*Avennio* (Avignon) et d'*Arnagina* (Saint-Gabriel) mentionnées sur la table de Peutinger et les différents itinéraires routiers. L'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem indique une *mutatio Bellinto* distante de 10 milles (15 km) au nord d'*Ernaginum* et de 5 milles (7,5 km) au sud d'*Avennio* (Avignon). Dès la fin du XIX<sup>e</sup> s., les érudits proposent diverses localisations de la *mutatio Bellinto*. Elle est d'abord située à Barbentane mais les vestiges font défaut. Plusieurs propositions sont alors données jusqu'à son identification sur le site de la Roque, au pied du versant oriental de la Montagnette, proposée par Ph. Ferrando<sup>4</sup>.

Quelques sépultures associées à ces occupations préromaines et romaines ont été découvertes le long de cette voie. Ph. Ferrando mentionne l'existence de sépultures à incinération détruites par le passage ou la réfection de la voie à Cadillan<sup>5</sup> appartenant certainement aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. La période romaine est caractérisée par la présence d'un sarcophage romain (quartier de

3. Voir le document final de synthèse 1999 « Graveson, La Roque » de P. Arcelin et Ph. Ferrando, déposé au SRA DRAC-PACA.

4. Voir le rapport de prospection thématique 1995 « Recherches archéologiques entre Arles et Avignon, sols, habitats, cadastre » de Ph. Ferrando, 21, 63, n°3170, déposé au SRA DRAC-PACA.

5. Voir le rapport de fouille 1996 « Cadillan » de Ph. Ferrando, déposé au SRA DRAC-PACA.

Tirequieu et Gayanne), d'une sépulture sous tuiles, d'un sarcophage en plomb et d'un sarcophage à six acrotères à Cadillan. Au Mas Saint-Martin, au sud du carrefour routier antique, est mentionnée une nécropole à inhumation de l'époque gallo-romaine et du haut Moyen Âge (Colas 1999, 192). Contrairement à la période précédente, le Moyen Âge est caractérisé par de nombreuses découvertes funéraires. Il s'agit principalement de sépultures isolées ou de petits groupes d'inhumations. Des édifices religieux de cette période sont établis à Notre-Dame de Cadillan et Saint-André de Bragance.

#### ◆ Une voie antique : la voie d'Agrippa ?

Une voie a été reconnue de proche en proche, dans quarante et un sondages, sur un tronçon rectiligne de 1430 m de longueur, d'orientation 20° est. La chaussée est constituée d'une nappe de galets centimétriques à décimétriques de 10 à 20 cm d'épaisseur. Les observations faites lorsque la voie a pu être examinée en coupe n'ont pas permis de mettre en évidence d'aménagement de la structure de la chaussée dans l'épaisseur. Elle se présente comme un simple épandage de galets qui laisse une impression générale de fragilité.

Les bordures sont le plus souvent imprécises. Par endroits, elles sont constituées d'un blocage de pierres de plus grandes dimensions et de formes variables maintenant le ballast. Le parement externe de l'aménagement est rectiligne. Dans certains sondages les deux bordures sont conservées et permettent ainsi une mesure plus précise de la largeur de la chaussée qui est alors de 5,50 m. Malgré l'absence de mobilier, la localisation, l'orientation et la présence des aires funéraires ne laissent que peu de doute quant à l'identification de cet axe comme la voie d'Agrippa (la construction de cette dernière se situe dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. n. è. Les sépultures qui jalonnent la voie s'échelonnent du I<sup>er</sup> s. de n. è. jusqu'au haut Moyen Âge et suggèrent la persistance de cet axe jusqu'à cette époque.

#### ◆ Des aires funéraires et quelques sépultures isolées (zones I à IV)

Quatre aires dévolues aux pratiques funéraires (zones I à IV) ont été reconnues aux abords de la voie (fig. 102).

◆ Dans la zone I, neuf tombes ont été mises en évidence. Toutes sont des inhumations ; certaines sont de simples fosses creusées en pleine terre, d'autres sont des tombes en coffre de *tegulae* et/ou de dalles calcaires ; SP104 est une tombe en amphore. Aucune de ces sépultures n'a été fouillée mais la typochronologie pourrait autoriser à les rattacher à une période comprise entre le V<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> s. de n. è. L'amphore, utilisée comme réceptacle dans la tombe SP104, appartient au type Keay 25.1 caractéristique du IV<sup>e</sup>-début V<sup>e</sup> s. de n. è.

◆ Quatre tombes, toutes orientées est/ouest, ont été mises au jour dans la zone II : trois sont constituées de dalles calcaires en bâtière, la quatrième consiste en un coffre composé d'un assemblage de dalles du même matériau. Faute de mobilier archéologique, la datation repose uniquement sur une typochronologie des tombes, avec la prudence que cela implique, qui les rattache là aussi à une période comprise entre le V<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> s. de n. è.

◆ La zone III constitue l'emprise estimée du site dont les vestiges ont partiellement été mis au jour dans les sondages TR6, TR162, TR163 et TR171. À l'ouest de la voie, dans le sondage TR6 et ses extensions, une inhumation secondaire (SP301) et trois fosses de crémation (SP302, SP303 et SP304) ont été reconnues. La tombe SP301 consiste en un coffre de pierre constituant le réceptacle d'une inhumation secondaire consécutive à une crémation. Le coffre a été vidé de son contenu dans l'urgence, les pieds dans l'eau et avant que les parois du sondage ne s'effondrent. Il comporte une urne en verre, contenant les restes d'un individu crématisé, associée à un lot de mobilier exceptionnel par la qualité et la quantité (fig. 103). Plusieurs objets en verre supplémentaires disposés dans la fosse d'installation du coffre de pierre contre sa face méridionale ont été prélevés. Le mobilier appartenant à la tombe SP301 nous permet de dater du milieu du I<sup>er</sup> s. de n. è. À l'est de la voie dans les sondages TR162, TR163 et TR171 figurent plusieurs tombes attestant la présence d'une aire d'inhumation. La typochronologie de ces onze inhumations les situe plutôt à l'Antiquité tardive, voire au haut Moyen Âge.

Les deux aires funéraires mises au jour de part et d'autre de la voie se juxtent mais témoignent de pratiques différentes et assez éloignées dans le temps l'une de l'autre. La première à l'ouest de la voie est composée d'un groupe de sépultures qui relèvent toutes de la pratique de la crémation. On y trouve les fosses de crémation et les dépôts secondaires en urne. Il pourrait s'agir d'un groupe familial. La profusion et la qualité du mobilier recueilli dans la sépulture SP301 en font une tombe exceptionnelle. La seconde aire funéraire à l'est de la voie ne comporte a priori que des inhumations. Elles sont toutes orientées est/ouest selon la tradition chrétienne. Aucune d'entre elles n'a été fouillée.

◆ Dans la zone IV, cinq aménagements liés à la pratique funéraire ont été identifiés à l'est de la voie dans une bande comprise entre 8 m et 19 m de la voie et de 70 m de longueur. On dénombre deux inhumations en coffres de *tegulae* (un coffre rectangulaire et un coffre en bâtière), deux fosses de crémation et une inhumation secondaire en urne.

◆ Des sépultures isolées ont été repérées dans divers endroits sur l'emprise à diagnostiquer. Notamment la tombe SP705, découverte à environ 85 m à l'est de la voie antique dans la tranchée TR224, incluant une urne en céramique contenant les restes de la crémation d'un individu. Des dépôts accompagnaient l'urne : des fragments de vaisselle campanienne et débris d'objets en fer (il s'agit peut-être d'une épée tordue et brisée). On peut être en présence d'une sépulture gauloise. Cette urne, prélevée en urgence, a été fouillée en laboratoire<sup>6</sup> ; l'étude est en cours.

#### ◆ Un établissement gallo-romain aux abords de la voie (zone V)

L'espace bâti, constitué d'un ou peut-être plusieurs bâtiments, représente une superficie évaluée à approximativement 1 000 m<sup>2</sup>.

6. Étude anthropologique par Anne Richier (Inrap).

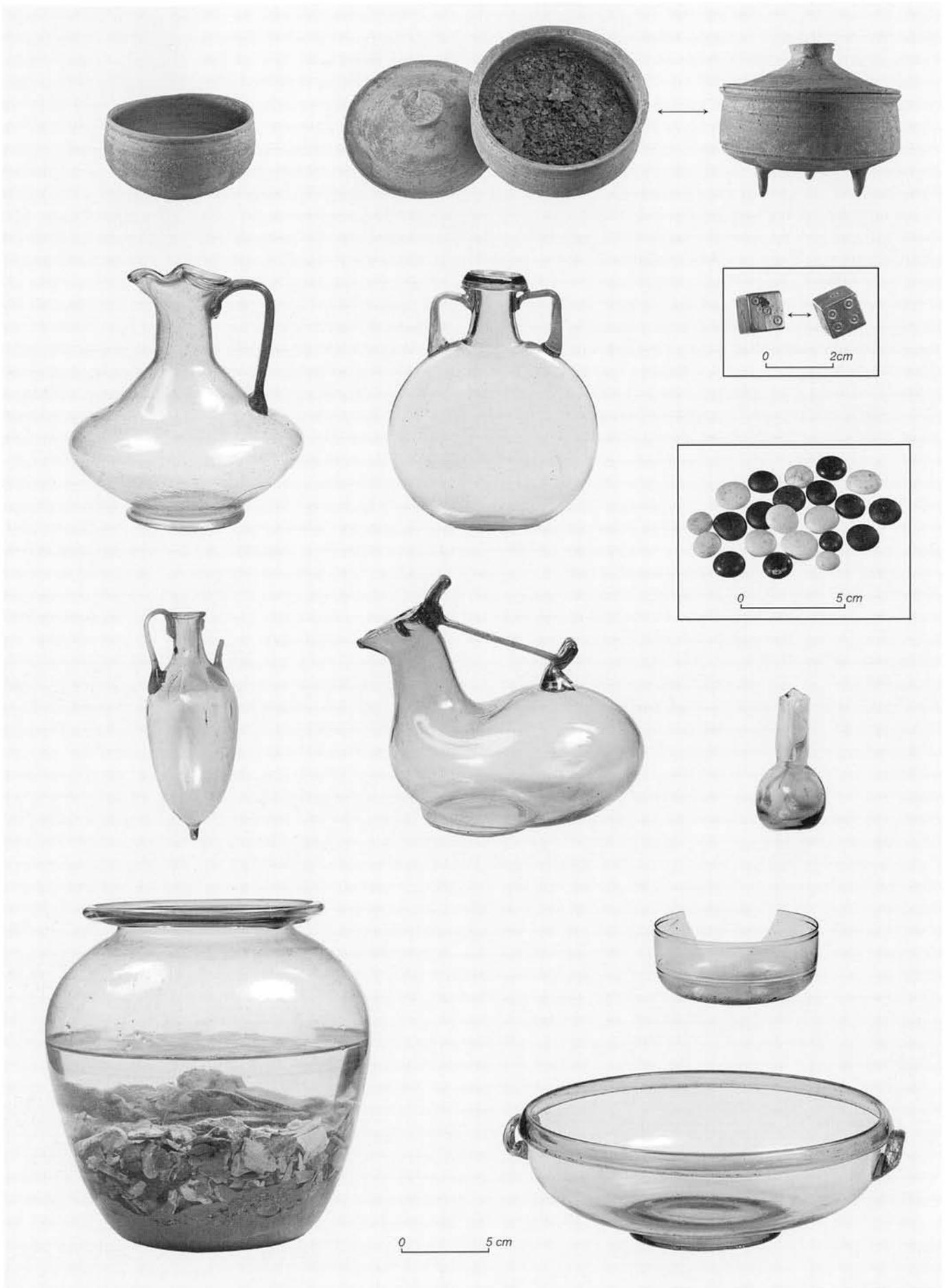


Fig. 103 – GRAVESON, ZAC du Sagnon. Mobilier de la tombe SP301 (Chr. Hussy et M. Olive).

Les murs s'orientent selon une trame axée 10° est. La présence d'une couche d'effondrement de toiture ainsi que d'un niveau de sol aménagé permet d'envisager un état de conservation des vestiges satisfaisant. À l'ouest des bâtiments les traces d'occupation sont perceptibles sur une quinzaine de mètres, matérialisées dans le sondage TR173 par une couche de tuiles à plat. Une petite fosse circulaire en bout de sondage évoque un trou de poteau (palissade ?). La limite orientale est la plus incertaine.

En ce qui concerne l'interprétation, si les vestiges mis au jour, à eux seuls, ne suffisent pas à caractériser la fonction des bâtiments, les textes en revanche nous orientent vers une piste intéressante, la *mutatio Bellinto*. Bien que déjà identifiée comme telle en plusieurs lieux, la localisation formulée par les écrits correspond parfaitement à celle de ces vestiges et nous invite à proposer cette nouvelle piste.

#### ◆ Un établissement médiéval (autour de l'an Mil – zone VI)

La zone VI constitue l'emprise envisagée du site dont les vestiges ont partiellement été mis au jour dans le sondage TR169. Elle couvre une superficie estimée à 2000 m<sup>2</sup>. Il est probable que l'emprise du site se prolonge vers le sud dans une parcelle qui fera prochainement l'objet d'un diagnostic archéologique (ZAC du Sagnon : troisième tranche).

Plusieurs murs ainsi que différents empièvements et assemblages de dalles difficiles à caractériser dans l'emprise du sondage ont été identifiés. Les murs se répartissent selon deux orientations distinctes : la première est identique à celle observée pour l'établissement

antique identifié zone V (10° est), la seconde s'affranchit du parcellaire antique et s'oriente strictement nord/sud. Plusieurs murs, et ce indépendamment de leur orientation, semblent avoir été bâtis avec un parement en arête de poisson. Le mortier est absent de toutes les constructions.

Le mobilier prélevé au cours du creusement et du nettoyage du sondage est exclusivement composé de céramique grise. La datation proposée pour ce matériel est autour de l'an Mil. Un fragment d'os humain (humérus) a également été recueilli. Bien que prélevé hors contexte, il constitue une indication susceptible d'orienter la réflexion sur l'interprétation des constructions vers un lieu à caractère funéraire et/ou religieux.

#### ◆ Conclusion

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée de manière peu conventionnelle dans la mesure où les vestiges mis en évidence se trouvent pour la plupart sous le niveau de la nappe phréatique. Nous disposons néanmoins d'un lot d'informations suffisant pour évaluer le potentiel archéologique des terrains concernés par le projet de ZAC. L'exploitation de ce potentiel mis au jour au cours de cette opération permettrait d'avancer sur des problématiques relatives aux voies romaines et ses aspects connexes (création des espaces funéraires, établissement des relais routiers...).

Xavier Milland

Colas 1999 : COLAS (O.) – 045 – Graveson. In : GATEAU (F.) dir., GAZENBEEK (M.) dir. – *Les Alpilles et la Montagne*. Paris : AIBL, MCC, 1999, 182-193 (Carte archéologique de la Gaule ; 13, 2).

## ISTRES Le Castellan

Âge du Fer

Suite aux prospections géophysiques menées en 2007, qui avaient permis de déceler des alignements orthogonaux correspondant à des murs enfouis<sup>1</sup>, une nouvelle campagne de prospections a été menée en 2008. Les différentes méthodes employées (magnétique, électrique et géoradar) confirment, précisent et complètent les premières données (fig. 104).

Au sein des résultats de la prospection magnétique, les réponses intenses dues à des débris de fer modernes prédominent. Cependant, il est possible d'identifier des anomalies plus faiblement marquées en relation avec des vestiges archéologiques.

Les anomalies linéaires orthogonales représentent des alignements de murs enfouis construits en molasse. Les orientations de ces murs correspondent aux résultats obtenus en 2007 et suggèrent l'existence d'une trame

urbaine composée d'espaces bâtis et d'espaces viaires, sur la colline.

Ces résultats confortent les interprétations précédentes et fournissent une meilleure définition des murs sur l'ensemble du site. La présence d'alignements de murs orientés différemment dans certaines zones permet de suggérer l'existence de plusieurs phases de construction.

Sur l'ensemble du secteur, certaines anomalies positives représentent probablement des zones rubéfiées, telles que des foyers. En outre, une large anomalie très positive indique probablement l'emplacement d'une construction à architecture de terre incendiée, ou bien la trace d'une activité artisanale.

La prospection géoradar permet de compléter nos résultats. Les signaux les moins profonds montrent des sols comprimés par les chemins modernes, alors que les signaux plus profonds et linéaires indiquent des vestiges de murs en pierre ou de fondations.

1. Voir *BSR PACA* 2007, 140.

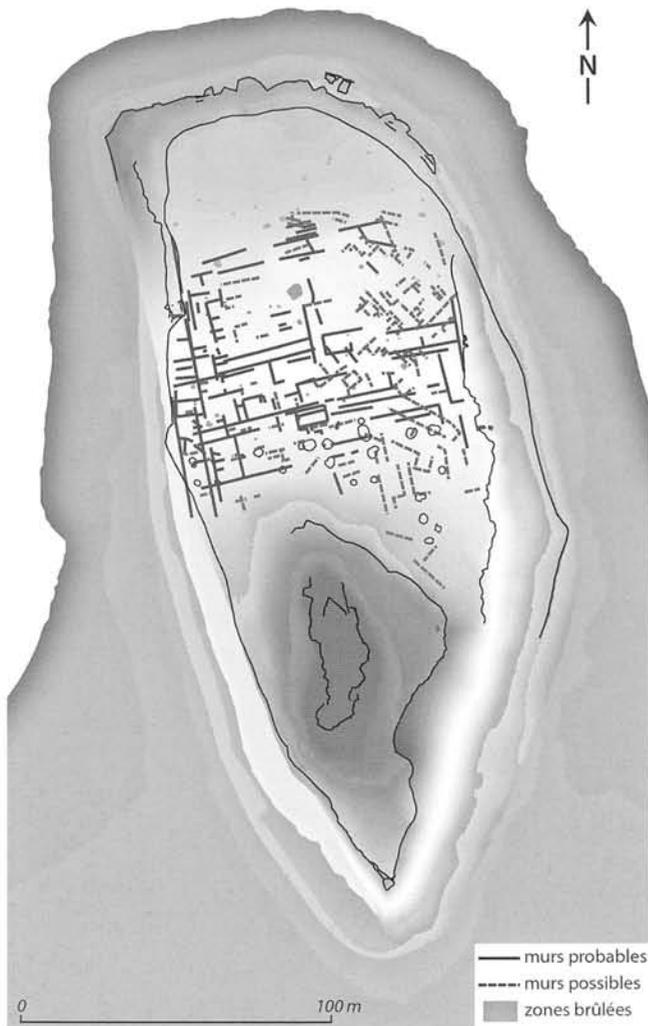


Fig. 104 – ISTRES, le Castellan. Interprétation des données de la prospection géophysique superposée à un modèle 3D de la colline du Castellan (I. Armit et T. Horsley).

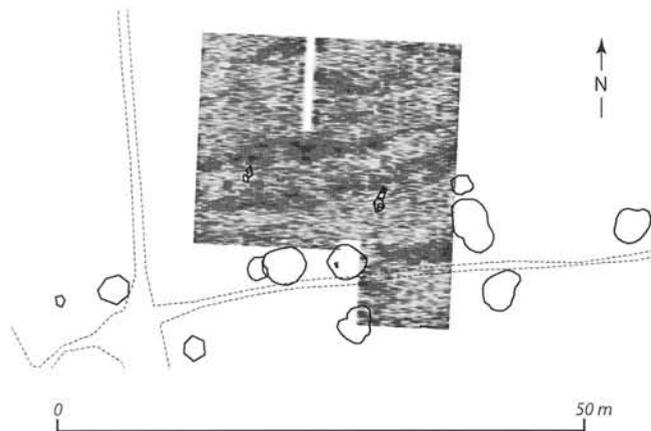


Fig. 105 – ISTRES, le Castellan. Résultats géoradar obtenus entre 1 et 1,2 m de profondeur sur le bâtiment remarquable détecté en 2007 (I. Armit et T. Horsley).

Sur le bâtiment remarquable détecté en 2007, de nombreux signaux révèlent une structure quadrangulaire d'environ 10 x 6 m. Elle coïncide avec la pièce centrale du bâtiment, interprété auparavant comme une construction en pierre composées de trois pièces.

En dessous, les signaux les plus forts reflètent les caractéristiques géologiques du terrain (fig. 105). Ils indiquent probablement que le substrat a été entaillé, formant des plates-formes étagées, de manière à aplanir le sol pour y asseoir les constructions.

Cette constatation rejoint les observations faites sur les habitats de Roquepertuse, de la Cloche ou du Verduron, par exemple.

Ian Armit, Tim Horsley  
et Frédéric Marty

Antiquité, Antiquité tardive

## ISTRES Vigne Gaste

Le gisement de Vigne Gaste, implanté en limite méridionale de la commune d'Istres, se signale en surface par la présence exclusive de nombreux fragments d'amphores Dressel 1A et 1C disséminés sur une superficie de 4,2 ha au moins.

Des sondages, réalisés en 2004, avaient également mis en évidence l'existence d'un établissement rural attribué au VI<sup>e</sup> s.<sup>1</sup>

La campagne de prospection géophysique réalisée en 2008, sur une superficie de 1,2 ha, avait pour objectif de localiser des concentrations d'artefacts ou des structures en place dans le sous-sol.

La prospection électrique a révélé plusieurs anomalies de résistivité d'origine archéologique et géologique. Ainsi, une large anomalie rectiligne, située au nord-ouest du site, occupe une zone de perturbation magnétique qui

suggère la présence probable d'un habitat, à proximité du sondage positif de l'année 2004.

À l'est du site, un mur de terrasse en forme de S, probablement moderne, apparaît clairement dans tous les résultats.

La prospection magnétique a également permis de détecter d'autres anomalies. Des traces de labours sont, par exemple, visibles au sud du site, tandis que les zones où le substrat est proche de la surface du sol sont indiquées par des anomalies négatives.

Au total, les diverses techniques de prospection suggèrent l'existence, dans certains secteurs, de vestiges archéologiques potentiels.

Ian Armit, Nathan Thomas  
et Frédéric Marty

1. Voir *BSR PACA* 2004, 151-152.

La campagne 2008 a conduit à la fouille de la quasi-totalité des niveaux néolithiques moyen et ancien encore en place à l'intérieur de la cavité, permettant ainsi d'achever le démontage de la stratigraphie.

Ce travail réalisé entre 2004 et 2008 a montré la complexité mais aussi l'intérêt de la séquence de la grotte du Mourre de la Barque. Elle comprend au moins deux phases d'occupation attribuables au Néolithique ancien : Cardial moyen et Cardial récent (van Willigen, Hajdas, Bonani 2008).

Quatre phases d'occupations correspondent au Néolithique moyen : Néolithique moyen non identifié, Chasséen (fig. 106, n°3), phases III (fig. 106, n°s 1-2) et IV du Néolithique moyen postchasséen (van Willigen *et al.* en préparation).

Ces deux ensembles sont eux-mêmes surmontés par des niveaux du Néolithique final et de l'âge du Bronze.

Les travaux réalisés dans la grotte du Mourre de la Barque depuis 1994 ont donc permis de mettre en évidence une des séquences les plus riches et les plus complètes pour la Préhistoire récente du sud-est de la France.

Samuel van Willigen

**Van Willigen *et al.* en préparation :** VAN WILLIGEN (S.), SARGIANO (J.-Ph.), D'ANNA (A.), RENAULT (St.) – Chasséen, Lagozzien, Néolithique de Trets. Éléments pour une chronologie du Néolithique moyen dans le sud-est de la France. En préparation.

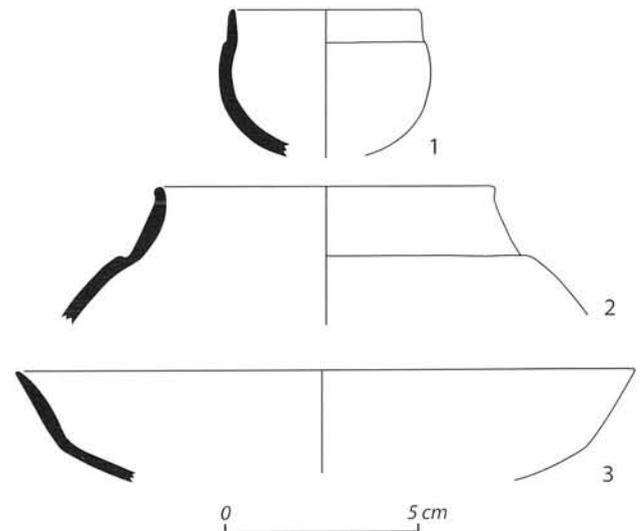


Fig. 106 – JOUQUES, grotte du Mourre de la Barque. 1, gobelet à épaulement et col rectiligne vertical, niveau YD, Néolithique moyen post-chasséen ; 2, vase à épaulement doux et col concave fermé, niveau HA, Néolithique moyen post-chasséen ; 3, jatte à carène basse et col rectiligne ouvert, niveau YG, Chasséen (S. van Willigen).

**Van Willigen, Hajdas, Bonani 2008 :** VAN WILLIGEN (S.), HAJDAS (I.), BONANI (G.) – Nouvelles données concernant la chronologie interne du Cardial franco-ibérique en France méditerranéenne. In : HERNÁNDEZ PÉREZ (M. S.) éd., SOLER DÍAS (J. A.) éd., LÓPEZ PADILLA (J. A.) éd. – *IV Congreso del Neolítico Peninsular*. Alicante, novembre 2006. Museo Arqueológico de Alicante, II, 2008, 365-373.

# LANÇON-PROVENCE

## Constantine

La campagne de fouille 2008 sur l'oppidum de Constantine a permis de poursuivre l'exploration stratigraphique des niveaux de la phase gauloise et de commencer à étendre l'exploration vers l'ouest, afin de compléter le plan jusqu'alors partiel du quartier. Parallèlement, Vincent Dumas (CCJ/CNRS) a continué les relevés architecturaux du sanctuaire. La définition des phases a connu quelques modifications par rapport à ce qui avait été arrêté en 2007 <sup>1</sup>.

La **phase 1a** correspond à des aménagements creusés dans le substrat qui s'alignent sur un axe sud-ouest/nord-est légèrement différent de celui des phases 1c et 1d. Si aucun plan cohérent ne se dessine, la présence de fosses contenant de la faune pose la question de l'existence éventuelle de dépôts de fondation. Les campaniennes anciennes donnent un *terminus* dans la seconde moitié

du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. La **phase 1b** est uniquement attestée par un mur ; son existence réelle est donc pour l'instant hypothétique. La **phase 1c** correspond à la construction du sanctuaire. Bien que le mobilier soit trop indigent pour asseoir une datation précise, la chronologie relative permet de la situer dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Une pièce livre des aménagements évoquant une activité artisanale. La découverte, lors des dernières campagnes, d'éléments métalliques nous avait orientés vers un atelier métallurgique, mais les prélèvements n'ont pas révélé assez de battitures pour l'attester réellement. La **phase 1d** est très bien datée entre 50 et 30/20 av. J.-C. et voit la construction d'un édifice à cour centrale dont le sol a été atteint cette année.

La **phase 2** (Antiquité tardive) reste inchangée, hormis la découverte d'un bâtiment sur poteaux porteurs qui se rattache à la **phase 2a**. Cet édifice, de 11 m de long sur 3,70 m de large, repose sur huit poteaux solidement

1. Voir *BSR PACA* 2007, 141-142.

ancrés dans des calages associant pierres de chant et remplissage de terre massive argileuse grise. Il possède une nef, mais la découverte d'autres fosses en laisse supposer une seconde. Installé dans des remblais marquant l'interface de l'occupation gauloise et tardo-antique, il ne peut pas être daté précisément en l'absence de mobilier caractéristique. Il est néanmoins assurément antérieur à la construction des murs en pierre et s'avère isolé au sein du quartier. Des lambeaux de sols de braisier qui ont pu se constituer lors du démantèlement des

monuments gaulois pourraient lui être associés, ainsi qu'une fosse. La nature exacte de ce bâtiment n'est pas définie. Son emplacement et son appartenance à une phase qui semble transitoire militeraient en faveur d'une construction temporaire liée au chantier de reconstruction de l'agglomération. Toutefois, le calibre des poteaux et le soin apporté à leur calage ne dépareraient pas dans la réalisation d'un bâtiment public.

Florence Verdin

Grec à Contemporain

## MARSEILLE Esplanade Major



Fig. 107 – MARSEILLE, esplanade Major. Vue de la mosaïque du V<sup>e</sup> s. et du charnier des pestiférés de 1720 (Denis Gliksman, Inrap).

La fouille de l'Esplanade Major a été réalisée en préalable au réaménagement de l'esplanade, par Euroméditerranée, et à la création d'une zone arborée. Cette intervention est localisée au nord du chevet de la cathédrale médiévale et s'étend au nord jusqu'à l'ancienne anse de l'Ourse, formant ainsi le pendant occidental de la fouille du tunnel de la Major effectuée en 2000-2001<sup>1</sup>. L'opération, réalisée par une dizaine d'archéologues de l'Inrap, a duré trois mois et demi.

L'occupation sur le site est attestée depuis le premier quart du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. de manière ténue avec un bâti en matériaux périssables, et la trame urbaine semble se mettre en place au second quart du VI<sup>e</sup> s.

À partir de cette époque, l'occupation se densifie progressivement avec la mise en place d'un axe de circulation nord/sud bordé à l'est par un mur de façade limitant des constructions est-ouest disposées en terrasses successivement afin d'aménager la topographie et délimiter des lots et îlots réguliers.

Les V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. n. è sont très peu représentés, contrairement à la période hellénistique pour laquelle le bâti est relativement bien conservé : une première maison dont le plan est complet (en associant les données issues de la fouille du tunnel de la Major), avec

1. Voir *BSR PACA* 2002, 111-114. Voir aussi le DFS de fouille préventive 2004 sous la direction de C. Barra, M. Guillaume, O. Mauras, Br. Vasselin, Chr. Voyez « Les fouilles archéologiques du tunnel de la Major à Marseille (Bouches-du-Rhône) », déposé au SRA DRAC-PACA, ainsi que Barra *et al.* 2005.

des pièces organisées autour d'une cour centrale, et positionnée à l'angle de deux rues. Une deuxième maison très incomplète se situe immédiatement au nord dans le même îlot. Ces constructions ne seront que légèrement remaniées et demeurent quasiment utilisées jusque sous Auguste.

La voie nord-sud semble alors abandonnée et des constructions empiètent sur son emprise.

Les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. n'apparaissent que par le biais de remblais de destruction recouvrant l'occupation augustéenne et d'un caniveau se jetant dans un collecteur.

La plupart de ces maçonneries sont spoliées à la fin du IV<sup>e</sup> s et un complexe architectural est alors édifié, ne conservant que quelques rares axes préexistants. Cet ensemble, qui pourrait appartenir au palais épiscopal, est édifié au début du V<sup>e</sup> s. et comprend une succession de pièces dont l'une est dotée d'un sol mosaïqué polychrome (fig. 107). Cette mosaïque est comparable stylistiquement aux pavements découverts sous la cathédrale médiévale, pavements appartenant vraisemblablement à la cathédrale paléochrétienne. L'abandon de ces espaces n'est pas encore précisément daté mais pourrait se situer au haut Moyen Âge.

Le cimetière paroissial des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. a été partiellement dégagé : il comprend essentiellement des inhumations en pleine terre.

De l'organisation du cimetière à l'époque moderne ne sont conservées que des sépultures de catastrophe dues à la peste de 1721 (fig. 107) et, également et de façon beaucoup plus ténue, à celle de 1583. Le plan de la chapelle des Pénitents, réédifiée au début du XVII<sup>e</sup> s., a été

également complété. À la fin du XVIII<sup>e</sup> s., l'espace du cimetière se réduit encore et un nouveau parcellaire se met en place. L'établissement du Grand Séminaire, au début du XIX<sup>e</sup> s., signe l'abandon du cimetière et s'accompagne de la réfection du mur de confortement de la falaise de l'anse de l'Ourse : les vestiges de ces deux ensembles ont été dégagés.

Enfin des galeries souterraines bétonnées sont localisées au nord du site ; elles correspondent à des abris de la défense passive de la Seconde Guerre mondiale, comme le confirme une rapide recherche en archives.

La fouille de ce site s'est achevée au mois de décembre 2008 : ces résultats sont donc encore provisoires, la compréhension des vestiges n'étant pas finalisée et les différentes études spécialisées toujours en cours. Aussi avons-nous choisi de ne présenter ici qu'un court bilan de cette fouille qui fournit des données essentielles sur la connaissance de l'évolution topographique et fonctionnelle de ce secteur de Marseille.

Françoise Paone, Philippe Mellinand  
et Florence Parent

**Barra et al. 2005** : BARRA (C.) *et al.* – Tunnel de la Major, notice 83. In : ROTHE (M.-P.), TRÉZINY (H.) dir. – *Marseille et ses alentours*. Paris : 2005, 428-453 (Carte Archéologique de la Gaule ; 13/3).

**Paone, Bouiron 2001** : PAONE (F.), BOUIRON (M.) – Le groupe épiscopal de Marseille. Nouvelles données. In : BOUIRON (M.), TRÉZINY (H.), BIZOT (B.), GUILCHER (M.), GUYON (J.), PAGNI (M.) – Marseille. *Trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René* : actes du colloque international d'archéologie, Marseille, 3-5 novembre 1999. Aix-en-Provence : Edisud, 2001, p. 225-234 (Études Massaliètes ; 7).

**Roustan 1905** : ROUSTAN (F.) – *La Major et le premier baptistère de Marseille*. 1905 (rééd. Raphèle-les-Arles, 1994).

## MARSEILLE 14 rue Trinquet

Grec à Contemporain

La construction d'une résidence de tourisme au 14 de la rue Trinquet à Marseille a offert une nouvelle occasion de réaliser une fouille de sauvetage dans le secteur septentrional de la Ville de Marseille. L'opération archéologique a été réalisée par une équipe Inrap<sup>1</sup> durant quatre mois en 2007, la postfouille s'étant déroulée en 2008<sup>2</sup>.

Le site, situé au flanc nord-ouest de la butte des Carmes, était bordé au nord et au sud-ouest par deux talwegs qui se rejoignaient dans l'anse de la Joliette. L'état de conservation particulièrement médiocre de l'ensemble des vestiges, quelles que soient les périodes chronologiques, est dû aux travaux fort dévastateurs du XIX<sup>e</sup> s. mais également aux campagnes d'épierrement attribuées pour l'essentiel à l'Antiquité tardive.

1. Équipe de fouille Inrap : J.-M. Bécar, C. Chappuis, J.-L. Charlot, J. Cuzon (archives), P. Dufour, P. Ecard (monnaies), E. Frangin, G. Frommherz, S. Mathie, P. Mellinand, D. Michel (verre), Fr. Moroldo, Fr. Paone, Fr. Parent, R. Pasquini, N. Scherrer, B. Sillano, R. Thernot (lapidaire), Br. Vasselin ; céramologie : V. Abel, Fl. Parent, S. Lang-Desvignes.

2. Voir *BSR PACA* 2006, 144.

Il n'en demeure pas moins que ce site offre une très grande diversité de vestiges qui s'échelonnent de la période grecque classique jusqu'à nos jours.

La première trace d'occupation attestée sur ce site remonte à la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. av. n. è. et consiste en un système de captage des eaux, qui drainait la nappe du versant ou du sommet de la butte pour aboutir à l'ouest probablement vers un talweg approximativement disposé selon l'axe de la rue de la République.

Dans une période comprise entre la fin du V<sup>e</sup> s. et la fin du III<sup>e</sup> s. – voire le début du II<sup>e</sup> s. –, le site est régulièrement mis en culture. La découverte d'un enchevêtrement de traces agraires reflète la succession des activités agricoles dont la vigne constitue l'élément principal. La zone concernée par ces traces est trop circonscrite, et aucune limite parcellaire n'est attestée à l'exception, semble-t-il, d'un fossé occidental dont le lien avec les traces agraires n'est cependant pas clairement prouvé. Au moins deux séquences de vignobles ont été distinguées qui témoignent

de pratiques culturelles différentes. Ces vignobles sont disposés selon une direction nord-ouest/sud-est avec cependant un léger décalage. Cette dernière orientation est définitivement adoptée par les constructions hellénistiques qui succèdent aux espaces cultivés.

Au cours du II<sup>e</sup> s. av J.-C., le paysage change totalement, et cette zone accueille de vastes constructions monumentales. Celles-ci sont vraisemblablement implantées le long d'une voie nord-est/sud-ouest, elle-même constituante d'une trame viaire dont plusieurs axes sont identifiés dans les fouilles environnantes, notamment celle de la rue de la République<sup>3</sup>. Le bâtiment nord-est, le mieux conservé, couvre une emprise sur le site de 650 m<sup>2</sup> mais le prolongement des murs hors du site permet d'envisager son extension au nord et à l'est. Il se compose d'au moins trois espaces étroits et parallèles et d'un quatrième deux fois plus large, vraisemblablement pourvu de supports intermédiaires (colonnade) dont aucune trace ne demeure. La construction de cet édifice s'accompagne d'apports successifs de remblais homogènes, mais la datation de l'ensemble pose problème en l'absence de sols d'utilisation, les seuls aménagements étant deux *pithoi* dont un est encore en place. Des murs, ne demeurent qu'un bloc de grand appareil en calcaire de La Couronne et des assises de fondations en grand appareil en calcaire blanc de Saint-Victor réemployés<sup>4</sup> (fig. 108).

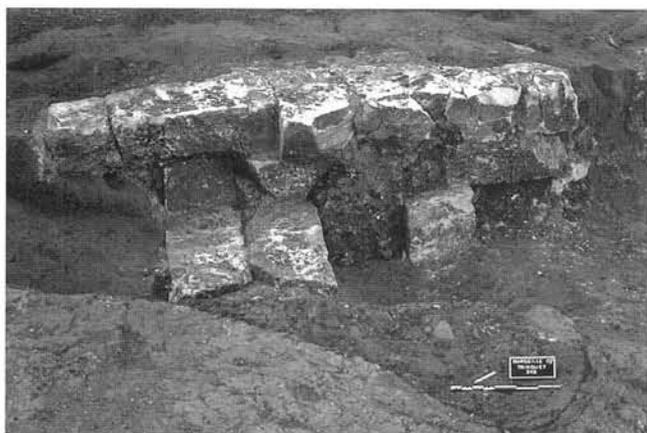


Fig. 108 – MARSEILLE, 14 rue Trinquet. Fondation en grand appareil de calcaire blanc hellénistique (S. Mathie).

Ce type de plan est à rapprocher de ceux fréquemment rencontrés dans le monde antique pour les lieux de stockage de denrées ou les entrepôts. Placé en contrebas du précédent édifice et séparé par un *ambitus*, le bâtiment occidental n'est attesté que par de larges tranchées d'épierrement et se situe pour l'essentiel hors d'emprise de fouille, sous l'actuelle rue Trinquet.

Un puissant radier établi durant l'époque augustéenne dans l'emprise du bâtiment occidental semble indiquer un changement de vocation du lieu avec la probable mise en place d'un bassin et, à l'ouest, d'une pièce dont la massivité des murs au regard de sa petite taille suppose une forte élévation.

3. Voir le rapport final de fouille 2007 de B. Sillano, Fl. Parent et C. Chappuis « Marseille, rue de la République (nord) », déposé au SRA DRAC-PACA.

4. Étude de M. Vacca-Goutoulli « Pierres et Archéologie ».

Au début du I<sup>er</sup> s. et jusque vers 230, la vocation du site évolue et confère au quartier une fonction plus résidentielle. Probablement sur la base d'une partie des constructions hellénistiques est établi un établissement thermal dont ne demeure malheureusement que peu d'éléments. Les vestiges les plus significatifs appartiennent à une pièce de service, plus précisément un couloir de chauffe pourvu d'un caniveau axial qui est reconstruit dans un second état. Ce dernier se déverse à proximité immédiate d'une pièce mosaïquée<sup>5</sup> (fig. 109) pourvue d'enduits peints. Si le plan de l'édifice thermal n'est pas restituable, il apparaît en revanche qu'il se développe dans la moitié sud-ouest du site.



Fig. 109 – MARSEILLE, 14 rue Trinquet. Mosaïque du Haut-Empire (B. Sillano).

Une modification déterminante dans la topographie des lieux est attribuée à la même phase chronologique et consiste à scander le dénivelé naturel nord-est/sud-ouest par des aménagements de constructions en paliers au sein des thermes. La partie nord-est se trouve pourvue d'une occupation d'une toute autre nature. Deux éléments la composent : une maçonnerie circulaire de fonction indéterminée et, surtout, une fosse à fond plat bordée de négatifs de sablières correspondant vraisemblablement à un fond de cabane. La présence de charbons de bois et de résidus de bronze semble indiquer qu'une activité artisanale se déroulait dans ce secteur.

Pour la période romaine, ce site apparaît donc comme une zone de transition entre, d'une part, un quartier urbanisé déjà perceptible sur la fouille de la rue de la République et par la présence de thermes et, d'autre part, un secteur à vocation artisanale non loin des remparts, comme d'ailleurs en partie haute de la colline où sont implantés les ateliers de potiers. Le Bas-Empire est quasiment absent de ce site.

L'Antiquité tardive, bien représentée ici, marque toutefois la phase de repli de l'occupation. Celle-ci se caractérise tout d'abord par d'importants travaux d'épierrement et récupération des constructions antérieures, romaines et hellénistiques au cours du V<sup>e</sup> s. Les murs sont soigneusement démontés et les tranchées comblées par les restes des structures démolies. Au VII<sup>e</sup> s., le secteur est de nouveau investi mais de façon lâche et non définitive.

5. L'étude de la mosaïque a été confiée à M. Moliner et celle des enduits peints à A.-M. D'Ovidio (Atelier du Patrimoine).

il est difficile de déterminer si les deux fonds de cabanes (comparables d'ailleurs à ceux découverts sur la colline des Carmes) correspondent à des habitats ou bien à des espaces de travail associés à un artisanat particulier.

Les vestiges attribués à la période médiévale, bien que peu nombreux, sont riches d'informations. Le secteur fouillé se situe dans le périmètre de la ville épiscopale non loin du mur d'enceinte. En dépit de la récupération des murs antiques, les tracés perdurent et le bâti médiéval maintient les orientations grecques : il semble d'ailleurs que la voie hellénistique n'a jamais cessé d'exister. Une aire d'ensilage aménagée au cours du haut Moyen Âge est limitée par un mur de clôture au nord-est du site ; elle compte pour cette petite emprise de fouille une douzaine de silos malheureusement tous écrêtés (fig. 110). Comblées entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s., ces fosses de stockage renfermaient encore des indices de leurs contenus – à savoir du blé et de l'orge et également du riz – nous offrant là l'une des plus anciennes traces d'importation de ce produit en France<sup>6</sup>.

L'organisation de l'espace au Moyen Âge s'inspire partiellement des aménagements en paliers mis en place durant la période romaine. L'angle d'un bâtiment du XII<sup>e</sup> s. puis, surtout, la mise en place du monastère Sainte-Clairre à partir de 1363 fossilisent la partition en terrasses avec, en partie haute (au nord-est donc) les jardins et, en contrebas, les bâtiments conventuels et le cloître. De cet établissement il ne reste rien en fouille.

La Révolution française met un terme à l'existence du couvent qui, vendu en bien national, est transformé en magasins militaires. Mais c'est incontestablement sous le Second Empire que le coup de grâce est porté aux vestiges, puisque l'îlot se situe dans le périmètre des travaux de percement de la rue de la République et, qu'à ce titre, il subit un nivellement qui met au jour le substrat en plusieurs endroits. Malheureusement, le décaissement préalable à la construction des caves aura été inutile puisque,



Fig. 110 – MARSEILLE, 14 rue Trinquet. Fond de cabane antique tardif et aire d'ensilage médiévale (S. Mathie).

peu après le terrassement, la faillite du projet a entraîné leur abandon et leur remblaiement. Piètre consolation, ce projet avorté a au moins l'avantage de restituer une partie des étapes de construction de ces grands immeubles qui bordent à présent la rue de la République.

Françoise Paone, Bernard Sillano  
et Nadine Scherrer

6. Étude des phytolithes par P. Verdin, Inrap.

Grec, Antiquité

## MARSEILLE

### Place du Refuge, îlot 9

Antiquité tardive, Moderne

Le projet d'aménagement de l'îlot 9 se situe au quartier du Panier, au centre de la vieille ville, entre la Vieille Charité et la place des Pistoles. Le diagnostic archéologique<sup>1</sup> a été réalisé durant l'hiver 2008 sur une emprise d'environ 800 m<sup>2</sup>.

◆ Les vestiges des époques grecques archaïque et classique, simplement entrevus sous les niveaux plus récents, n'ont pas été totalement éradiqués lors de la reconstruction de l'îlot à l'époque romaine ; ils semblent

devoir surtout subsister dans la partie nord du chantier, principalement là où le substrat stampien plonge, comme nous l'indiquent les premières informations concernant la topographie initiale.

La puissance stratigraphique des sédiments d'époque grecque, conservés sur une épaisseur de 0,80 à 1 m laisse entrevoir la possibilité de belles avancées dans le domaine de la connaissance des premiers plans d'urbanisme à Marseille.

La fouille à venir permettra sans doute aussi d'évaluer l'importance des niveaux les plus anciens, ceux du premier quart du VI<sup>e</sup> s., et leur rôle dans l'installation du tissu urbain de la cité, certainement beaucoup plus vaste que ce que l'on imagine habituellement.

1. Équipe de fouille composée d'archéologues de l'Inrap (J. Collinet, R. Lisfranc, Ph. Mellinand et Fr. Moroldo) et de l'Atelier du Patrimoine de la Ville de Marseille (L.-Fr. Gantès et A.-M. D'Ovidio).

◆ La période romaine, très bien représentée, est, dans l'état actuel de nos connaissances, divisée en deux phases successives.

◆ La première correspond approximativement à la première moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è. Et, bien que matérialisée par des structures éparées, son extension sur l'ensemble de l'emprise est attestée par l'ampleur des niveaux de démolition qui lui sont rattachés. Les enduits peints qui en sont issus, associés à au moins un sol mosaïqué, présentent une belle qualité et un état de conservation qui devrait permettre de restituer largement leur décor figuré.

◆ La seconde phase, datée de la fin du I<sup>er</sup> s. et du II<sup>e</sup> s. de n. è., concerne un vaste habitat également doté de pavements mosaïqués. Son étendue et la densité des sols décorés laissent entrevoir, ici encore, un environnement ostentatoire qui n'a que peu de parallèles à Marseille. L'emprise du site coïncidant avec celle d'un îlot antique, l'occasion serait ainsi fournie de dégager le plan complet d'une riche *domus* romaine.

Bien que les niveaux afférents n'aient pas été fouillés, il semble que les sols de la demeure romaine restent en usage durant le Bas-Empire, et ce jusqu'au V<sup>e</sup> s., date à laquelle une partie des murs est épierrée selon un schéma

bien attesté à Marseille. Un mur bâti durant cette période ainsi que différentes fosses témoignent également d'une occupation des lieux à l'Antiquité tardive, mais qui ne semble néanmoins pas dépasser le VI<sup>e</sup> s. de n. è.

◆ Le plan des constructions de la période moderne (fondations des murs du bâti disparu et caves) permet de connaître la configuration cadastrale complète et détaillée de l'îlot 9 et des aménagements intérieurs. En l'absence de fouilles étendues, il est encore difficile d'en esquisser le portrait. Néanmoins, l'étude conjointe des sources et des premiers résultats obtenus permet d'envisager, dans la partie ouest, la création ou la reconstruction des îlots du Panier selon un schéma de lotissement régulier en échiquier réalisé au début du XVII<sup>e</sup> s., tandis que la moitié orientale est occupée par un établissement religieux antérieur à 1639 – l'ancien couvent de la Madeleine ou des Repenties. Par contre, l'absence apparente de vestiges médiévaux pourrait indiquer soit une occupation clairsemée à l'intérieur d'un réseau de rues et de traverses hérité (?) de l'Antiquité, soit une destruction due aux reconstructions postérieures.

Philippe Mellinand et Lucien-François Gantès

Antiquité, Moderne

## MARSEILLE

### ZAC Saint-Charles, parking DDE

L'opération de sondages archéologiques qui s'est déroulée du 7 au 21 janvier 2008 a été initiée par le projet d'Euroméditerranée dit « ZAC Saint-Charles, parking DDE ». La superficie concernée par ce projet est 3980 m<sup>2</sup>, la surface diagnostiquée est de 486,83 m<sup>2</sup>, soit 12,23% de la surface totale. Dans ces terrains largement impactés à l'époque contemporaine, il convenait de vérifier s'il subsistait malgré tout des vestiges anciens comme alentour sur d'autres chantiers (Nédelec, Bernard-du-Bois, place J. Guesde...). Par ailleurs aux périodes moderne et contemporaine, le secteur est occupé par des établissements artisanaux ou industriels.

#### ◆ Les aspects géomorphologiques

Les investigations archéologiques menées sur cette parcelle ont permis de retrouver très ponctuellement une stratigraphie cohérente avec celle relevée sur le site de la rue Nédelec. Sur ce flanc sud de la butte Saint-Charles, l'histoire pédo-sédimentaire est caractérisée par un premier dépôt détritique torrentiel recouvert ensuite par une accréation limono-argileuse et sableuse lente de type colluvio-alluviale au toit de laquelle s'élabore une pédogenèse de sol brun à faciès à boulettes. Sur le site de la rue Nédelec, ce même paléosol est enterré sous une occupation chasséenne. Cette situation permet de caler sa mise en place pendant l'optimum climatique de l'Atlantique (8000-4700 BP).

#### ◆ Les vestiges archéologiques

◆ L'occupation antique est caractérisée par la découverte de traces agraires localisées au seul quart nord-

est de la parcelle (sondage 1). Vers l'ouest, le terrain est largement remanié par une grande excavation, et le log stratigraphique qui a pu être observé en sondage 2 n'en révèle aucune trace. Vers le sud, dans le sondage 4 où les perturbations récentes semblent mineures et ne pas avoir affecté les niveaux sous-jacents, leur absence est également constatée. Elles sont visiblement localisées dans le quart nord-est du chantier.

Cette étude contribue à compléter nos connaissances sur la topographie antique et ses aménagements. Ces témoignages d'activité agricole sont à rattacher en effet aux découvertes environnantes, faites sur les fouilles de Bernard-du-Bois, du boulevard Nédelec et de la Voie Nouvelle<sup>1</sup> ou encore de l'Alcazar, où la mise en culture

1. Voir *BSR PACA* 2003, 108-109 ; 2003, 122 ; 2004, 162-163 ; 2005, 123-125 ; 2006, 141-143 ; 2007, 143-149. Voir également : le chapitre d'É. Bertomeu « Traces agraires, chantier Bernard-du-Bois » dans le rapport final d'opération de fouille de I. Sénépart « Marseille, Bernard-du-Bois » (paru en 2008) ; le rapport final d'opération de fouille archéologique 2006 sous la direction de J.-Ph. Sargiano (collaboration : P. Chevillot, F. Cognard, B. De Luca, S. Lang-Desvignes, S. Martin, S. Mathie, N. Weydert) « 33 à 45 rue Bernard-du-Bois et 90 à 94 rue Longue des Capucins – Occupations chasséennes et grecques à Marseille (Bouches-du-Rhône) », déposé au SRA DRAC-PACA ; le rapport final d'opération de diagnostic 2002 de Chr. Voyez, C. Barra, N. Molina « ZAC Saint-Charles, Îlot Bernard-du-Bois (zone A) à Marseille (Bouches-du-Rhône) », déposé au SRA DRAC-PACA ; le chapitre d'É. Bertomeu, J. Cuzon, M. Maurin et R. Pasquini « L'occupation antique sur le site Nédelec » dans le rapport final d'opération de fouille de I. Sénépart « Marseille, Boulevard Charles-Nedelec » (en cours de rédaction) ; le chapitre d'É. Bertomeu, M. Maurin et R. Pasquini « La période antique sur l'opération Voie Nouvelle » dans le rapport final d'opération de fouille archéologique de D. Dubesset « Voie Nouvelle » (paru en 2009).

des versants de la colline Saint-Charles est manifeste dès la période grecque<sup>2</sup>. Le comblement jaune et sableux des traces agraires observées sur le site du parking DDE est similaire à celui des traces qui ont été fouillées sur le site Bernard-du-Bois.

Un important remblai daté du Haut-Empire a été observé en sondages 1 et 4 ; il contient en outre du matériel résiduel d'époque grecque. Au-dessus, les niveaux sont datés du XVIII<sup>e</sup> s. Le terrain été décaissé ou largement remanié à l'époque moderne.

◆ L'occupation moderne est représentée principalement par deux murets liés à la terre. Le premier est daté du XVIII<sup>e</sup> s. et peut correspondre à la rive nord d'un chemin d'axe est-ouest, reporté sur le plan Desmaret de 1824 ou encore sur le cadastre napoléonien en bordure des parcelles 865 et 866. Les niveaux de circulation correspondants n'ont pas été retrouvés car un arasement a tronqué le mur jusque dans sa fondation. L'environnement évoqué par le plan Desmaret indique des parcelles mises en vergers qui apparaissent quasiment vierges de construction (fig. 111). Le second muret est un simple alignement de pierres qui limite un sol caladé, d'emprise inconnue, situé dans un espace dégagé. Ce mur est construit dans des remblais de mâchefer et au-dessus d'un remblai qui contient de la tuile



Fig. 111 – MARSEILLE, ZAC Saint-Charles, parking DDE. Extrait du plan Desmaret avec implantation du chantier (DAO J. Isnard, L. Vallières).

mécanique. On serait tenté d'associer ces vestiges aux diverses industries implantées à proximité (savonnerie, tannerie, blanchisserie de laine, raffinerie de soufre et salpêtre) qui produisent nécessairement ce type de résidus de combustion.

Enfin, des événements récents liés à des travaux de grande envergure, peut-être le creusement du métro ou l'implantation des immeubles voisins, se manifestent par un important décaissement dans la partie occidentale du site, détruisant tous les niveaux antérieurs et entamant même les couches géologiques.

2. Voir le document final de synthèse d'opération de fouille 2001 de M. Bouiron « L'Alcazar (BMVR), 26 siècles d'occupation suburbaine à Marseille (Bouches-du-Rhône) », déposé au SRA DRAC-PACA.

Brigitte De Luca, Pascale Chevillot  
Sylvie Mathie et Nadine Scherrer

## MARSEILLE Hôtel-Dieu

Antiquité, Moderne

Le diagnostic archéologique réalisé à l'Hôtel-Dieu s'intègre dans le projet de transformation de cet ancien hôpital en hôtel de tourisme et en construction de logements et parking souterrain. Ce site, sur le versant sud de la butte de la Roquette en plein cœur historique de Marseille, représente une superficie de près de 15 000 m<sup>2</sup> dont 3 200 m<sup>2</sup> sont occupés par des bâtiments classés, et donc conservés dans les projets immobiliers. Les sondages, répartis sur l'emprise en fonction notamment des fortes contraintes topographiques et de la présence de rares espaces libres au sein d'un bâti labyrinthique, ont été menés par une équipe de l'Inrap<sup>1</sup> en juin 2008.

Le site, très profondément remanié et réaménagé, depuis le XVII<sup>e</sup> s., par la construction de l'hôpital du Saint-Esprit, puis par la création et les agrandissements successifs de l'Hôtel-Dieu, n'a conservé que de très rares aménagements antiques, fosses et probable canalisation, s'échelonnant entre le II<sup>e</sup> s. avant et le VII<sup>e</sup> s. de n. è.

La période médiévale n'est représentée que par des mobiliers résiduels et seule la période moderne a fait l'objet de découvertes significatives.

### ◆ La période moderne

◆ Au nord de l'emprise, en limite de la rue des Belles-Écuelles, ont été mis au jour un four et une grande fosse attenante, appartenant tous deux à un atelier de bronzier des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. Ces structures n'ont été que très partiellement fouillées, mais la présence de fragments de moules et de creusets ainsi que de chutes d'alliage cuivreux incite à restituer ces vestiges au sein d'un atelier tourné vers la petite fonderie, éventuellement de la vaisselle, éclairant ainsi la toponymie de la rue adjacente.

◆ À l'extrémité sud du terrain, deux sondages ont recoupé des maçonneries que la confrontation avec des plans anciens permet d'attribuer aux bâtiments de l'hôpital du Saint-Esprit, et notamment à l'église, rebâtie au tout début du XVII<sup>e</sup> s., lors de la reconstruction de l'hôpital à l'initiative de Charles de Casaulx. Ces vestiges sont très arasés et aucun niveau de sol n'est conservé, mais leur redécouverte mérite cependant d'être signalée, parce que le seul plan existant est celui levé lors de leur démolition en 1860 et qu'ils englobent vraisemblablement des éléments du premier hôpital, celui de la confrérie du Saint-Esprit, fondé au XII<sup>e</sup> s., dont les membres sont à l'origine de la création de la commune de Marseille.

1. Équipe de fouille : G. Frommherz, Br. De Luca, S. Mathie, M. Maurin, Ph. Mellinand, Br. Vasselina, auxquels était associé L.-F. Gantès (Ville de Marseille) en tant qu'expert. Pour la post-fouille se sont joints à l'équipe V. Abel, S. Bien, P. Chevillot, J. Collinet, S. Lang-Desvignes, E. Laugier, N. Thomas, L. Vallières et Chr. Voyez.

Philippe Mellinand

## MARSEILLE

### Jeu de paume, 25 rue Thubaneau

La Ville de Marseille projette la réalisation d'un espace muséographique intitulé « mémorial de la Marseillaise » dans l'enceinte de l'ancien jeu de paume de la rue Thubaneau. Pour mémoire ce lieu fut, sous la Révolution, le siège du club des Jacobins où l'hymne national est réputé y avoir été entendu par les fédérés qui le diffuseront jusqu'à la capitale.

L'étude de bâti<sup>1</sup>, qui fait suite au diagnostic de V. Rinalducci (Inrap)<sup>2</sup>, a été complétée d'une fouille superficielle ainsi que d'un diagnostic supplémentaire. Sa mise en œuvre a rencontré de nombreux obstacles liés à la sécurité ; les risques d'effondrement, de chute de pierres, la présence d'amiante et l'impossibilité d'avoir accès à toutes les parties de l'édifice, engoncé dans des constructions encore en place, ont considérablement limité notre champ d'action et bien des zones d'ombre subsistent. Néanmoins, nous avons pu voir l'essentiel.

Une partie de notre étude a été consacrée à la genèse du quartier, puisque le jeu de paume fut édifié, en 1680, en plein cœur de la « ville nouvelle » décidée par Louis XIV. Mettant à profit les connaissances acquises sur le chantier proche de la BMVR et les nombreux textes relatifs à l'agrandissement, nous avons essayé d'élargir la documentation sur les modifications de l'urbanisme durant cette période. Les petites zones fouillées mettent en évidence une occupation qui débute au Moyen Âge, mais qui est difficile à interpréter, ainsi que la construction de maisons et fabriques dès le XVI<sup>e</sup> s. ; ces observations ponctuelles confirment que les faubourgs portaient en germe le projet d'agrandissement. La rue du Tapis Vert, face à la porte du marché, a été à peine rectifiée et la rue Thubaneau prolongée vers l'est, à travers la propriété des Pères de la Mission. Nous avons pu suivre également les spéculations sur les terrains de la « ville nouvelle » ainsi que les affres du couvent des Récollettes qui perd son emplacement au premier plan pour disparaître en cœur d'îlot.

L'autre partie de notre intervention a été consacrée au jeu de paume lui-même. Plusieurs études antérieures l'avaient déjà bien renseigné, mais les vestiges restaient masqués par des reconstructions plus récentes. Après démolition de ces dernières et enlèvement de la moitié des enduits, nous avons retrouvé des pans entiers de murs parfaitement conservés ; le « mur de bricole », appareillé en pierre de taille, possède une esthétique qui a intéressé les aménageurs et pourrait conduire à sa conservation dans le projet final.

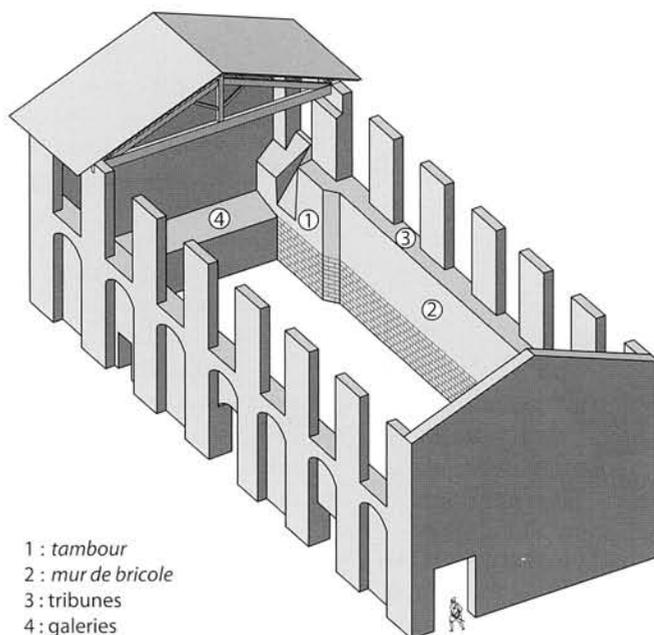


Fig. 112 – MARSEILLE, jeu de paume, 25 rue Thubaneau. Reconstitution axonométrique de la salle du jeu de paume : longueur hors œuvre, 31,80 m ; largeur hors œuvre, 10,90 m ; hauteur murs gouttereaux, 11 m (B. Sillano).

Nous avons également mis en évidence l'ancienneté des parties hautes, jusqu'à la charpente, ce qui nous permet de proposer une restitution de l'édifice (fig. 112).

Le jeu de paume de la rue Thubaneau est pour ainsi dire canonique. Le modèle que propose Garsault un siècle plus tard dans l'art du paumier-raquetier (Garsault 1776) correspond tout à fait à cette salle, en dehors des matériaux puisque, comme à l'accoutumée, la pierre prédomine dans le Midi. Copie de celui d'Aix-en-Provence, comme le précise le prix-fait, identique à celui de Toulon – tous deux disparus –, le jeu de paume du 25 de la rue Thubaneau est le dernier exemplaire conservé de la version provençale de ces salles.

L'étude de bâti a également permis de suivre son évolution : jeu de paume jusqu'à la Révolution française, puis transformation en salle de théâtre, mutation symptomatique d'un changement de mentalité, tout comme sa transformation en établissement de bains, qui se multiplie à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> s.

Bernard Sillano et Nadine Scherrer

1. Équipe Inrap : responsable, B. Sillano ; responsable adjoint, N. Scherrer ; techniciens, É. Bertomeu, S. Mathie, Fr. Moroldo, R. Pasquini ; dessins, G. Frommherz ; recherche archivistique, C. Castrucci ; céramique médiévale, Fl. Parent ; céramique moderne, V. Abel.

2. Voir BSR PACA 2006, 146-147. Voir également le rapport final d'opération de diagnostic 2006 de V. Rinalducci « Marseille, 25, rue Thubaneau », déposé au SRA DRAC-PACA.

Garsault 1776 : GARSULT (F.) – *Description des arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences de Paris : art du Paumier-Raquetier et de la Paume*. Tome III, Neuchâtel, 1776, 567-608.

L'opération se situe au quartier du Prado-Plage, au sud du centre historique de la ville, entre le bas de l'avenue du Prado et l'Huveaune. Les terrains à diagnostiquer sont délimités au nord par l'avenue du Prado et la traverse de l'Olympique, au sud par le lit de l'Huveaune qui se jette dans la mer en aval du parc Borély, à l'est par l'avenue du parc Borély et à l'ouest par le supermarché Casino et la promenade Mendès-France. Sur ces terrains, d'une surface totale de 24 371 m<sup>2</sup>, est prévue par la société Ogic l'édification d'un ensemble immobilier comprenant des logements, des commerces, des activités et des équipements sportifs.

Le cadre naturel géologique et géomorphologique correspond à la plaine deltaïque de l'Huveaune, constituée par des dépôts d'alluvions quaternaires et historiques dont la mise en valeur remonte surtout aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s.

Le diagnostic archéologique se trouve à une centaine de mètres au sud de l'abbaye médiévale et moderne de Notre-Dame d'Huveaune dont seule la chapelle subsista jusque vers 1870.

Douze tranchées ont été creusées sur une emprise de 1 020,44 m<sup>2</sup> entre les cotes 2,25 et -0,63 m NGF. Elles confirment bien l'absence du monastère de Notre-Dame d'Huveaune et de ses dépendances situés à une centaine de mètres au nord-ouest du projet. Elles ont permis néanmoins d'exhumer quelques traces "récentes" de la mise en valeur agricole dans ce secteur méconnu de Marseille durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. (rigole, allée caladée, muret de clôture et conduite en terre cuite enterrée).

Les excavations apportent en outre une information environnementale sur le niveau à l'époque antique (romaine impériale ou antique tardive), vers 0,84/0,90 m NGF dans ce secteur inondé et marécageux de la plaine alluviale situé non loin de l'embouchure de l'Huveaune et de la ligne du rivage. Cette particularité physique explique probablement l'absence d'une installation sur ces zones très planes et inondables.

Lucien-François Gantès

### Projet collectif de recherche « Archéologie urbaine à Marseille : publication des fouilles récentes »

Ce PCR a pour but principal de publier les trois grandes fouilles archéologiques (Alcazar, tunnel de la Major et Bargemon médiéval/moderne)<sup>1</sup>. Le projet comporte donc maintenant quatre volumes ainsi répartis :

– Le premier volume à être publié porte sur Marseille médiévale et moderne.

— Le second volume, initié à partir de l'année prochaine regroupe les études de mobilier (de l'Antiquité à l'époque moderne).

– Le troisième volume à venir portera sur Marseille antique et antique tardive.

– Enfin un dernier volume est à prévoir sur la cathédrale de la Major et ses annexes.

Le premier volume est en cours de finalisation ; il sera achevé en 2009. En accord avec les responsables éditoriaux, et suite à la réunion de cadrage organisée par le SRA, il est convenu que l'ensemble des volumes sera publié dans la nouvelle collection du Centre Camille-Jullian (MMSH), dans la série des Études Massaliètes.

Par ailleurs, le PCR a servi cette année de lien avec les Archives municipales de Marseille qui préparaient une exposition sur Marseille médiévale, qui sera inaugurée en mai 2009.

En particulier, la participation de plusieurs membres à un ouvrage de référence coordonné par Thierry Pécout, maître de conférences à l'université de Provence, a permis de réactualiser des synthèses sur l'évolution de Marseille depuis la fin de l'Antiquité. En cela, ce projet s'est révélé parfaitement complémentaire de nos propres travaux de publication.

Afin de faire la transition avec la Marseille antique que l'on connaît mieux (ne serait-ce que par les vestiges du port et de la fortification antique), Thierry Pécout a souhaité que soit introduite l'évolution de la ville durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (les autres historiens ne remontant pas au-delà de l'an Mil). L'article (M. Bouiron) donne le cadre historique qui pourra servir de repère pour la publication à venir (ce sera le troisième volume) sur Marseille antique et antique tardive. Parmi les propositions nouvelles sur l'évolution de la ville, notons la possible datation de l'enceinte de Babon de la fin du VII<sup>e</sup> s. et la rupture assez nette que constitue l'expédition de Charles Martel en 738.

Un second chapitre porte sur l'espace urbain. Quasiment totalement écrit par notre équipe (à l'exception de Juliette Sibon qui a étudié la Juiverie), il comprend une synthèse sur l'évolution topographique de Marseille du XI<sup>e</sup> s. au milieu du XIV<sup>e</sup> s. (M. Bouiron) et deux articles à dominante archéologique : sur le réseau viaire et la trame urbaine d'une part (Fr. Paone) et sur l'habitat d'autre part (N. Scherrer). Là encore ces textes nous permettent

1. Voir *BSR PACA* 2006, 148-149 ; 2007, 153-154. Coordinateur du PCR : Marc Bouiron.

de gagner de la place dans le volume à paraître, très condensé du fait de la fusion des deux volumes initialement pressentis.

Les articles sont documentés par des textes d'archives présentés à la suite, avec une petite introduction, la transcription et la traduction des textes (en général en latin) pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Les textes choisis pour notre chapitre proviennent des recherches de l'un d'entre nous (M. Bouiron, en collaboration avec Ph. Rigaud) et sont très largement inédits. Ils seront, espérons-le, utiles pour les futurs travaux sur Marseille médiévale.

Un dernier article a été proposé à la suite de la découverte d'un plan inédit de Marseille aux Archives de Turin (M. Bouiron et M. de Candido). Dessiné par P. A. Pelloia, probablement vers 1555, il constitue le plus ancien plan de Marseille et est en cela très proche de la vision de la ville de la fin du Moyen Âge. L'intérieur de la ville n'est que peu représenté. En revanche les abords de la ville sont d'une très grande précision topographique. L'enceinte est particulièrement bien dessinée ; on notera également la présence d'une chapelle sur la rive sud dans laquelle nous proposons de voir la chapelle Sainte-Cécile jusque-là non localisée.

Pour l'exposition elle-même, Thierry Pécout a souhaité qu'elle puisse être accompagnée d'un élément visuel fort : la maquette de la ville au milieu du XIV<sup>e</sup> s. La période choisie marque la plus large extension urbaine de la ville, avant la destruction des faubourgs.

La maquette est réalisée par C. Dufour, de la société Acte II, sur la base du plan d'ensemble de la ville médiévale. L'échelle choisie est le 1/1000<sup>e</sup>, suffisamment précis pour détailler les îlots sans avoir à faire de représentation trop fidèle de bâtiments que nous ne connaissons pas. La première étape a consisté à modéliser le support topographique, sur la base des courbes de niveaux de 1840 et d'une restitution pour la partie du fort Saint-Jean. Un moulage a été réalisé de ce "fond de maquette" pour pouvoir éventuellement resservir pour d'autres maquettes de Marseille.

Un travail collectif a permis de définir des types de remplissage des îlots sur la base du cadastre napoléonien. Les connaissances historiques et archéologiques ont servi également à définir l'aspect d'édifices particuliers (églises, hôpitaux...) ou de constructions particulières comme l'enceinte urbaine.

Marc Bouiron

## Projet collectif de recherche « L'occupation du sol dans le bassin de Marseille de la Préhistoire à l'époque moderne »

L'effort de ce PCR (conduit sous la responsabilité de S. Collin-Bouffier) a porté cette année sur la partie sud-ouest du bassin marseillais, autour de l'oppidum de Marseilleveyre<sup>1</sup>.

Connu depuis 1876 (*cf.* le bilan dressé dans Rothé 2005), ce site a livré en prospection un très abondant matériel qui suggère une phase d'occupation aux premières décennies du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Le faciès céramique était assez proche de celui qu'avait livré le site du Roc de la Croix, sondé en 2006 et 2007. Le mobilier d'importation était largement majoritaire et en particulier les productions étrusques tandis que, parmi la céramique non tournée, on ne connaît que des fragments de gros contenants. De même, la présence de nombreux fragments de meules suggérait une occupation sédentaire du site.

Les trois sondages ouverts en 2008 ont été implantés en trois secteurs différents du large plateau dont V. Dumas (CCJ) a poursuivi le relevé topographique. L'un d'entre eux, sur le vallon central, a donné des résultats négatifs. Les deux autres, situés sur la partie nord du site, là où les observations de nos prédécesseurs mentionnaient des vestiges de murs, ont révélé un nombre significatif de fragments, céramiques ou de torchis. La présence d'un habitat aux débuts de l'âge du Fer est corroborée par la découverte d'un trou de poteau, malheureusement isolé vu l'étendue limitée du sondage. La majorité des tessons

recueillis sont des fragments de panses et des bords appartenant à des vases de caractère domestique. Malgré un effectif global réduit, on observe un répertoire de formes diversifiées comprenant des vases de stockage (pots et jarres), des récipients culinaires (bol, écuelle, gobelet) et des pièces de service de table (coupes, jattes). Le corpus céramique se caractérise également par une plus forte représentation de vases de grandes dimensions au détriment des petites formes.

L'extension et la datation du site restent problématiques. Si l'on excepte la partie nord du plateau, occupée au moins à la fin du VII<sup>e</sup> et au début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., les collectes ont été réalisées sur une très grande superficie, mais on ne peut exclure évidemment des occupations successives ou simultanées et discontinues. Des recherches complémentaires devront être menées.

En revanche, les prospections ont été très limitées en 2008 et se sont concentrées aux alentours de la Cayolle où une ferme datant au plus tard du XVIII<sup>e</sup> s. a été identifiée. A.-M. D'Ovidio en a entrepris l'étude documentaire et le relevé.

Loup Bernard, Audrey Copetti,  
Anne-Marie D'Ovidio et Sophie Collin Bouffier

**Rothé 2005** : ROTHÉ (M.-P.) – Quartier de Sormiou, massif de Marseilleveyre. In : ROTHÉ (M.-P.), TREZINY (H.) – *Marseille et ses alentours*. Paris : AIBL, MEN, MRT, MCC, MSH, 2005, 685-687. (Carte archéologique de la Gaule ; 13,3).

1. Voir *BSR PACA* 2006, 149-150 ; 2007, 154.

Conformément aux objectifs qui avaient été définis <sup>1</sup>, la seconde campagne du programme triennal de fouille du site néolithique final de Ponteau-Gare s'est attachée, d'une part, à une extension conséquente du décapage vers le sud (zones 13 et 14) et, d'autre part, à un approfondissement des recherches déjà engagées vers le nord dans un secteur stratégique de l'habitat (zone 6). Des résultats considérables ont été acquis, concernant deux points principaux relatifs à l'organisation du site.

◆ En premier lieu, l'extension de la fouille nous a permis, certes, de développer de près d'un tiers supplémentaire la superficie d'étude, mais aussi d'en uniformiser le cadre afin de faciliter notre lecture des données acquises ou en cours d'acquisition. La découverte, à cette occasion, d'une remarquable structuration de pierres sèches vers le sud conforte, si besoin était, l'important potentiel du site en terme d'architecture, pour la Provence et le sud-est de la France. Ainsi, en zone 13, trois nouveaux murs présentent une implantation, une orientation et des dimensions convergentes, qui rythment l'espace ou lui confèrent une modularité tout à fait inhabituelle pour le Néolithique régional (fig. 113). De même, le sud de la zone 14 a livré plusieurs structures et indices de murs de pierres sèches qui pourront avantageusement compléter notre compréhension globale de l'habitat.

◆ En second lieu, il nous a été possible de conforter l'hypothèse de la caractérisation d'une aire de parcage du bétail en relation avec le principal mur de pierre sèche structurant le site. Ce point, qui concerne les problématiques relatives au pastoralisme et à l'élevage néolithique, revêt un grand intérêt, car, si les grottes-bergeries sont bien connues depuis cette période en pays méditerranéens, les zones de parcsages préhistoriques de plein air ont, en revanche, toujours été mal documentées.

Certes, nos recherches méritent d'être approfondies et confirmées par le croisement de différentes études en cours, notamment géoarchéologiques, mais elles ouvrent d'ores et déjà d'intéressantes perspectives d'analyses structurelles et économiques pour ces sociétés agricoles. La question relative à l'articulation des espaces dévolus au bétail et à l'habitat au sein du même établissement



Fig. 113 – MARTIGUES, Ponteau-Gare. Affleurement de murs en pierre sous le niveau de décapage de la zone 13 (X. Margarit).

mérite une attention particulière car, parallèlement aux indices de parcage, les témoins d'activités strictement domestiques sont aussi très nombreux et variés.

Cette présentation succincte des principaux résultats et de leurs problématiques demande naturellement à être précisée et complétée par plusieurs autres données, environnementales ou relatives à l'étude de la culture matérielle. L'achèvement du programme triennal doit être l'occasion de développer ces études, dans une perspective de poursuite des recherches, comme base à l'acquisition de données inédites pour le Néolithique régional.

Clara Piatscheck, Audrey Boichut,  
Sabine Negroni et Xavier Margarit

1. Voir *BSR PACA* 2007, 155.

Dans le cadre du chantier de restauration de la chapelle de l'Annonciade, la pose d'un chauffage au sol et d'un système de drainage a entraîné la prescription d'une fouille préventive du 16 juin au 1<sup>er</sup> août 2008 à l'intérieur du bâtiment.

Cette intervention fait suite aux opérations préventives antérieures situées à l'extérieur des murs de la chapelle

et qui avaient révélé une présence humaine dès la Pré-histoire récente et au début de l'âge du Fer <sup>1</sup>.

1. Voir *BSR PACA* 1996, 95 ; 2001, 123-125. Voir aussi le DFS de sondages 1996 de Jean Chausserie-Laprée « Martigues, chapelle de l'Annonciade », 9 p., 11 fig. et le DFS d'opération préventive de fouille de Stefan Tzortzis « Les abords de la chapelle de l'Annonciade, Martigues », 9 p., 36 fig., déposés au SRA DRAC-PACA.

Les fouilles réalisées par le Service archéologique de la Ville de Martigues en 2008 ont été menées sur la quasi-totalité de la surface intérieure de la chapelle soit une superficie de 100 m<sup>2</sup>. Malgré des conditions de travail peu favorables (lumière artificielle et remontée constante de la nappe phréatique), ces fouilles ont permis de confirmer l'ancienneté de l'occupation du site dès le Néolithique final (avec quelques indices plus diffus du Néolithique moyen), d'une part, et la présence gauloise dès le VI<sup>e</sup> s. av. n. è. dans ce quartier de Jonquières, sur la rive sud du canal de Caronte.

#### ◆ Une occupation néolithique

L'occupation néolithique est caractérisée par de nombreuses structures en creux (fosses, silo, trous de poteau) qui ont livré un mobilier céramique, quelques meules, des outils de silex, quelques fragments d'ossements animaux et des coquillages. Peu nombreux, ces éléments sont cependant caractéristiques du faciès Couronnien tel qu'il a été défini au Collet-Redon (Martigues). Un lot de céramique provenant d'une structure isolée et unique par sa morphologie pourrait dater du Néolithique moyen. L'étude en cours confirmera cette hypothèse<sup>2</sup>.

Ces structures en creux, concentrées dans la partie nord-ouest du sondage, ont été repérées dans un sédiment marno-sableux à marno-argileux, jaune, compact, qui constitue le substrat. Celui-ci présente une double pente naturelle, l'une orientée vers le chenal de Caronte et l'autre orientée vers l'est, indiquant ainsi une petite butte, aujourd'hui disparue et dont le sommet devait se situer non loin, à l'ouest de la chapelle, au-delà du rempart moderne trouvé dans la parcelle voisine au cours des opérations précédentes.



Fig. 114 – MARTIGUES, chapelle de l'Annonciade. Structures en creux du Néolithique final vues depuis le chœur de la chapelle (H. Marino).

2. L'étude du mobilier céramique préhistorique a été confiée à Jessie Cauliez (LAMPEA, UMR 6636).

Certaines structures en creux ont été interprétées comme des fosses dépotoirs, d'autres comme des trous de poteaux (fig. 114). L'ensemble dessine un espace subcirculaire que l'analyse spatiale en cours tentera d'interpréter (unité domestique ? palissade ?).

Les fouilles de l'Annonciade permettent de montrer que les occupations du Néolithique final ne se rencontrent plus seulement sur les plateaux calcaires de la Nerthe mais également dans les zones basses et marécageuses comme celles des rives du chenal de Caronte.

#### ◆ Des fosses de l'âge du Fer

Sept fosses et un foyer protohistoriques, tous installés dans le même niveau de limon marneux brun-jaune, ont été mis au jour dans la moitié nord-ouest de la surface explorée. De taille et de forme diverses, les fosses présentent cependant le même type de comblement, riche en charbons de bois, rejets alimentaires (ichtyofaune, os de seiche, ossements animaux, coquillages en abondance) et tessons de céramique, qui leur confèrent une fonction de dépotoir (fig. 115).



Fig. 115 – MARTIGUES, chapelle de l'Annonciade. Une des fosses du premier âge du Fer en cours de fouille, vue prise depuis l'est (H. Marino).

Toutes les fosses n'ont pas livré une quantité et une qualité de mobilier céramique suffisantes pour les dater chacune précisément. Toutefois, le matériel collecté dans certaines d'entre elles indique un contexte du premier quart du VI<sup>e</sup> s. av. n. è.<sup>3</sup>.

Le répertoire typologique est largement dominé par les céramiques non tournées. Le faciès de cette catégorie est typique du premier âge du Fer avec des urnes à bord droit, des coupes carénées, et des décors de tradition ancienne comme les cordons digités. Les rares formes de vaisselle tournée inventoriées sont essentiellement des vases à boire (canthares et coupe kylix).

L'importance de la vaisselle et sa composition (vases de cuisson et vases de table), la présence d'éléments de structure de combustion (foyer à plat et fragments de plaque foyer) et les rejets alimentaires trouvés dans les fosses témoignent du caractère domestique de ces vestiges et impliquent l'existence d'un habitat à proximité.

#### ◆ Un fossé médiéval ?

Une structure mise en évidence dans la partie nord de la chapelle sous le chœur actuel, et dont les limites rectilignes

3. L'étude du mobilier céramique protohistorique et moderne a été confiée à Lise Damotte, céramologue (service archéologique de la ville de Martigues).

dépassent le cadre du sondage, a été creusée vers le XIV<sup>e</sup> s., d'après les fragments de céramiques retrouvés vers la base. Cette fosse ou fossé, dont nous ne connaissons pas la forme complète<sup>4</sup>, a entamé profondément le substrat. Située hors les murs de la ville médiévale, elle pourrait être un tronçon du fossé sec qui ceinturerait les remparts. Elle a servi pendant longtemps de dépotoir à ciel ouvert comme en témoigne la diversité des matériaux qui la comblent.



Fig. 116 – MARTIGUES, chapelle de l'Annonciade. Le pédiluve (?) correspondant à l'époque de la première chapelle (avant 1661).

#### ◆ La chapelle de l'Annonciade

La fouille des niveaux les plus récents a mis au jour certaines structures qui, bien que parfois datées de manière peu précise par le mobilier archéologique qu'elles contenaient, ont pu être associées à un épisode de la construction ou des réaménagements de la chapelle de l'Annonciade décrits dans les archives (Ripoll, Valette 1997).

Ainsi, le dallage de la chapelle et les banquettes actuelles contre les murs marquent les derniers aménagements intérieurs du bâtiment (probablement au XIX<sup>e</sup> s. puisqu'une monnaie de Napoléon III, datée de 1855, a été trouvée dans les remblais des banquettes).

Sous ces aménagements ont été mis au jour des vestiges liés à la mise en place du décor intérieur (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.). Il s'agit de trous de poteau d'une vingtaine de centimètres de diamètre et de petits trous de piquets de section carrée (10 x 10 cm environ), dont les alignements parallèles aux murs laissent supposer la présence d'échafaudages

pour installer le décor du plafond en 1677 ou peindre les fresques de 1734 ou encore, celle de la Révolution par exemple.

Le seuil d'une porte (aujourd'hui bouchée et masquée par un enduit et l'installation des stalles en bois) a également été mis au jour sur le mur ouest. Cette porte faisait partie du plan initial de la seconde chapelle en 1661-1662.

Une petite structure trouvée sous le carrelage actuel, contre la banquette est près de l'entrée principale de la chapelle, a été mise en évidence sans que l'on explique sa fonction (pédiluve ? ; fig. 116). Elle est profonde d'une trentaine de centimètres et entièrement carrelée de malles non vernissés. Elle n'est pas alignée aux murs actuels de la chapelle et a été comblée avec des matériaux de construction (dont un bloc taillé). Cet élément renvoie probablement à la période de la première chapelle.

Hélène Marino avec la collaboration de  
Lise Damotte, Jessie Cauliez et Romuald Mercurin

4. Les remontées d'eau de la nappe phréatique ne nous ont pas permis d'atteindre le fond de cette structure.

Ripoll, Valette 1997 : RIPOLL (V.), VALETTE (F.) – La chapelle des pénitents blancs de l'Annonciade à Martigues : architecture et décor. *Provence Historique*, XLVII, 187, 1997, 25-38.

## MARTIGUES Carrières de La Couronne

Diachronique

Dix-huit carrières sont aujourd'hui recensées sur le territoire de La Couronne, dans une aire géographique qui s'étend de l'anse d'Arnette (ouest) à celle de Sainte-Croix (est), puis de la carrière des Auffans (nord) à la bordure littorale au sud (Pedinì 2008, 709). Néanmoins, la prospection menée cette année n'a porté que sur douze sites et s'est limitée au nord à l'exploitation des Arqueirons<sup>1</sup>. Ce choix a été conditionné par la nécessité de collecter en priorité des informations sur les carrières littorales, ce qui, en raison de leur exposition, paraissait être le plus urgent. Les exploitations les plus petites et celles ayant connu une activité jusque très récemment ont provisoirement été délaissées (les Auffans par exemple). Le calcaire de La Couronne est le matériau le plus importé par Marseille entre le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (rempart hellé-

nistique) et la fin du XIX<sup>e</sup> s. Aussi, il était nécessaire de les recenser, de les cartographier et de faire un relevé des indices archéologiques les plus remarquables.

Cette étude a été réalisée en deux temps, d'abord une recherche dans la documentation d'archives, puis un travail de terrain. Le dépouillement des textes a permis dans un premier temps d'isoler les carrières exploitées à l'époque moderne et au XIX<sup>e</sup> s. Néanmoins, l'activité récente de ces sites n'exclut pas qu'ils aient connu une exploitation plus ancienne. La présence de céramique romaine dans la carrière des Arqueirons et l'occupation de la carrière de Baou Tailla à l'époque hellénistique permettent d'en proposer l'ouverture dès l'Antiquité<sup>2</sup> (Gateau, Trément, Verdin 1996, 258).

1. Cette prospection s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat, soutenue en décembre 2008, et fait suite aux travaux dirigés par R. Guéry, P. Troussat et G. Hallier cités en référence.

2. La présence de céramique avait été signalée par F. Gateau lors d'une prospection menée en 1996 ; le sondage réalisé dans le cadre du projet collectif de recherche sur la pierre de construction à Marseille a été dirigé par H. Tréziny et J. Chausserie-Laprée.

Rares sont les sites exploités au Moyen Âge qui soient nommément cités dans les textes. La plupart des actes de commande de matériaux évoquent simplement l'activité d'une carrière à Carro et d'une autre à La Couronne, situées dans les terres puisque les matériaux doivent être transportés jusqu'aux ports. Or, nous savons que tous les matériaux issus des carrières littorales sont embarqués *in situ*. Seule une carrière de la Font (source) est mentionnée qui pourrait correspondre à la Fontaine Saint-Jean, puisqu'il s'agit du seul site associé à une source.

Les carrières qui sont absentes de la documentation écrite moderne et contemporaine sont, bien entendu, supposées antérieures au XVII<sup>e</sup> s. Néanmoins, la provenance exacte des matériaux mis en œuvre dans les ouvrages antiques et médiévaux est difficile à déterminer. Les observations de terrain permettent de faire des propositions pour certains sites sans que l'on soit pour autant en mesure d'affiner la chronologie. Ainsi, l'immersion de certains fonds de carrière tend à indiquer une activité antique puisque l'augmentation du niveau marin, évaluée à 30 cm entre cette époque et nos jours, coïncide parfaitement (Guéry, Troussset, Pirazzolli 1981, 18). On peut donc supposer que la Beaumaderie, Verdon 1 et Couronne-Vieille ont connu une activité au cours de l'Antiquité grecque, romaine ou tardive. L'absence de traces d'extraction de sarcophages, principale production du V<sup>e</sup> s., tend à indiquer une exploitation plutôt grecque ou romaine. La confrontation des modules employés dans les constructions à ceux extraits des carrières permet de proposer une exploitation antique des sites de Sainte-Croix, Verdon 3, et peut être de la Pointe de Carro.

Le travail de terrain a permis également de cartographier les éléments constituant le réseau de transport lapidaire. La présence de voies à ornières a permis la mise en relation des carrières "de plaine" avec les ports d'embarquement. Les encoches et bittes d'amarrage retrouvées dans chacune des carrières littorales attestent l'embarquement *in situ* des matériaux extraits mais aussi leur utilisation comme port d'embarquement aux époques les plus récentes. Seules les carrières de Sainte-Croix et de la Pointe de Carro paraissent n'utiliser les amarrages que dans le cadre strict de leur exploitation. Les traces

archéologiques et les indications retrouvées dans la documentation d'archives attestent une organisation rigoureuse du transport et une généreuse distribution des voies qui permettait de pallier aux fortes demandes.

Plusieurs éléments connexes à l'activité extractive ont également été découverts dont les plus remarquables sont les trois graffitis découverts dans la carrière de la Beaumaderie. Deux sont côte à côte sur un fragment de rocher effondré et représentent deux personnages levant les bras au ciel, l'un portant une bosse au sommet du crâne et criant. Face à eux, se trouve un galet adossé à un autre fragment de rocher effondré sur lequel est incisé un visage africain de profil (Pedini 2008, 4).

Des marques de carriers, que l'on peut associer au XIX<sup>e</sup> s., ont également été identifiées sur un front de taille dans la carrière de Baou Tailla. Elles s'apparentent à certaines marques incisées sur le clocher de l'église de La Couronne, construit en 1859, financé par certains carriers que l'on suppose être les chefs d'entreprise de l'époque.

La prospection devrait se poursuivre en 2009 en raison du grand nombre d'indices qui restent à relever et des suspicions qui pèsent encore sur la présence de carrières en certains endroits non prospectés en 2008.

Cecilia Pedini

**Gateau, Trément, Verdin 1996** : GATEAU (F.), TRÉMENT (Fr.), VERDIN (Fl.) – *L'étang de Berre*. Paris : AAIBL, MCC, ESR, 1996. 239-244 ; 258-263 (Carte archéologique de la Gaule ; 13, 1).

**Guéry, Troussset 1981** : GUÉRY (R.), TROUSSET (P.) – Les carrières antiques de La Couronne. In : Le Quatrième Centenaire de L'Union des Trois Quartiers de Martigues, numéro spécial Provence historique, 1981, 55-72.

**Guéry, Troussset, Pirazzolli 1981** : GUÉRY (R.), TROUSSET (P.), PIRAZZOLLI (P.) – Les variations du niveau de la mer depuis l'Antiquité à Marseille et à La Couronne. *Les Dossiers d'Histoire et d'Archéologie*, 50, 1981, 18-27.

**Guéry, Hallier, Troussset 1985** : GUÉRY (R.), HALLIER (G.), TROUSSET (P.) – Des carrières de La Couronne aux vestiges de la Bourse : techniques d'extraction et de construction. In : *Histoire des techniques et sources documentaires, actes de colloque*. Aix en Provence : Maison de la Méditerranée, 1985, 25-52 (Cahiers du GIS ; 7).

**Pedini 2008** : PEDINI (C.) – *Les carrières antiques, médiévales et modernes de La Couronne (Martigues, Bouches-du-Rhône)*. Aix-en-Provence : université de Provence, 2008 (thèse de Doctorat, sous la direction de H. Tréziny).

Âge du Fer

## MOURIÈS

### Les Caisses de Jean-Jean

La fouille du rempart principal de l'oppidum (zone 06), poursuivie en 2008 (fig. 117), a permis de préciser et de compléter les informations obtenues en 2007<sup>1</sup>.

#### ◆ L'occupation du site

Durant la période de transition Bronze final/premier âge du Fer, une première occupation (cabanes en matériaux légers et périssables) a lieu sur le site.

Ce dernier connaît ensuite, durant le reste de l'âge du Fer, deux grandes périodes d'occupation, chacune subdivisée en plusieurs phases.

#### ◆ Période I (VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.)

La datation du premier rempart R100 reste encore difficile à établir, à cause de sa trop grande profondeur. Le rempart suivant R110 date du dernier quart du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (tessons non tournés des VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., amphore massaliète du VI<sup>e</sup> s., *bucchero nero*).

1. Voir BSR PACA 2007, 155-156.

Des stèles et des éléments d'architecture en calcaire tendre sont déjà employées dans son parement extérieur. L'élévation en terre argileuse du rempart est déjà en cours de destruction au V<sup>e</sup> s. C'est également dans le courant de ce siècle qu'est édifiée une petite pièce appuyée sur ce talus.

Le tertre de cendre qui la fossilise s'est formé durant le V<sup>e</sup> s. (coupes à anses relevées de l'étang de Berre) et la première moitié du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (céramiques attiques à figures rouges, à vernis noir).

#### ◆ Période II (fin de l'âge du Fer II et débuts de la romanisation)

Un nouveau rempart (R130-R140) est établi au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. sur les ruines des précédents.

Plus tard, entre 40 et 25 av. J.-C., une maison à cour fermée de type méditerranéen, située à l'extrémité d'un îlot de construction bordé par une rue, sera accolée contre le mur intérieur de ce rempart.

Deux de ses pièces ont été fouillées. L'une (S8) est destinée à l'habitation, l'autre (S5) à la conservation des récoltes (emplacement de plusieurs *dolia*). Toutes les deux donnent sur un espace intérieur (cour) ouvrant sur la rue.

Mais cette construction connaît très rapidement une évolution dans la conception même de l'utilisation de l'espace initial. Durant la phase II.2, en effet, la cour intérieure est transformée. Les deux pièces ouvrent désormais sur un petit couloir qui partage la cour par un nouveau mur à l'extrémité protégée par une borne. La présence de cette dernière implique un changement dans les activités, probablement le passage d'un véhicule, car en même temps l'entrée sur la rue est notablement élargie.

Par la suite, une nouvelle conception de l'utilisation de la cour intérieure rendra inutile et même gênant cet aménagement, car une autre pièce (S12), construite en bordure de la rue, rendra ce passage plus étroit.

L'abandon définitif intervient au tout début de notre ère.



Fig. 117 – MOURIÈS, les Caisses de Jean-Jean. Zone 6 en cours de fouille (Y. Marcadal).

#### ◆ Les techniques de construction de la maison à cour fermée

Si l'influence italique est clairement perceptible dans l'adoption d'un plan nouveau de la maison, elle est beaucoup moins visible en ce qui concerne les techniques de construction et les matériaux utilisés. Bien que certains changements soient déjà en cours, on doit remarquer la permanence des modes de construction protohistoriques. Les murs sont toujours bâtis en pierres brutes d'extraction ou à peine retouchées, liées par de la terre argileuse, et revêtus d'un enduit argileux coloré. Le mortier de chaux n'est pas encore utilisé pour leur édification. Les sols des pièces d'habitation sont toujours en terre battue, tandis que les sols de circulation extérieure (rue, cour) reçoivent des recharges successives de cailloutis et de graviers mêlés à de nombreux tessons. La plupart des foyers (souvent dans de petites fosses, avec au milieu des briques d'adobe) se trouvent dans la cour intérieure, contre les murs et à proximité des portes des pièces. Parmi les techniques nouvelles, il faut noter l'emploi de la tuile (*tegula* et *imbrex*), attesté très tôt, et le remplacement du solin par des murs construits en pierre sur une grande hauteur (1,90 m au moins).

Yves Marcadal et Jean-Louis Paillet

## PEYNIER

Moderne

### Four à chaux du quartier de Bel Homme

Le site du four à chaux PEY4 A1 de Bel Homme<sup>1</sup> se trouve au nord de la commune de Peynier. Il a été découvert suite à un incendie durant l'été 2005.

La parcelle où se situe le four constituait jusqu'alors un petit bois de seulement 300 m de large, se développant sur un relief naturel entre la partie méridionale de la plaine

agricole de l'Arc occupée dès l'Antiquité, le long de l'actuel CD 6, et la limite septentrionale du terroir cultivé de Peynier.

Dans les archives, quelques éléments ont pu être regroupés, permettant de reconstituer quelque peu le paléoenvironnement et les activités qui se déroulaient dans ce secteur de la commune de Peynier. En 1477, le plus ancien livre cadastral que les archives communales ont conservés mentionne une « Terre des Gypières » au quartier de Bel Homme, en l'emplacement actuel de

1. La numérotation du four est établie sur le principe suivant : PEY : commune de Peynier ; 4 : zone 4 : quartier de Bel Homme ; A : Four à chaux ; 1 : numéro de la structure selon son ordre de découverte.

la parcelle où se trouve le four<sup>2</sup>. Cette appellation, qui dénote plutôt la présence d'une activité de production de plâtre, perdure au moins jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> s., lorsque cette même parcelle fait partie des biens de feu Louis d'Arbaud de Matheron, seigneur majeur de Peynier<sup>3</sup>. En revanche, aucune trace de production de chaux n'a été trouvée dans les archives pour ce secteur. Le paléoenvironnement est un peu mieux renseigné. En effet, dès 1478<sup>4</sup>, les registres des notaires de Trets mentionnent l'existence d'une terre gaste dans ce secteur. Mais c'est surtout le cadastre napoléonien qui permet de connaître la nature du bois qui occupait la parcelle en 1827. Il s'agissait alors d'une pinède, entourée de champs de céréales et de vignes occupant la plaine de l'Arc, les fonds de vallon et le terroir de Peynier.

L'opération archéologique sur le four à chaux PEY4 A1 a consisté à effectuer un sondage couvrant la moitié de la structure (four et aire de travail), qui a montré que seulement quelques éléments du chaufour sont conservés. La fosse creusée dans le sol, mesurant entre 4,70 et 5 m de diamètre, a été reconnue sur 2,20 m de hauteur dans sa partie la mieux conservée. De nombreux coups de pioches ont été mis au jour sur la paroi du four, témoignant de l'une des étapes de la chaîne opératoire technique. Ces coups de pioches peuvent être rassemblés en deux groupes d'orientation, ce qui montre clairement l'alternance du mouvement des chaufourniers au fur et à mesure du creusement. Une banquette a été découverte, d'une hauteur de seulement 20 cm, faisant tout le tour de

2. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, centre de Marseille, 147 E CC 12, cadastre de 1457 (1477), f° 53 v°.
3. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, centre de Marseille, 147 E FF 1, juridiction royale et seigneuriale 1280-1776 : Estime des biens de feu Louis d'Arbaud de Matheron, 1656.
4. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, centre de Marseille, 396 E 199, 14 décembre 1478 : Stephanus Pini, notaire de la ville de Marseille, tuteur et administrateur des biens de Francisco de Fanacio, cède en *accapitum* une terre à Peynier, quartier de l'Audiguier, qui confronte la terre gaste au nord.

la chambre de chauffe, au fond de laquelle une couche de charbon tapissait l'ensemble du sol sur une épaisseur de près de 50 cm par endroit.

Au pied de la gueule – qui n'a pas été conservée – un mur de pierre sèche a été mis au jour, lequel est construit en moellons calcaires qui ont chauffé mais n'ont pas calciné lors de la cuisson. Ce dispositif, qui semble similaire à ce qui avait été reconnu dans le four à chaux PEY1 A5 du vallon de l'Homme Mort (commune de Peynier)<sup>5</sup>, semble destiné à servir de base à la gueule du four.

L'aire de travail a pu être dégagée en partie, mais elle n'a livré aucune information quant aux activités des chaufourniers ou à un éventuel indice de datation du four.

Le four à chaux du quartier de Bel Homme est un four à gueule haute, similaire à d'autres fours reconnus dans le Midi de la France. Bien qu'en partie décrit par Ch.-R. Fourcroy de Ramecourt (1766) au XVIII<sup>e</sup> s., ce type de four reste encore méconnu. Son fonctionnement est cependant sensiblement différent de ce qui est connu dans le nord de la France et de l'Europe.

La fouille de ce four permet de commencer à mieux cerner les spécificités de l'artisanat de la chaux dans les régions méditerranéennes, tant d'un point de vue technique que de la gestion des ressources naturelles, notamment en combustible. De même, elle ouvre la voie à une réflexion nouvelle sur les problématiques liées à l'exploitation des espaces forestiers, déjà entamée avec la fouille du four du vallon de l'Homme Mort sur la commune de Peynier.

Christophe Vaschalde

**Fourcroy de Ramecourt 1766** : FOURCROY DE RAMECOURT (Ch.-R.) – Art du chaufournier. In : *Descriptions des arts et métiers faites et approuvées par MM. de l'Académie des sciences*. Paris, 1766, pl. III et IV.

5. Voir *BSR PACA* 2007, 157-158.

Antiquité, Haut Moyen Âge

## PUYLOUBIER Richeaume XIII

À l'ouest de la commune de Puylobier, sur le piémont méridional de la montagne Sainte-Victoire, le site de Richeaume XIII est implanté sur une terrasse caillouteuse du Pleistocène supérieur (nappe fluviale torrentielle), en rive gauche du ruisseau de la Naïsse, surplombant ainsi la *villa* antique de Richeaume I sise 200 m plus au sud-ouest, en rive droite du cours d'eau.

La seconde campagne de fouille programmée s'est déroulée du 11 septembre au 10 octobre 2008<sup>1</sup>.

Une nouvelle prospection géophysique a été menée par P.-E. Mathé, J. Gattacecca et Ph. Dussouillez (CEREGE, CNRS UMR 6635, Aix-en-Provence).

Le relevé architectural du bâtiment E1 et son étude ont été réalisés, dans la continuité de 2007, par T. Bartette (IRAA-CNRS).

L'étude anthracologique des charbons de bois recueillis dans les crémations est en cours par C. Cenzon-Salvayre

1. Sous la direction de Florence Mocci, Gaëlle Granier et Vincent Dumas, avec la collaboration bénévole de Stéphane Abellon (archéologue), Titien Bartette (IRAA), Naïs Alziary, Laetitia Dufour, Alexia Lattard, Mylène Margail et Inès Pactat (L1 d'archéologie, université de Provence), Carine Cenzon-Salvayre, Maëe Le Hir et Priscilla Nadeau (master 2, université de Provence), Nicolas Coquet (master 1, université de Besançon), Christian Gaudillère (géoarchéologue, Suisse), Vaidehi Gilbert (doctorant, université de Provence), Frédéric Marty (archéologue, musée d'Istres), Linda Massière (L1 d'archéologie, université de York), Bérengère Perez (archéo-anthropologue), Jean-Charles Vaugoyeau (Atelier du Patrimoine, ville d'Aix-en-Provence) et Jonhattan Vidal (master 2, université de Bourgogne). Voir *BSR PACA* 2007, 161-164. Voir aussi le rapport intermédiaire de fouille 2008 sous la direction de Fl. Mocci, G. Granier, V. Dumas et collab. « Site Richeaume XIII (Puylobier, 13), opération archéologique programmée septembre-octobre 2008 », 195 p., déposé au SRA DRAC-PACA.

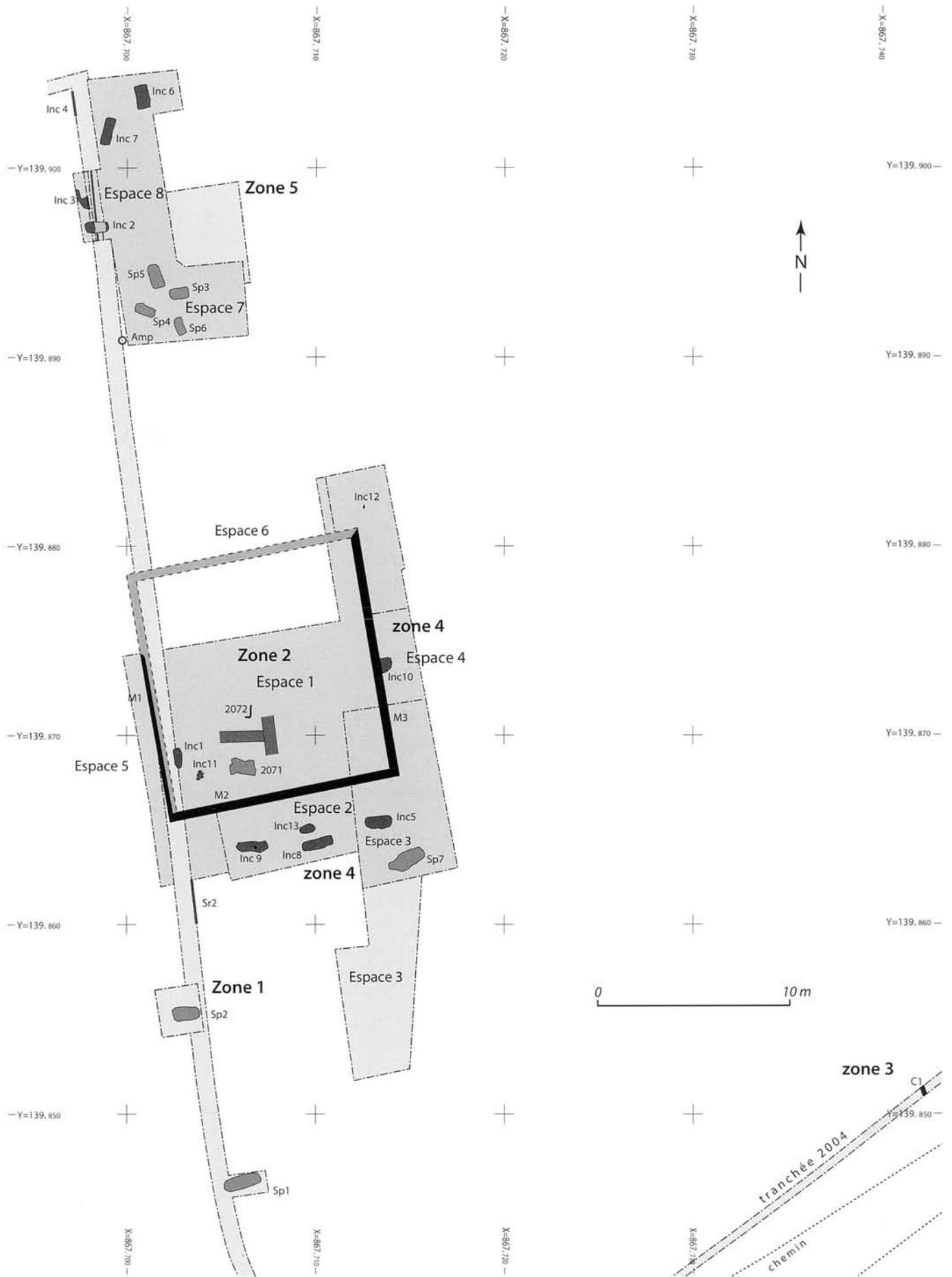


Fig. 118 – PUYLOUBIER, Richeaume XIII. Localisation des vestiges archéologiques et des zones d'étude (opérations archéologiques 2004, 2007 et 2008) (V. Dumas).

dans le cadre d'un master 2. L'étude du mobilier céramique a été menée par Pr. Nadeau<sup>2</sup>.

Deux des trois aires de fouille ouvertes en 2004 et 2007 (zones 2, 4 et 5) ont été étendues sur 290 m<sup>2</sup> (surface totale des fouilles de 2004, 2007 et 2008 : 420 m<sup>2</sup>) (fig. 118). Un certain nombre de vestiges funéraires et bâtis, confirmant la présence d'une nécropole liée à la villa de Richeaume, a été partiellement mis en évidence, entre 0,27 et 1,38 m de profondeur : inhumations en fosse et crémations du Haut-Empire, inhumations tardives et mérovingiennes sous bâtière, vaste bâtiment funéraire construit en terrasses et un petit canal d'adduction d'eau<sup>3</sup> (Mocci, Perez, Dumas 2008).

#### ◆ Analyse stratigraphique

En dehors des données stratigraphiques inhérentes aux vestiges funéraires ou bâtis, l'analyse stratigraphique a confirmé ou révélé la présence de plusieurs phases de nivellement de la terrasse, aux périodes moderne et contemporaine et à l'époque antique (Haut-Empire). Constitués d'argilites rouges homogènes, ces niveaux sont en contact avec la nappe de glaciais torrentiel, colmatant des irrégularités du terrain (incision naturelle et/ou creusement anthropique).

Une phase de nivellement antique plus importante (liée à la dépose des incinérations) a été partiellement mise en évidence lors des campagnes 2007-2008, dans la zone 4. Elle est localisée autour du bâtiment E1, au sud, à l'est et au nord (espaces 2 et 4, 5). Elle apparaît très clairement sur les images issues de la prospection géophysique.

Dans l'état actuel des connaissances, ce remblai, constitué de recharges successives, pourrait être postérieur à la construction du bâtiment E1 mais contemporain à son fonctionnement au cours du Haut-Empire. C'est au sommet du remblai le plus récent, présent dans la zone 4, espaces 2 et 5, qu'ont été aménagées les incinérations INC5, INC11, INC12 et INC13. Ce remblai est associé à la présence d'un important amas de blocs déposé dans une fosse, tout le long des parements externes du mur M2 et à l'extrémité sud de M3 (comblement de drain ?). Le *terminus ante quem* de ce remblai, qui contenait quelques rares fragments de céramique gallo-romaine mais surtout une douzaine de fragments de céramique non tournée de l'âge du Fer II (témoignant de la présence à proximité d'un site protohistorique), est apporté par la datation <sup>14</sup>C de la crémation INC5 (129-264 cal. AD).

#### ◆ Un vaste bâtiment funéraire relativement bien conservé (E1)

Le bâtiment E1 (fig. 118 et 119), dont le plan a été révélé lors de la prospection géophysique de septembre 2007, correspond à un édifice funéraire en *opus caementicium*, construit en terrasses.

Dans l'état actuel des fouilles, ce bâtiment correspond à une structure quadrangulaire orientée nord-ouest/sud-est d'une superficie totale de 166 m<sup>2</sup> environ (surface interne 144 m<sup>2</sup>) délimitée par les murs M1, M2, M3 et M4. Seuls les murs M2 (au sud) et M3 (à l'est) ont été totalement dégagés. Le procédé de construction des murs, appuyés contre le substrat entaillé à la façon des murs de terrasses, en fait un édifice de caractère exceptionnel en milieu rural. Deux états de construction ont été distingués sans que l'on puisse donner, dans l'état actuel des connaissances, une datation précise : la construction du bâtiment (état I) est à rattacher au Haut-Empire, sans doute dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è. au vu des données funéraires identifiées dans l'espace 1 ; la phase de rénovation des murs (état II, murs M1b, M2b, M3b, M4b) interviendrait à la fin de l'Antiquité ou au Moyen Âge.

Dans l'espace 1, peuvent être associées à l'état I : deux crémations (INC1 et INC11) et trois zones de rubéfaction (probables crémations non dégagées) ; à l'état II, un amas de blocs structuré avec angle droit (aménagement agricole ?).



Fig. 119 – PUYLOUBIER, Richeaume XIII. Vue prise depuis le sud-est du bâtiment E1 (zone 2) et des zones 4 et 5 (Fl. Mocci).

2. Dans le cadre d'une thèse portant sur l'« étude des productions et des échanges des sites ruraux de l'arrière-pays d'Aix-en-Provence et de Marseille durant l'Antiquité, à partir du cas particulier du domaine de Richeaume » (direction Fr. Villedieu, CCJ). Cette étude est réalisée avec la collaboration de M. Bonifay, C. Huguet et L. Rivet (CCJ) ainsi que Frédéric Marty (musée d'Istres).

3. Voir le rapport cité note 1 ainsi que le document final de synthèse 2007 de Fl. Mocci, B. Perez et V. Dumas et collab. « Site Richeaume XIII (Puylobier, 13), opération archéologique programmée septembre-octobre 2007 », 136 p., déposé au SRA DRAC-PACA.

À l'extérieur du bâtiment, dans les espaces 2 et 4 (zone 4), ont été mises en évidence plusieurs phases d'aménagements contemporaines à l'utilisation du bâtiment (nivellements, sépultures) mais aussi de destructions postérieures à l'état II. Les fondations des murs du bâtiment E1 n'ayant pas été atteintes à plus de 1,30 m de profondeur (sondage A, espace 4), il est difficile de confirmer si un niveau de circulation extérieur, alors en creux, existait à la base du bâtiment funéraire.

### ◆ Étude biologique et archéo-anthropologique des structures funéraires : premières données

Douze structures à vocation funéraire ont été mises au jour dans les zones 2, 4 et 5 (fig. 118 et 120) : huit structures à incinérations (INC1, INC2, INC3, INC6, INC7, INC8, INC10, INC13), dont trois avaient été repérées ou partiellement fouillées lors de la fouille de 2004 (INC1, INC2 et INC3) et quatre inhumations (SP3, SP4, SP5, SP6).

Sept d'entre elles contenaient du mobilier archéologique (monnaies et/ou céramiques). Ce mobilier est daté entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è. et la première moitié du II<sup>e</sup> s. de n. è. Une date plus précise, comprise entre 129-264 cal. AD, avait été apportée par l'incinération INC5<sup>4</sup>.

La structure INC13 n'a pu être fouillée que partiellement lors de cette campagne : les couches supérieures ont été dégagées et le vase ossuaire (amphore gauloise) a été prélevé et fouillé en laboratoire ; le reste de la structure a été protégé et refermé pour être complètement étudié lors de la campagne 2009.

Plusieurs structures ont été reconnues, mais non fouillées, dont une fosse avec tube à libations en céramique, très bien conservé (INC9). Elles ont d'ores et déjà reçu un numéro de structure et seront également fouillées lors de la prochaine campagne 2009 : INC9, INC11 et INC12.

L'étude des restes osseux brûlés étant en cours, il est impossible à l'heure actuelle d'analyser le recrutement de la population inhumée dans cet espace funéraire. Notons simplement la présence de très jeunes immatures dans les sépultures à inhumation SP3, SP4, SP5, SP6.

Concernant les différentes structures de crémation, seule l'analyse des restes osseux de INC7 est achevée. L'étude de cette structure montre qu'il s'agit d'une aire de crémation ayant servi au traitement d'un seul sujet, un adulte mature ou âgé.

Néanmoins, l'élément le plus flagrant est l'existence, semble-t-il, d'une aire réservée à l'inhumation des très jeunes enfants (SP3, SP4, SP5, SP6 ; présence d'un biberon en pâte claire) (fig. 119). Cette zone est située au nord du site, dans la zone 5, entre la zone de crémation la plus au nord, qui comprend uniquement des fosses de crémation avec prélèvement pour sépulture définitive dans un autre lieu. Cette répartition spatiale indique-t-elle une fonctionnalité différente des zones : au nord, une zone "de travail" rejetée à l'extrémité de l'occupation funéraire, où sont installés les bûchers servant uniquement à la phase de crémation ?

Des signalisations de surface ont été mises en évidence : les sépultures SP3 et SP6 ont des dispositifs clairement visibles en surface : un cordon de pierre et une pierre

dressée à une extrémité pour SP3, un amas de fragments de tuiles et de *dolium* pour SP6. D'autres cas sont hypothétiques : un cordon de pierres pour les sépultures secondaires INC1 et INC10 et, éventuellement, un marqueur pour INC3, SP5 et INC9, indiquant une gestion de l'espace et probablement des espaces de circulation.

### ◆ Datation

Dans l'état actuel des connaissances, quatre périodes historiques se distinguent entre le Haut-Empire et le haut Moyen Âge :

– entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et la première moitié du II<sup>e</sup> s. de n. è. : construction du bâtiment E1-état I et sépultures des zones 2, 4 et 5 (INC1, E1 ; INC6, INC7, zone 5, E8 ; SP5, SP6, zone 5, E7 ; INC13, zone 4, E2 ; INC10, zone 4, E4). Une précision peut être apportée : selon les données stratigraphiques, les sépultures SP5 et SP6 seraient postérieures aux INC6 et INC7.

– entre le second quart du II<sup>e</sup> s. et la première moitié du III<sup>e</sup> s. : datation <sup>14</sup>C issue de l'incinération INC5.

– fin de l'Antiquité/début du haut Moyen Âge ? : état II du bâtiment E1 et SP3 (zone 1)

– Haut Moyen Âge, entre le VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. : SP2 (zone 1).

La sépulture SP7/FS2, probablement antique, ne peut être rattachée, pour l'heure, à aucune période précise. Pour d'autres vestiges comme les crémations, des datations <sup>14</sup>C sont en attente (INC2, INC3, INC8 et INC13).

Florence Mocci, Gaëlle Granier, Vincent Dumas  
et Titien Bartette,  
avec la collaboration de Carine Cenzon-Salvayre,  
Jérôme Gattacecca et Pierre-Étienne Mathé

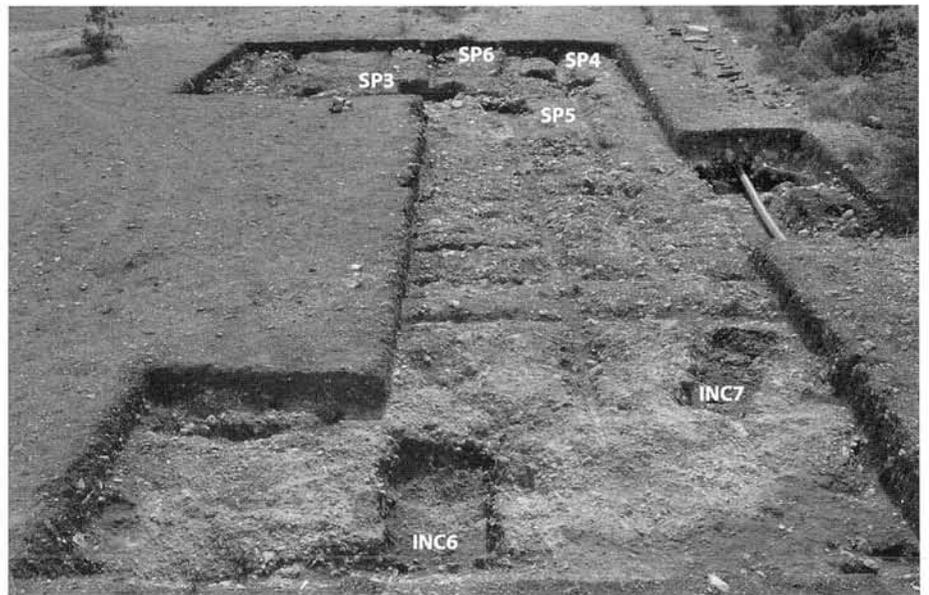


Fig. 120 – PUYLOUBIER, Richeaume XIII. Vue depuis le nord de la zone 5 : structures à incinérations (INC6, INC7) et aire réservée à l'inhumation des très jeunes enfants (SP3, SP4, SP5, SP6) (L. Damelet).

4. Datation d'une des bûches carbonisées identifiée comme du *Pinus halepensis* (1795 ± 35 ; Pa 2466 ; J.-F. Saliège, LODYC, UMR 121, Jussieu-Paris).

Mocci et al. 2008 : MOCCI (F.), PEREZ (B.), DUMAS (V.) – Les sépultures du site de Richeaume XIII : premiers témoignages d'une nécropole domaniale sur le piémont méridional de la Sainte-Victoire (Puylobier, 13). In : BROCHIER (J. E.), GUILCHER (A.), PAGNI (M.) (dir.) – *Archéologies de Provence et d'ailleurs. Mélanges offerts à G. Congès et G. Sauzade*. Aix-en-Provence : APA, 2008, 505-518 (Supplément BAP ; 5).

## SAINT-MARTIN-DE-CRAU

### Vergières 1

Dans le cadre d'un projet de présentation au public des richesses naturelles et historiques de la Crau, les "cousous" de Peau-de-Meau, gérés par l'Écomusée de Saint-Martin-de-Crau, doivent être parcourus par un sentier de découverte.

La bergerie de Vergières, déjà repérée par des travaux anciens (Badan, Brun, Congès 1995, 284), a été dégagée superficiellement de façon à rendre visibles ses structures. C'est une bergerie "classique", à pointe, orientée vers le nord-ouest, avec porte sur la façade méridionale, côté ouest. Elle mesure 40 m de long, et 9,10 m de large en façade, soit une superficie de 275 m<sup>2</sup>.

Le matériel retrouvé, sa réalisation maladroite (notamment une certaine dissymétrie de la pointe) et le style de sa construction (galets inégaux, disposés moins régulièrement que dans les belles constructions du II<sup>e</sup> s.) confirment qu'il s'agit d'une bergerie pointue parmi les plus anciennes, datable de la première moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è.

Gaëtan Congès

**Badan, Brun, Congès 1995** : BADAN (O.), BRUN (J.-P.), CONGÈS (G.) – Les bergeries romaines de la Crau d'Arles. *Gallia*, 52, 1995, 263-310.

## SAINT-PAUL-LES-DURANCE

### Cadarache II

Cette opération de diagnostic, menée sur la commune de Saint-Paul-lez-Durance dans un environnement riche en vestiges archéologiques, est l'ultime opération sur le très vaste projet ITER. Elle a concerné deux zones d'intervention distinctes. La première est une bande longue de 2,5 km et large de 17 m, le long de la RD 952 (entre la route d'accès au château de Cadarache et l'entrée du CEA de Cadarache), destinée à recevoir une canalisation. La seconde zone, vouée à la construction d'un bassin, est située en contrebas du péage d'autoroute à la sortie de Cadarache.

Le diagnostic s'est révélé négatif sur l'ensemble de l'emprise sondée à l'exception toutefois d'un petit secteur situé dans la résidence « Le Hameau », proche de l'entrée du CEA. Il révèle l'existence d'au moins sept tombes, datées entre les III<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s., qui sont groupées dans un espace assez réduit, de 8,80 m d'est en ouest et de 7,30 m du nord au sud, soit 65 m<sup>2</sup>. Si l'ensemble funéraire ne semble pouvoir se développer vers le sud, l'est et l'ouest, il est possible qu'il puisse s'étendre au nord.

Les tombes les plus lisibles montrent une orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est. Plusieurs types de sépultures cohabitent, couverture en bâtière, avec bordure de dalles, avec bordure partielle de dalles et de *tegulae*, en fosse avec, dans ce dernier cas, un amas de gros galets au sommet du comblement. Aucun recoupement ou élément d'une chronologie entre les inhumations n'a été détecté.

Cette zone sépulcrale renvoie à un riche contexte archéologique environnant : deux autres ensembles funéraires sont connus dans le quartier. Le plus proche, fouillé en 1964 et 1965 par B. Pouyé, se situe à l'intérieur du CEA de Cadarache. Les tombes sont datées de l'époque mérovingienne, les inhumations s'y développent entre les IV<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s. Elles sont proches d'inhumations plus anciennes (âge du Fer ?). La seconde nécropole, située

au lieu-dit La Ferme de la Castellane, consiste en la découverte de sépultures dont trois, bien conservées, remontent sans doute à l'Antiquité tardive et présentent plusieurs caractères typologiques communs avec celles de l'opération Cadarache II.

Ce contexte est enrichi par la présence probable de l'ancienne voie romaine, reliant Aix-en-Provence à Riez, mentionnée sur la table de Peutinger, et dont il est admis que l'axe pourrait être repris par le tracé de l'actuelle RD 952.

La fouille de ce petit ensemble funéraire permettra de préciser chronologie et types d'inhumation, d'identifier d'éventuels aménagements structurant les zones funéraires et de faire la synthèse des différentes découvertes de même type faites dans ce secteur.

Brigitte De Luca et Michel Maurin

Une fouille préventive a donc été réalisée en septembre 2008 sur les huit sépultures reconnues au cours de l'évaluation préalable effectuée en mai.

L'aire funéraire est localisée à 400 m à l'est du rond-point, en bordure nord de la RD 952, dont le tracé pourrait correspondre à la voie romaine reliant Aix-en-Provence à Riez. Plusieurs sites sont attestés à proximité, en particulier la nécropole de la Grande Bastide (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) dans l'enceinte du CEA (Pouyé *et al.* 1994), et la *villa* gallo-romaine des Convents (I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s.) en direction du village (Dumont-Castells 2006, 678-681).

Conservées à environ 0,50 m de profondeur, les huit sépultures<sup>1</sup> (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.), se répartissent en deux rangées, sur une surface de 40 m<sup>2</sup>.

1. Une neuvième sépulture semble se matérialiser avec une concentration de plusieurs fragments d'une amphore africaine.

L'observation des pratiques funéraires témoigne d'une chronologie des dépôts avec deux modes d'inhumations différents : les tombes en bâtière de lauses (un exemple intact) (fig. 121) et coffre de pierre ou de bois, et celles en pleine terre.

L'installation de ces dernières a occasionné la réduction (deux cas) partielle ou complète de certains corps. Les défunts, adultes et immatures, sont orientés nord-ouest/sud-est (la tête au nord-ouest) et allongés sur le dos avec les mains au niveau du thorax ou du pubis.

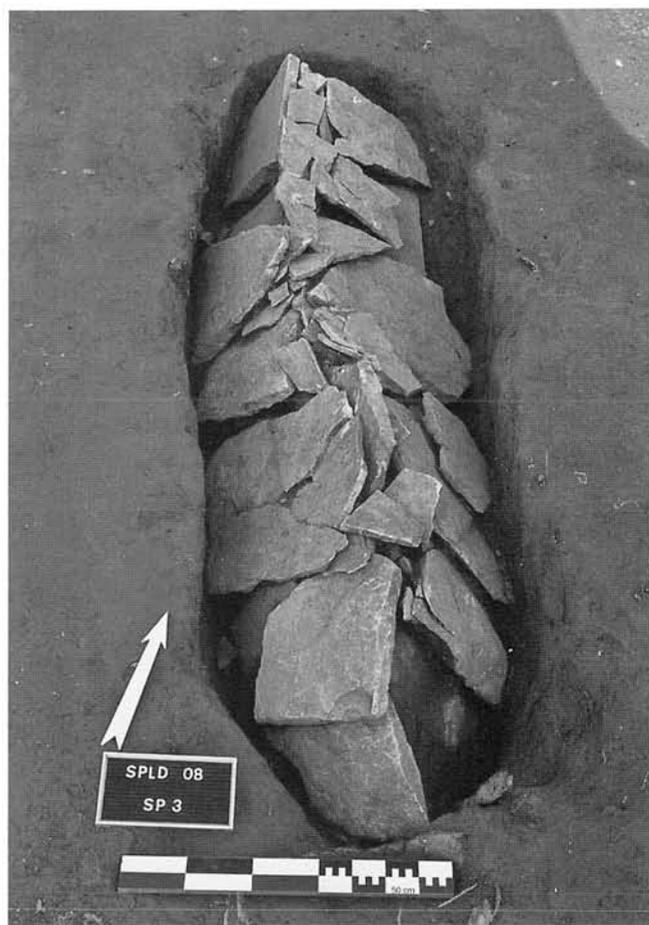
Le mobilier funéraire comprend cinq objets de parure en bronze (dont deux boucles d'oreilles, une bague à décor incisé et une chaînette à dix maillons), recueillis sur un jeune individu féminin (SP 5).

Patrick Reynaud et Isabelle Schindenhammer,  
avec la collaboration de Catherine Barra,  
Brigitte De Luca et Michel Maurin

**Dumont-Castells 2006** : DUMONT-CASTELLS (A.) – 099 Saint-Paul-lès-Durance. In : MOCCI (Fl.) dir., NIN (N.) dir. – *Aix-en-Provence, pays d'Aix et val de Durance*. Paris : AIBL, MCC, 2006, 678-681 (Carte archéologique de la Gaule ; 13, 4).

**Pouyé et al. 1994** : POUYÉ (B.), ALLOUIS (M.-Fr.), BONIFAY (M.), BOUVILLE (Cl.), CALVET (A.), LOPEZ (A.), LOPEZ (Cl.) – Une nécropole de l'Antiquité tardive à Cadarache (Saint-Paul-Lès-Durance, Bouches-du-Rhône). *Archéologie médiévale*, XXIV, 1994, 51-135.

Fig. 121 – SAINT-PAUL-LES-DURANCE, Cadarache II.  
Tombe en bâtière de lauses SP 3 (P. Reynaud).



## TARASCON Pas de Bouquet

Âge du Fer, Antiquité

L'habitat du Pas de Bouquet, situé à la limite septentrionale de la commune de Tarascon, occupe un plateau à l'extrémité méridionale du chaînon calcaire de la Montagnette, qui domine à l'ouest le Rhône. Ce plateau d'une étendue supérieure à 16 ha et d'une altitude de 35 m, surplombé à l'est par une crête rocheuse de 92 m d'altitude, est limité au nord et à l'ouest par une falaise calcaire qui surplombe la plaine arrosée par la Brassière de Campredon. Il contrôle ainsi deux axes de circulation qui partaient de Tarascon, en contournant la Montagnette, l'un par l'ouest, qui longe le rive gauche du fleuve, et l'autre par l'est, qui suit le piémont de la Montagnette, vers Graveson, en bordure de la Duransole.

Le projet de la construction d'une villa, qui a provoqué en 2007 une évaluation sur l'ensemble de la parcelle concernée par le projet <sup>1</sup>, permet de confirmer l'importance de ce site connu depuis le XIX<sup>e</sup> s. et fouillé partiellement entre 1960 et 1970. Lors de ce diagnostic, la découverte d'une fosse et de sols du premier âge du Fer (VI<sup>e</sup> s./dernier quart V<sup>e</sup> s.), de murs et de sols du second âge du Fer (dernier quart III<sup>e</sup> s./second quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) et de nombreuses structures de l'Antiquité, murs avec des enduits peints et sols de terre des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. a nécessité

la prescription en 2008 d'une petite fouille de 240 m<sup>2</sup> de superficie ayant pour but de mieux comprendre la nature et la chronologie de l'occupation.

### ◆ Des fosses de l'âge du Fer

L'occupation de l'âge du Fer, étudiée dans l'angle nord-ouest de la fouille sur 60 m<sup>2</sup> environ, s'avère dense. Un lambeau de sol subsistant par endroits atteste une occupation aux V<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., confirmée par ailleurs par le mobilier résiduel recueilli dans les comblements de plusieurs fosses plus récentes. Ces dernières présentent des dimensions, des plans, des profils et des comblements divers. Trois structures affectent de grandes dimensions avec des longueurs comprises entre 3,20 m (FS 269) et 4,90 m (FS 302) pour des profondeurs reconnues sur 0,90 m (FS 269) et 1,20 m (FS 318). Les creusements, aux profils irréguliers ("en sac"), se rétrécissent vers l'ouverture. Les comblements divers et hétérogènes se composent de limons renfermant des litages de charbons de bois et des fragments d'argiles réduites, avec parfois des cendres. Les ouvertures sont scellées par des cailloutis dans une matrice sableuse (FS 269, FS 318) ou par un épandage de cailloux dans des limons (FS 302). En raison de la nature de leurs comblements, ces fosses, dont l'utilisation reste énigmatique (fosses d'extraction ?, sorte de silos ?), ont visiblement servi de

1. Voir *BSR PACA* 2007, 169-170.

dépotoirs lors de leur comblement à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Trois autres fosses, de dimensions plus modestes, se recoupent (FC 290, 292 et 288). La plus complète et la plus récente (FC 288), au creusement de plan piriforme (2,50 x 1,50 m), au profil en U de 0,50 m de profondeur, présente des parois par endroits brûlées. Le fond tapissé de cendres disparaît sous un comblement de limons renfermant des charbons de bois et des fragments d'argiles réduites. Le comblement de cette structure de cuisson se situe entre le premier quart du II<sup>e</sup> et le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Enfin, trois fosses ovales (FS 295 à 297), de dimensions moyennes, installées dans le substrat et comblées de limons avec des charbons de bois, peuvent leur être contemporaines.

#### ◆ Une villa gallo-romaine

Dans l'emprise de la fouille, on a dégagé plusieurs pièces appartenant à une habitation dont l'étendue dépasse largement la zone étudiée. Elle connaît plusieurs phases de construction.

#### ◆ Phase 1 : l'installation de l'habitation (seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)

Quatre pièces sont édifiées dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Au nord, la pièce 1, rectangulaire, orientée est-ouest, couvre une superficie de 35 m<sup>2</sup>. Elle s'ouvre par un passage de 2 m de large sur la pièce 2, qui lui est mitoyenne au sud-ouest et qui, de forme légèrement trapézoïdale, se développe sur au moins 32 m<sup>2</sup>. Quant à la pièce 3, orientée nord-sud, d'une surface plus modeste (17,5 m<sup>2</sup>), elle ne présente pas de communication avec les précédentes, bien que mitoyenne au nord avec la pièce 1, et à l'ouest avec la pièce 2. Toutes ces pièces, délimitées par des murs de moellons calcaires liés à la terre, possèdent des sols en terre (SL 266, SL 252).

#### ◆ Phase 2a : les transformations de l'habitation de la fin du I<sup>er</sup> s. av. au début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Tout d'abord, sans doute aux environs du changement d'ère, on aménage de nouveaux sols de terre (SL 203 et 232) dans les pièces 1 et 3 (fig. 122).

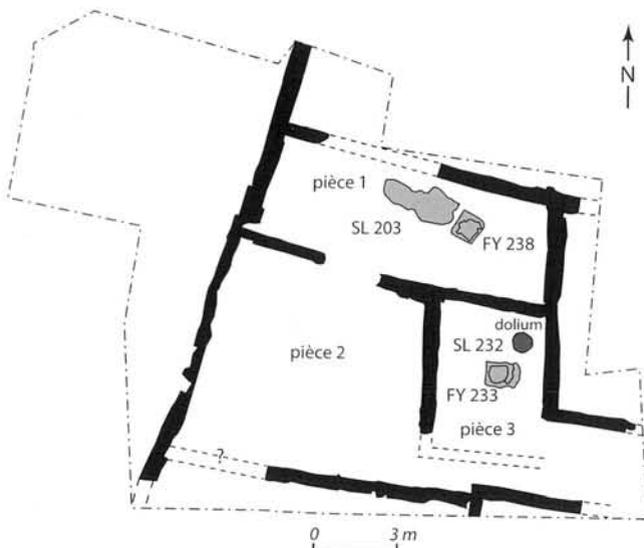


Fig. 122 – TARASCON, Pas de Bouquet. Plan des vestiges antiques (phase 2a) (relevé J. Cuzon, Fr. Moroldo ; DAO Fr. Guériel, J.-J. Dufraigne).

Des foyers quadrangulaires (FY 238 et 233) de structures différentes, les accompagnent : le premier se compose d'une sole d'argile reposant sur un radier d'amphores ; le second est constitué d'un creusement circulaire limité sur ses bords par du cailloutis et comblé de cendres.

#### ◆ Phase 2b : des modifications

Ensuite, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., des modifications affectent les pièces 1 et 2 (fig. 123). Dans la première, on installe à l'ouest un nouveau sol (SL 126) qui prend la forme d'un béton de tuileau de 8 m<sup>2</sup> de superficie. Dans la deuxième, on ferme le passage au nord vers la pièce 1 avec la construction d'un mur, et on met en place un dallage en éléments calcaires et en grès (DAL 113), conservé sur 8 m<sup>2</sup> vers le centre le long du mur septentrional. Dans l'angle sud-ouest, on remarque un fond de *dolium* encore en place.

D'autre part, une nouvelle pièce est créée au nord-ouest. Il s'agit d'un grand espace rectangulaire de 24,5 m<sup>2</sup>, orienté est-ouest, qui s'ouvre au nord et à l'ouest par des passages munis de seuils sur d'autres pièces non dégagées. Les murs de moellons sont liés à la terre, sauf le mur occidental qui présente des traces de mortier. Sur le sol en terre (SL 244), on observe deux aménagements : dans l'angle sud-est, un foyer plat, ovale, avec une sole formée de *tegulae* (FY 246), s'adosse au mur méridional. Il est flanqué à l'est d'un petit muret.

Enfin, un peu plus tard, au début du II<sup>e</sup> s. (fig. 123), un petit espace rectangulaire de 12 m<sup>2</sup> (pièce 5) apparaît dans l'angle sud-ouest de la pièce 2 : délimité par des moellons calcaires liés à la terre, il présente un sol en terre (SL 201).

#### ◆ Phase 3 : l'abandon de l'habitation dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

L'abandon de l'habitation a lieu dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., comme l'indique le mobilier recueilli dans les couches de destruction sur les sols de terre et sur le dallage. Par endroits, les structures antiques ont été largement récupérées, comme l'indique souvent le démontage des murs.

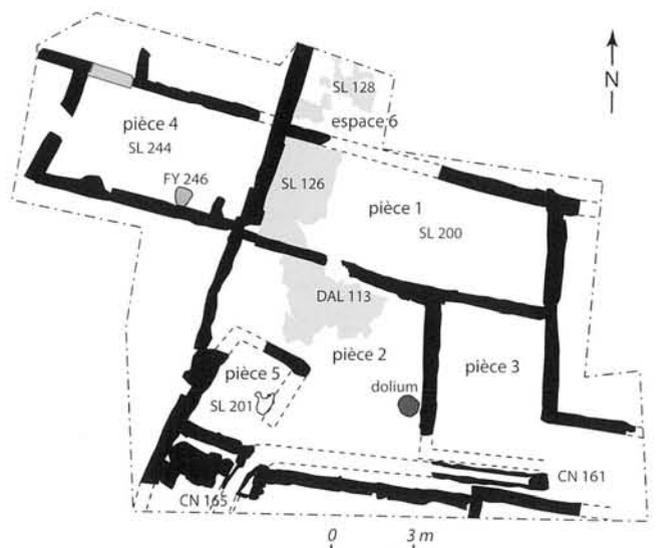


Fig. 123 – TARASCON, Pas de Bouquet. Plan des vestiges antiques (phases 2b et 2c) (relevé J. Cuzon, Fr. Moroldo ; DAO Fr. Guériel, J.-J. Dufraigne).

Cette récupération a pu se réaliser sur plusieurs siècles, au Moyen Âge lors de l'édification de la chapelle de Saint-Victor, par exemple et, plus récemment, lors de la mise en culture du plateau.

#### ◆ Conclusion

Cette petite fouille a montré la complexité d'une stratigraphie de faible puissance, révélant néanmoins plusieurs occupations de l'âge du Fer à l'Antiquité. Leur état de conservation est apparu divers en raison de la densité des vestiges : les niveaux les plus anciens de la fin de

l'âge du Fer I ont été très endommagés par l'installation du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., elle-même perturbée lors de la construction et des rénovations de l'habitation pendant l'Antiquité. Enfin, il est intéressant de remarquer qu'une occupation antique sur un habitat de hauteur reste rare en Provence. Elle peut s'expliquer en partie par l'assiette exceptionnelle du site, terrasse naturelle qui domine la vallée du Rhône et qui met à l'abri des débordements du fleuve toute habitation.

Jean-Jacques Dufraigne

## TRETS Les Terres Longues

Néolithique

Le tamisage d'un lot de deux camions de terre provenant de la suite de la fouille conduite en 2006 par M. Pellissier<sup>1</sup>, et susceptible de contenir nombre de produits de débitage en obsidienne, a été confié à N. Rouzeau.

Le tamisage au crible de 1,2 mm a montré la capacité de reproduire la chaîne opératoire des tailleurs de pierre. Presque uniquement portée au débitage laminaire, la production chasséenne de Trets fait montre d'une technicité maîtrisée.

Un premier lot de 165 lamelles, dont 32% d'obsidienne, a été saisi dans une application dédiée. L'usage d'autres matériaux est attesté par la présence d'un nucléus laminaire en calcaire dur pareillement travaillé (fig. 124).

Il ressort de l'examen effectué sur les silex que les producteurs recherchaient la fabrication de lamelle standard d'une moyenne de 3,3 cm de longueur, après correction des restes mésiaux, distaux et proximaux, pouvant être portée à 3,6 cm en fonction inverse. Les sections quadrangulaires sont majoritaires (70%).

La largeur des lamelles en obsidienne est à peine plus fine qu'en silex : 0,83 contre 0,89. Il en va de même pour ce qui est de l'épaisseur : 0,17 contre 0,2.

Il semble découler de l'ensemble des observations portées sur cette série que l'utilisation de l'obsidienne (plus

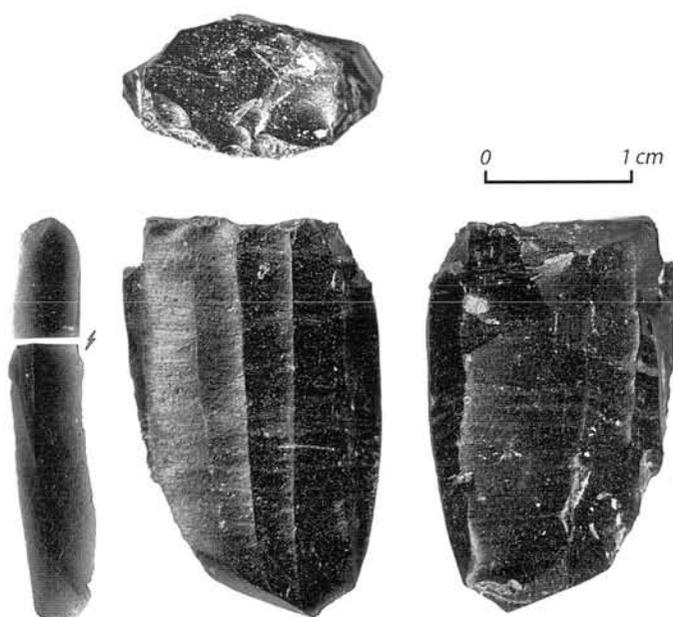


Fig. 124 – TRETTS, les Terres Longues. Nucléus et lamelle en situation (N. Rouzeau).

couppante) correspondrait plus à la recherche d'un confort d'usage qu'à une facilité de fabrication.

Nicolas Rouzeau

1. Voir *BSR PACA* 2006, 165-166.

## TRETS Quartier des Brunets

Moderne, Contemporain

La prospection thématique menée dans le secteur des Brunets fait suite à un incendie qui a eu lieu en 2006, lequel a ravagé une zone de forêt et de garrigue de plus de 370 ha.

Le quartier des Brunets ainsi que ceux du Baoucous, du vallon de Richardan et du mont Piveau se trouvent sur le versant méridional de la chaîne des monts Regagnas, Olympe et Auréliens, à proximité de l'ermitage Saint-Jean-du-Puy, sur la commune de Trets.

Le bois de Saint-Jean-du-Puy est connu pour avoir fait l'objet, dès 1308, d'un règlement établi par les moines de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, propriétaires de ces terrains, visant à interdire l'établissement de fours à chaux et de charbonnières<sup>1</sup> (Chaillan 1893 ; 1958). Malgré un dépouillement massif des archives de la région de

1. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 147 E DD 7, liasse 1.

Trets (communales, notariales, seigneuriales, etc.), cette mention d'archive est la seule qui soit connue à ce jour concernant le secteur des Brunets.

La prospection a permis de mettre en évidence plusieurs places de charbonnières, souvent accompagnées d'une ou plusieurs cabanes d'artisans, dans lesquelles du mobilier archéologique céramique a parfois été découvert, lequel permet de dater les structures de production associées, du XVII<sup>e</sup> s. pour les plus anciennes et du début du XX<sup>e</sup> s. pour les plus récentes. D'ores et déjà, le problème de la datation de ces structures se pose de deux manières. Tout d'abord, les places de charbonnières ne sont datées qu'indirectement par le matériel trouvé dans les cabanes voisines. Ensuite, les archives montrent qu'il existe du charbonnage dès le début du XIV<sup>e</sup> s., mais aucune trace n'en a été trouvée sur le terrain et ce, même en bénéficiant de conditions de prospection excellentes postincendie.

D'autres structures ont été découvertes. Il s'agit très souvent de structures pastorales (bergeries, enclos, etc.), mais aussi de fours à poix et/ou huile de cade. Ceux-ci

sont au nombre de trois, et sont probablement établis dans le courant du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> s.

Enfin, dans le secteur du mont Piveau, une zone privilégiée d'exploitation de la résine de pin par le gemmage a été mise en évidence grâce à la découverte de nombreux fragments de pots à résine, datant du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> s.

Il faut noter également l'absence de four à chaux, malgré la présence de calcaire propre à cette production et de combustible. Cette absence ainsi que l'existence d'une zone privilégiée destinée au gemmage montrent qu'il existait une gestion spatiale de la production artisanale liée à la forêt et probablement de ses ressources tant en bois qu'en matières premières.

Christophe Vaschalde

**Chaillan 1893** : CHAILLAN (M.) – *Recherches archéologiques et historiques que Trets et sa vallée*. Paris, 2001 (réédition de l'ouvrage de 1893), 234 p.

**Chauvin 1958** : CHAUVIN (F.) – *Trets et sa région*. Paris, 2003 (réédition de l'ouvrage de 1958), 345 p.

Moyen Âge, Moderne

## VAUVENARGUES Prieuré de Sainte-Victoire

Le prieuré de Sainte-Victoire a réouvert ses portes au public en décembre 2008, après une année de travaux<sup>1</sup>. Le monastère du XVII<sup>e</sup> s., transformé en refuge, a été refait à neuf et mis en conformité pour l'accueil. L'ensemble du site a été sécurisé et une passerelle permet désormais d'accéder à la brèche aux moines pour profiter du vaste panorama ouvert au sud. La passerelle enjambe une fosse d'environ 60 m<sup>2</sup> et les visiteurs dominent ainsi les vestiges mis au jour ces trois dernières années<sup>2</sup>. Au XVII<sup>e</sup> s., une terrasse couvrait cet espace souterrain qui demeurait réservé aux moines. Désormais, la passerelle évoque la terrasse disparue tout en permettant d'observer les anciens aménagements.

L'observation du substrat laisse supposer que les premières constructions médiévales ont profité d'une grande enclave relativement plane, protégée par les falaises sur trois côtés et ouverte uniquement au nord, sur le versant le plus accessible. Au sommet de la montagne, cet espace naturellement propice à une implantation devait être exceptionnel. Les sources connues s'accordent pour situer le premier ermitage et la première chapelle dans la partie méridionale de l'enclave, contre les parois de la falaise. L'implantation religieuse est attestée dans les pouillés de 1251 avec un édifice dédié à *sancta Aventura*. Les premières traces d'un pèlerinage annuel datent de 1546 et les confréries d'Aix et de Pertuis sont actives durant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. Peu avant le milieu du XVII<sup>e</sup> s., l'abbé Aubert s'installe sur le site et se donne pour mission d'y renouveler la ferveur religieuse.

Les seigneurs voisins donnent des terres et l'abbé Aubert œuvre pour recueillir des financements. Mais c'est sa rencontre avec Honoré Lambert, riche bourgeois d'Aix et mécène, qui va lui permettre de concevoir le prieuré tel que nous le connaissons. Toutes les constructions visibles aujourd'hui ont été voulues et conçues par Aubert et Lambert entre 1654 et 1664 et le programme a été si ambitieux que le paysage s'en est trouvé profondément remodelé. Les édifices antérieurs, réaménagés et utilisés par l'abbé Aubert dans les premiers temps de son installation, ont été sacrifiés pour permettre l'occupation de l'ensemble de l'espace disponible et harmoniser l'architecture (fig. 125). Après la construction de la nouvelle chapelle, dédiée à Notre-Dame de la Victoire, les travaux se sont poursuivis avec, notamment, le monastère, la citerne et l'ouverture d'une brèche dans la falaise sud. Pour compléter ces ouvrages, le terrain a été rehaussé d'environ 3 m pour concevoir l'esplanade caladée qui relie toutes les constructions entre elles. Mais l'esplanade n'a pas été prolongée jusqu'à la brèche. Un mur de soutènement a été construit, qui la limite et laisse libre une partie de l'espace méridional. C'est principalement dans cet espace que se sont concentrées les recherches archéologiques.

L'espace, devenu souterrain par suite des travaux du XVII<sup>e</sup> s., était supposé contenir les vestiges médiévaux des premières constructions. Dans les années 1960, un mur avec l'amorce d'une voûte était encore visible et il paraissait vraisemblable de l'attribuer à la chapelle ancienne. Par ailleurs, un accès à l'intérieur même de la falaise, conduisant à une grotte située à une dizaine de mètres en contrebas, était connu par les textes, mais

1. Maître d'ouvrage : Grand Site, Syndicat Mixte des massifs de Concors – Sainte-Victoire. Maître d'œuvre : Xavier Boutin, architecte DPLG, association des Amis de Sainte-Victoire.

2. Voir BSR PACA 2006, 166-167 ; 2007, 170-171.

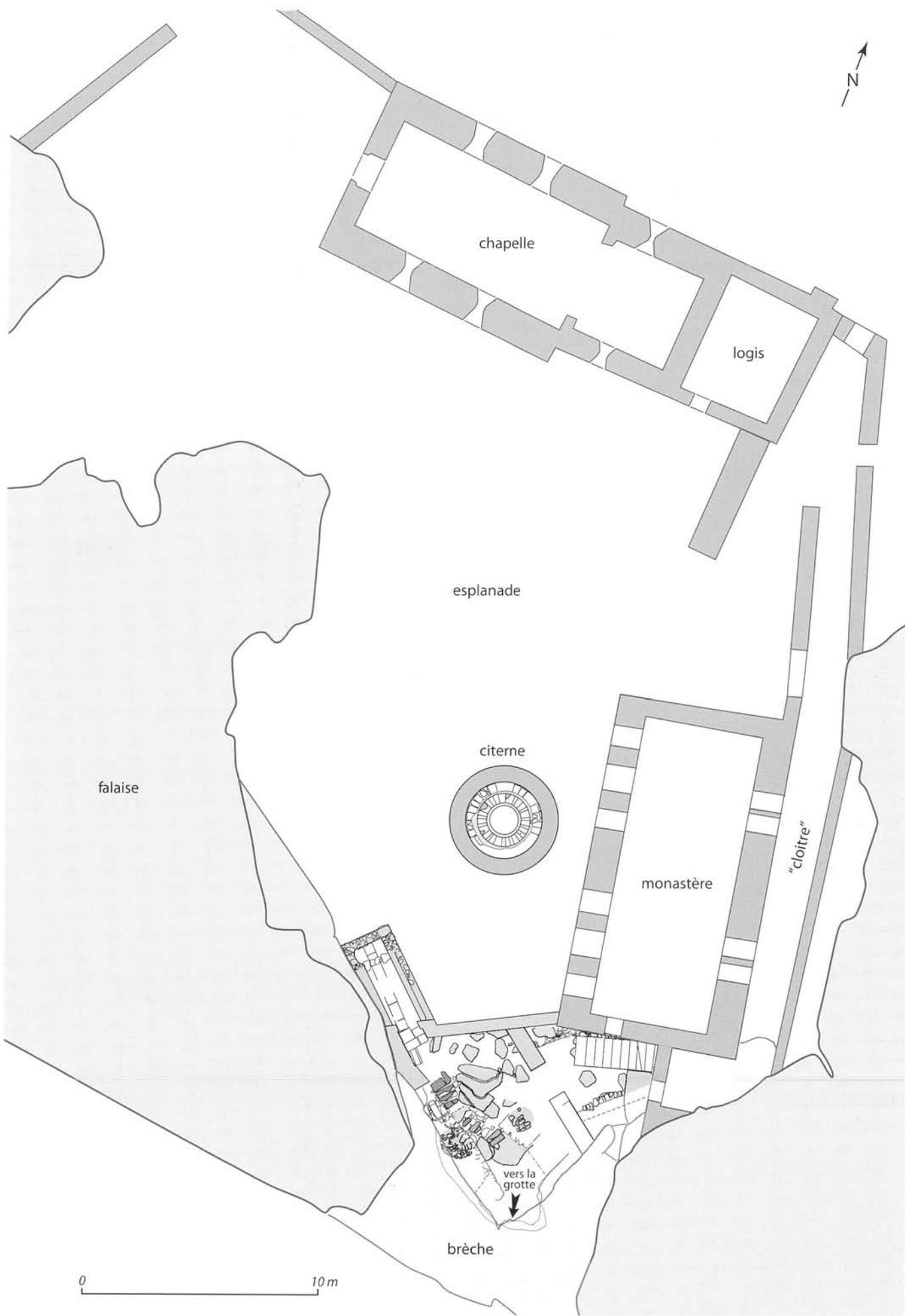


Fig. 125 – VAUVENARGUES, prieuré de Sainte-Victoire. Plan d'ensemble (relevé 2008 et mise au net de L. Delattre, sur fond de plan de X. Boutin).

aussi par les témoignages de sa réouverture en 1877 puis en 1946<sup>3</sup>. Dans les années 1960-1970, l'ensemble de la fosse a été comblé pour des raisons de sécurité. Les sédiments qui y ont été accumulés provenaient du nettoyage général du site, préliminaire des restaurations entreprises dès la création de l'association des Amis de Sainte-Victoire en 1955. À ces déblais, initialement stockés en quelques zones inutilisées de l'esplanade, se sont progressivement ajoutés les déchets des restaurations et les divers détritiques de la fréquentation du site. C'est ainsi que se sont trouvés mélangés plusieurs siècles d'occupation du lieu. À ce jour, plus de 100 m<sup>3</sup> ont été extraits de la fosse et parmi le mobilier recueilli, la présence d'une jarre d'Espagne du sud de la fin du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> s. atteste la nécessité de stocker de l'eau et témoigne de la fréquentation du lieu à l'époque médiévale. Les siècles suivants sont peu représentés.

Le mobilier du XVII<sup>e</sup> s. est, très logiquement, le plus abondant et le plus représentatif d'une installation permanente dans les lieux<sup>4</sup>.

3. La grotte possède une ouverture dans le flanc sud de la montagne et, de là, une succession d'échelles permettait d'accéder à quelques terrasses aménagées pour la culture.

4. Les nettoyages réalisés pour permettre les restaurations à partir de 1955 n'ont concerné que les effondrements jusqu'aux niveaux d'occupation du XVII<sup>e</sup> s., mais n'ont pas, ou peu, entamé le sous-sol et les niveaux antérieurs.

Les XVII<sup>e</sup>/XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. sont presque autant documentés. Les déblais ainsi évacués ont permis de mettre au jour plusieurs constructions qui apparaissent toutes attribuables au XVII<sup>e</sup> s.

L'accès vers la grotte a été dégagé, avec une volée de marches très hétéroclites contenues entre de grandes écaillles de falaise et des murs maçonnés. Pour créer cet accès, un vaste décaissement a été réalisé dans le substrat et la falaise a été localement éclatée pour permettre ou agrandir le passage. Par ailleurs, un escalier monumental reliait l'esplanade à la fosse et un autre escalier reliait le monastère à la fosse. Ce dernier était à l'usage exclusif des moines, qui pouvaient ainsi accéder à la fosse puis à la grotte et au jardin à l'abri des regards.

Le mur de soutènement, un mur transversal – percé d'une ouverture pour permettre la circulation – et plusieurs dispositifs maçonnés ont permis de soutenir le plancher de la terrasse qui recouvrait cet espace. La création de la fosse n'aurait donc pas répondu à un souci de préserver l'ancienne chapelle, mais uniquement à celui d'assurer une liaison directe jusqu'au jardin des moines.

Aucune des constructions antérieures ne semble avoir été épargnée par les travaux du grand programme du XVII<sup>e</sup> s.

Liliane Delattre

Néolithique, Antiquité

## VERNÈGUES Cazan - l'Héritière 2

### ◆ *Diagnostic archéologique* *sous la direction de Denis Dubesset*

L'opération de diagnostic archéologique du lieu-dit l'Héritière s'est déroulée du 27 février au 26 mars 2008. Cette intervention, qui se situait au hameau de Cazan sur la parcelle B2-675p était justifiée par un projet de construction d'un lotissement d'activités (dix lots). La surface totale à évaluer couvrait une surface de 20 000 m<sup>2</sup>.

### ◆ **Une occupation antique**

L'évaluation archéologique de la parcelle a permis de mettre en évidence les vestiges remarquables d'une occupation romaine. Les éléments relatifs à cette période chronoculturelle sont apparus dans huit tranchées localisées dans l'extrémité occidentale de la parcelle (fig. 125). Il s'agit de vestiges d'élévations romaines datant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è.

L'emprise des vestiges observés peut se résumer à un carré de 60 m de côté soit une surface approximative de 3 600 m<sup>2</sup>. Les structures archéologiques apparaissent à une profondeur moyenne d'environ 0,60 m sous le sol actuel. Cet état de fait a considérablement influé sur la conservation des vestiges qui ont été endommagés par les travaux de labours subactuels. Les stigmates de cette activité sont largement visibles sur la majorité des structures. Le nettoyage de certains fonds de sondage a mis en évidence des niveaux de démolition qui ont

peut-être scellé des sols sous-jacents. Nos travaux n'ont néanmoins pas permis d'en observer (excepté un sol de bassin) et si certains ont été conservés, ils le sont probablement de manière anecdotique.

### ◆ **Les structures**

Les vestiges archéologiques retrouvés sont des fossés, des tranchées de fondation ainsi que des bases de murs conservées sur une ou deux assises.

Parmi ces derniers, quelques éléments remarquables ont été individualisés (fig. 126) :

– SB37 est localisée dans la partie orientale de TR18 ; l'ensemble est composé de deux murs (MR38 et MR39) formant un angle droit. Le proche sondage TR36, situé directement au sud, comporte la suite de cette unité (SB62). Elle est implantée directement sous les labours ce qui explique probablement que la partie nord manque. Cette structure qui jouxte SB61 est très certainement en relation avec cette dernière. L'enduit de béton tuileau hydraulique montre qu'il s'agit d'une grande cuve ou d'un bassin.

– SB61 n'a été observée qu'en partie à l'ouest de la tranchée TR36. Nous pouvons néanmoins en restituer les dimensions approximatives : 6,50 x 2,60 m. Cette structure massive est délimitée par MR59 et MR60 à l'ouest et SB62 (= SB37) à l'est. SB61 peut être définie comme une structure maçonnée construite par couches horizontales successives. Des blocs calcaires de différents calibres

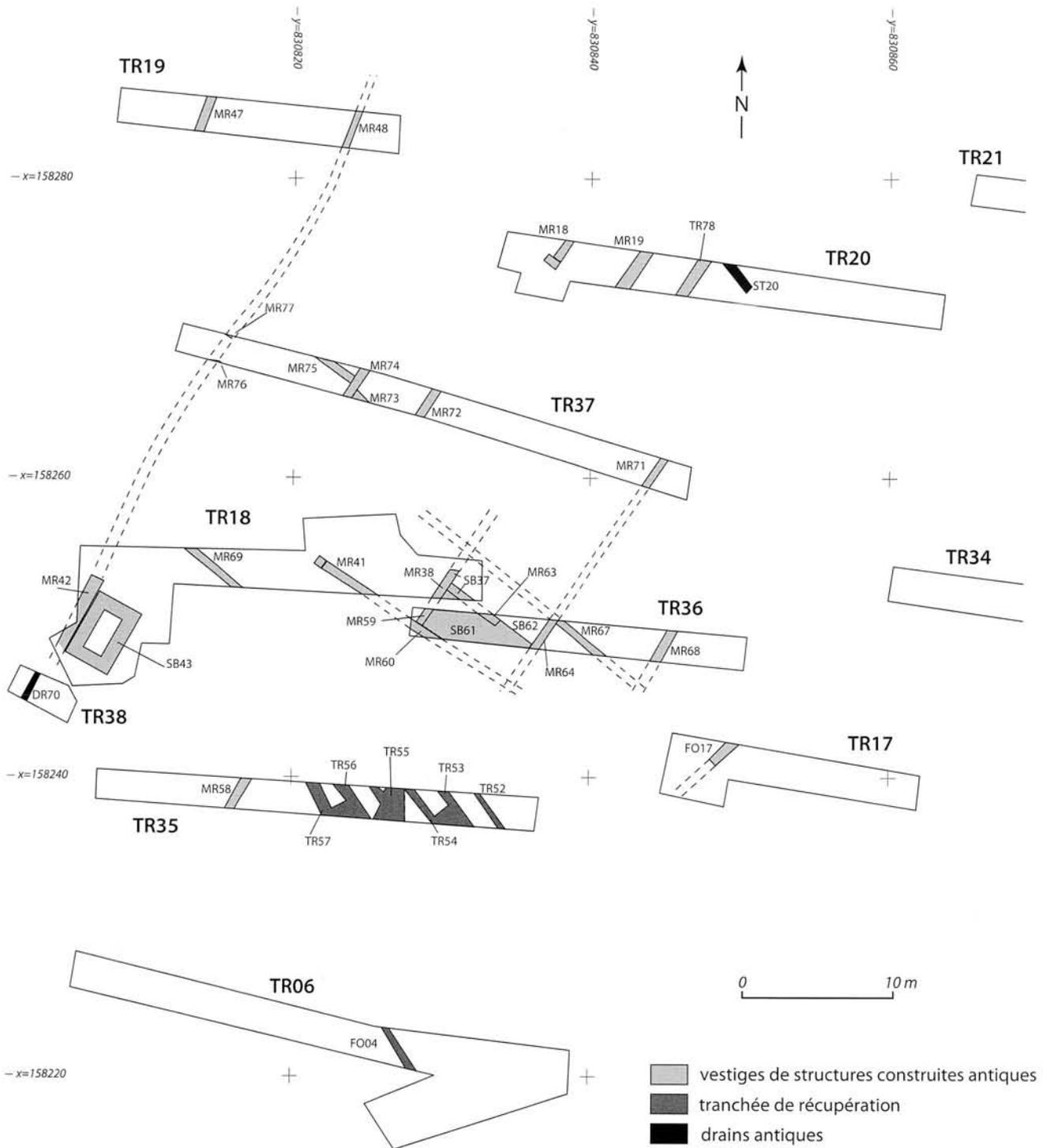


Fig. 126 – VERNÈGUES, Cazan - l'Héritière 2. Plan des structures antiques (topographie B. Fabry ; DAO B. Fabry et D. Dubesset).

sont noyés dans un mortier maigre à la chaux. L'ensemble qui apparaît à 0,50 m en dessous du sol actuel a été considérablement écrêté par les labours récents. Dans une partie, des tuiles à plat marquent cependant un niveau de construction de la structure. Il pourrait s'agir d'une base de pressoir, mais les attaches caractéristiques de ce type de structure n'ayant pas été observées, il est difficile de l'affirmer (fig. 126).

- SB43 est une structure bâtie rectangulaire composée de quatre murs : MR44, MR45, MR46 et MR81. La longueur de l'ensemble est de 4,80 m pour une largeur de 3,10 m. Ces derniers sont tous construits sur le même mode. La largeur des éléments de la construction est

de 0,95 m, les murs sont constitués de blocs de calcaire liés au mortier maigre de couleur gris clair. La structure est tronquée dans sa longueur par une tranchée récente d'environ 0,60 m de large. Cet ouvrage a été effectué quelques semaines avant le commencement de notre évaluation archéologique dans le cadre de la pose d'une conduite d'eau.

L'interprétation de cette unité est délicate, il s'agit d'une structure imposante construite avec des murs très épais. En coupe, on observe un remblai de 0,15 m environ et une fondation sur deux à trois assises dans de la grave (US 1000). Dans l'angle sud-ouest de l'ensemble, des tuiles à plat pourraient représenter un niveau de sol conservé.



Fig. 127 – VERNÈGUES, Cazan - l'Héritière 2. La structure SB61 (D. Dubesset).

Compte tenu des dimensions de la structure, il peut s'agir d'une construction supportant une élévation beaucoup plus haute. Les vestiges auxquels nous sommes confrontés représenteraient alors une étape dans la construction d'un monument, probablement les fondations.

#### ◆ Un chemin antique

À l'occasion de la fouille de la nécropole antique de l'Héritière par L. Delattre, un chemin antique a été individualisé<sup>1</sup>. Il est bordé de chaque côté par des murs de soutènement. Cet élément est nettement visible sur les photographies aériennes et semble partir du site de Château-Bas pour se diriger en direction du nord entre la Bastide de l'Héritière et une éminence naturelle située à l'est. Il est intéressant d'observer ce que donne la superposition des vestiges découverts lors de notre opération par rapport aux éléments qui se dégagent de la vue aérienne. Le chemin en question est aisément repérable et s'oriente entre 25° et 30° est, ce qui correspond à l'orientation des bâtiments découverts lors de l'évaluation. Cette orientation correspond également au mur MR01 du diagnostic réalisé récemment dans la parcelle mitoyenne à l'ouest<sup>2</sup>. Cet axe de circulation jouxte les vestiges que nous avons découverts lors de l'évaluation.

## Conclusion

Les vestiges se rapportant à la période antique peuvent être interprétés comme faisant partie d'une dépendance agricole (peut-être d'une *villa* ?) probablement fortement liée à un chemin romain bordant la parcelle à l'ouest. Les structures SB37 et SB61 (fig. 127) font penser à une base de pressoir accolée à une grande cuve. Dans le cadre de cette hypothèse, nous pourrions être en présence d'une zone de fabrication de vin ou d'une huilerie (Brun 2003). La datation du I<sup>er</sup> s. de n. è. coïncide avec la phase pendant laquelle semble s'installer le proche *vicus*<sup>3</sup> ainsi qu'aux premières sépultures de la nécropole dite de l'Héritière et des Communaux de Saint-Cézaire<sup>4</sup> (Chapon *et al.* 2004).

#### ◆ Une occupation du Néolithique moyen

Une occupation du Néolithique moyen, principalement représentée par des structures en creux, a été reconnue sur la quasi-totalité de la zone à évaluer. La grande majorité des éléments reconnus ont été fouillés au moins par moitié. Cette phase a permis de recueillir une quantité relativement importante d'artefacts lithiques et céramiques. L'étude de ces éléments<sup>5</sup> a montré l'appartenance de vestiges à deux pôles chronologiques :

#### ◆ Une phase évoluée du Chasséen récent (entre 4000 et 3800 av. n. è.)

– Deux fosses (FS07 et FS09) se rapportent à cette période. FS07 a livré un abondant matériel céramique ainsi que quelques éléments lithiques (lamelles de silex).

– Un niveau d'occupation (US79) sédimentaire, individualisé dans TR31 à l'extrémité orientale de la parcelle, dans laquelle ont été identifiés de nombreux tessons de céramique modelée au décapage à la pelle mécanique. Un décapage manuel a permis de mettre en évidence, sur 3 m environ, le sommet de cette couche où l'on rencontre des tessons moyennement fragmentés et peu roulés, des éclats de silex et fragments de lamelles ainsi qu'un fragment de lamelle en obsidienne. Un sondage manuel d'environ 2 m<sup>2</sup> n'a pas occasionné la reconnaissance de niveaux de sols.

– Un grand fossé (FO05, localisé dans la partie orientale de TR06), orienté nord-ouest/sud-est (fig. 128). Le mobilier retrouvé dans cette unité est moindre et très fragmenté. L'étude céramique permet néanmoins de le rapprocher chronologiquement de FS07 associé à des éléments plus récents. L'ensemble mesure environ 5,80 m de large pour 1,60 m de profondeur conservée. Le creusement, de forme hyperbolique évasée, est comblé par des cailloux, provenant vraisemblablement du substrat, emballés par des limons brun foncé. En partie sommitale, un comblement différent est défini par des limons bruns fins avec quelques rares cailloux. Quelques tessons très fragmentés ainsi que des fragments de lamelles en silex ont été retrouvés dans le comblement supérieur marquant la dernière phase d'utilisation (ou d'abandon) de la structure.

3. Voir les rapports de fouille 1989 et 1990 de M. Gazenbeek consacrés à ce site, déposés au SRA DRAC-PACA.

4. Voir note 1.

5. Étude de la céramique néolithique par C. Lepère ; étude du mobilier lithique par Ph. Sargiano. Voir les annexes 7 et 8 dans le rapport final d'opération 2008 « Vernègues, Cazan - l'Héritière 2 » sous la direction de D. Dubesset, 69 p., déposé au SRA DRAC-PACA.

1. Voir le DFS de fouille de sauvetage 1996 de L. Delattre « La nécropole de l'Héritière à Vernègues (Bouches-du-Rhône) », déposé au SRA DRAC-PACA.

2. Voir *infra* la notice consacrée à ce site.



Fig. 128 – VERNÈGUES, Cazan - l'Héritière 2. Le fossé FO05 (D. Dubesset).

L'ensemble a été reconnu sur deux tranchées, sur une longueur d'environ 20 m. De la même manière que pour la période antique, la photographie aérienne est à même de nous renseigner sur la longueur potentielle de cette structure. Elle est identifiable sur une longueur de 60 m, soit trois fois plus que la longueur reconnue lors du diagnostic. Au nord, les vestiges romains ont perturbé les observations possibles mais la structure peut subsister de manière sous-jacente, sans doute partiellement. Il est probable que le fossé se développe au sud de la D.22 sans que l'on puisse l'affirmer au regard de la photographie.

#### ◆ **Une phase terminale du Chasséen (entre 3800 et 3650 av. n. è.)**

Cette phase est représentée par la structure FS11. Il s'agit d'un fond de fosse d'environ 1,30 m de diamètre. De nombreux blocs brûlés sont présents dans le comblement. Un fragment de meule a été retrouvé en bord ouest de la structure, proche du fond de la fosse. L'ensemble a fourni un mobilier céramique important, quelques fragments de lamelles en silex et des éclats de galets. Le fond de la structure est caractérisé par un niveau de graviers représentant sans doute une variation de la nature du substrat. Les caractéristiques de cette structure indiquent qu'il pourrait s'agir d'un fond de silo.

#### **Conclusion**

Sur l'ensemble de la parcelle a été reconnu un établissement du Néolithique moyen comprenant trois fosses (dont un fond de silo probable), un niveau d'occupation et un grand fossé orienté nord-ouest/sud-est. Deux pôles chronologiques (phases évoluées et terminales du Chasséen récent) ont été reconnus grâce à l'étude du mobilier céramique en particulier. La plus ancienne (phase évoluée du Chasséen récent) peut être rapprochée de l'occupation du Chasséen récent du bassin de Trets (Bouches-du-Rhône). Cette observation est corroborée par la mise au jour d'un fragment mésial de lamelle en obsidienne dans le niveau d'occupation (US79). En outre, le grand fossé (FO05) constitue une structure unique en Provence. Cet élément remarquable mériterait d'être observé sur une emprise plus importante afin de mieux qualifier sa qualité fonctionnelle et son cadre chronologique. Les éléments identifiés pour le Néolithique semblent faire partie d'une très grande occupation de plusieurs dizaines d'hectares

qui engloberait les sites de l'Héritière II (Chapon *et al.* 2002), de la montée de Gancel (Hasler, Boissinot 2002) et de Cazan<sup>6</sup>.

Denis Dubesset

#### ◆ **Fouille préventive sous la direction d'Éric Thirault**

Le vallon de Cazan recèle une concentration importante de sites antiques et préhistoriques. En particulier, le Néolithique moyen est attesté en plusieurs lieux qui pourraient former un seul site de plusieurs hectares. L'étude d'une telle occupation en plein air sur une grande surface est une opportunité rare en Provence. Lors des travaux de construction du TGV-Méditerranée, deux points ont été documentés en 1996 :

- à l'Héritière II, sur 2 400 m<sup>2</sup> environ, un fossé, une fosse, un puits funéraire et deux foyers (fouille Philippe Chapon : Chapon *et al.* 2002) ;
- à la montée de Gancel, sur 1 500 m<sup>2</sup>, deux fosses, deux foyers et un possible bâtiment sur poteaux (fouille Philippe Boissinot : Hasler, Boissinot 2002).

Le diagnostic conduit en mars 2008 sur 2 ha sous la direction de D. Dubesset<sup>7</sup> (voir *supra*) a mis en évidence la présence de fosses chasséennes sur une vaste étendue, confirmant l'intérêt d'un décapage extensif du site pour rechercher des concentrations de vestiges. Le SRA a donc prescrit la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive sur un secteur directement concerné par l'aménagement.

L'intervention menée par l'entreprise Paléotime durant quatre semaines en septembre 2008 a permis de décapier environ 5 600 m<sup>2</sup> et de reconnaître l'organisation d'une partie du site. La sécheresse ambiante, la multiplicité des bioturbations (pieds de vigne modernes, fougères, etc.) ainsi que le peu de contraste entre les creusements anciens et les sédiments encaissants ont rendu les décapages et l'identification des structures particulièrement ardues. Un niveau de sol contenant du mobilier chasséen a été documenté lors des décapages mécaniques à la pelleuse, mais l'intérêt principal de l'intervention réside dans le nombre et la qualité des structures en creux qui ont été mises au jour et fouillées.

#### ◆ **Les structures chasséennes**

En effet, les structures chasséennes s'organisent selon une bande approximativement circulaire de 40 m de diamètre interne environ, avec un large espace central vierge de vestiges. Cinq types de structures sont perceptibles :

- des possibles élévations, avec au moins un calage de poteau en bois ;
- un dépôt de mobilier (céramique, galets choisis, outils en silex) dans une petite fosse (St 13) ;

6. Voir le rapport final d'opération de diagnostic 2005 de N. Molina « Cazan à Vernègues », déposé au SRA DRAC-PACA.

7. Voir le rapport final d'opération de diagnostic 2008 sous la direction de D. Dubesset (collab. : S. Lang-Desbignes, C. Lepère et J.-Ph. Sargiano) « Cazan-l'Héritière 2, parcelle 675p à Vernègues (Bouches-du-Rhône) », déposé au SRA DRAC-PACA.

- treize fosses qui sont pour la plupart des silos enterrés destinés au stockage de denrées ;
- quatorze structures de combustion, dont neuf cuvettes qui ont servi de foyers ou de fours avec d'importants volumes de pierres brûlées retrouvées dans le comblement ;
- enfin, deux puits de plus de 3 m de profondeur (St 6 et 66).

Les foyers/fours en cuvette, les puits et le dépôt n'avaient pas été identifiés lors du diagnostic, ils ont donc constitué une heureuse surprise lors de la fouille et nous ont obligé à adapter le projet d'intervention initial. Les deux puits, au comblement stratifié alternant accumulation et curage, ont fait l'objet d'une fouille manuelle quasiment intégrale et d'un tamisage très poussé.

#### ◆ **Le mobilier**

Le mobilier récolté est abondant surtout dans les deux puits qui ont servi de dépotoir à plusieurs reprises. La céramique est fragmentée mais de nombreuses formes sont reconstituables qui permettent dès à présent de dater les vestiges du Néolithique moyen chasséen ; des récipients de très haute qualité, avec des décors gravés, sont attestés. Le silex taillé est lui aussi d'une haute qualité technique, avec de nombreuses lamelles débitées sur des silex provenant de la région du mont Ventoux. Neuf lamelles et éclats en obsidienne constituent aussi une découverte notable. Les liens des habitants préhistoriques de Vernègues avec la mer s'expriment aussi par la parure, avec divers coquillages transformés en perles et en pendeloques. Enfin, les meules sont abondantes, réutilisées comme pierres de chauffe et donc brisées. Les restes de faune ainsi que les charbons de bois permettront de mieux connaître l'économie vivrière des habitants et l'impact de l'occupation sur les boisements de la région.

#### ◆ **Un lit de torrent**

Enfin, lors du diagnostic, un possible fossé préhistorique avait été repéré à l'ouest de la parcelle dans une zone préservée des aménagements. Son étude précise par tranchée lors de la fouille a permis de démontrer qu'il s'agit en fait d'un lit de torrent ancien, sans doute contemporain des grandes glaciations du Quaternaire. Trois autres chenaux de ce type, de moindre largeur, ont été identifiés sur le décapage, ce qui permet de documenter l'histoire naturelle des lieux bien avant l'arrivée des hommes au Néolithique.

#### **Conclusion**

L'étude des données acquises lors de la fouille ne fait que débiter, mais l'importance du vallon de Cazan pour la compréhension des modalités d'occupation de la Provence occidentale au Néolithique moyen est bien confirmée par cette intervention, qui place Cazan parmi les grands sites de plein air du Néolithique moyen du sud de la France.

Éric Thirault

**Brun 2003** : BRUN (J.-P.) – *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique, viticulture, oleiculture et procédés de fabrication*. Paris : Errance, 2003. 240 p.

**Chapon et al. 2002** : CHAPON (P.), HASLER (A.), RENAULT (S.), VILLEMEUR (I.) – *Le site chasséen de l'Héritière II à Vernègues*. Archéologie du TGV-Méditerranée, Fiches de synthèse, tome 1, La Préhistoire, UMR 154 du CNRS. Lattes, 2002, 203-212 (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne ; 8).

**Chapon et al. 2004** : CHAPON (Ph.), BUSSIÈRE (J.), DELATTRE (L.), FEUGÈRE (M.), RICHIER (A.), CONGÈS (A.), VILLEMEUR (I.) – *Les Nécropoles de Vernègues. Deux ensembles funéraires à la périphérie d'une agglomération secondaire*. *RAN*, 37, 2004, 109-209.

**Hasler, Boissinot 2002** : HASLER (A.), Boissinot (Ph.) – *L'occupation chasséenne de la montée de Gancel*. Archéologie du TGV-Méditerranée, Fiches de synthèse, tome 1, La Préhistoire, 2002, 213-217 (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne ; 8).

Néolithique, Antiquité

## VERNÈGUES Cazan - l'Héritière

Cette opération de diagnostic archéologique a été induite par une demande de permis de construire déposée par la commune de Vernègues. Le projet prévoit la construction d'une école sur un terrain de 10 000 m<sup>2</sup> situé au hameau de Cazan, lieu-dit L'Héritière.

Les sondages réalisés sur la partie sommitale à l'ouest du terrain se sont révélés négatifs. Dans chacune de ces tranchées, la stratigraphie présente les mêmes caractéristiques. Le substrat constitué de marnes beiges claires est apparu à une profondeur comprise entre 0,40 m et 0,60 m. Il est recouvert par un sédiment limoneux sableux homogène plus sombre marqué par les traces de labours.

Dans la moitié est du terrain, on constate une dilatation de la stratigraphie qui s'enrichit de couches s'intercalant entre le substrat et le sédiment de surface. On observe ainsi par endroits des passées caillouteuses résultant de colluvionnements ainsi que la présence d'un sédiment limoneux beige avec de nombreuses concrétions calcai-

res de type poupée, précédant l'apparition du substrat. Dans cette moitié orientale plusieurs indices d'une occupation gallo-romaine et d'une occupation préhistorique chasséenne ont été reconnus.

Les vestiges antiques se résument à la présence d'un mur ou muret de clôture et de deux fosses. Ils traduisent une occupation assez lâche vraisemblablement de type agricole.

Le mur orienté nord/sud (+ 20° est), mis au jour à une profondeur de 0,50 m sous le sol actuel, a été dégagé sur 14,60 m de longueur. Il est conservé sur une assise de pierres et blocs de calcaire de tailles et formes hétérogènes liés à la terre.

Un aménagement, composé d'un alignement deux tuiles (imbrices), perpendiculaire au mur, constitue probablement un dispositif de drainage. En effet, le mur perpendiculaire à la pente constitue un obstacle au ruissellement des eaux de pluies justifiant cet aménagement.

L'occupation préhistorique est représentée par une fosse et un puits. Ce dernier a été fouillé depuis la surface jusqu'à une profondeur de 0,40 m ; ensuite un sondage profond tangent au creusement a été ouvert à la pelle mécanique. Le comblement du puits a été fouillé depuis ce sondage au fur et à mesure de son avancement. Il s'agit d'un creusement cylindrique en pleine terre sans chemisage de 3,55 m de profondeur (fig. 129). Les parois ne sont pas parfaitement verticales et rectilignes (le diamètre intérieur oscille entre 0,85 et 0,94 m). Le creusement se termine en tronc de sphère.

L'encaissant est constitué de marnes gréseuses dont la compacité va en augmentant avec la profondeur. Le comblement est composé de plusieurs vidanges de foyers incluant un mobilier lithique et céramique, entre lesquelles s'intercalent des séquences de limons avec fragments de substrat sans mobilier. La mise au jour de rejets domestiques suggère la présence d'un habitat aux abords immédiats ; toutefois les extensions de sondage réalisées n'ont pas permis d'en attester l'existence.

La présence de vestiges chasséens fait écho à plusieurs sites de la même époque avérés dans un environnement proche.

Robert Gaday

Fig. 129– VERNÈGUES, Cazan - l'Héritière. Puits chasséen (R. Gaday).



Âge du Bronze, Âge du Fer

## VERNÈGUES L'Héritière

Antiquité, Moyen Âge

Le diagnostic archéologique réalisé à l'Héritière (sur les parcelles cadastrales B 129p, 200p et 201p) a sondé 2 ha ; il apporte des renseignements sur le patrimoine archéologique de la commune de Vernègues.

Outre une occupation néolithique (déjà répertoriée aux alentours de la parcelle diagnostiquée), cette opération a mis en évidence deux sites d'habitats de plaine : l'un de la fin de l'âge du Bronze (Bronze final IIIb) ou du début de l'âge du Fer I et l'autre de la fin de l'âge du Fer II. Ils sont matérialisés par des fossés, des silos, des trous de poteaux et des fossés.

Ce diagnostic a aussi mis au jour des structures (fossés, drains, fosses) témoignant d'une activité agricole antique qui est probablement à mettre en relation avec les bâtiments ou la *villa* de cette période, recensées dans le quartier de l'Héritière.

Enfin, des traces agraires pouvant être médiévales, mais plus vraisemblablement modernes ou contemporaines, ont également été découvertes.

Jean-Philippe Sargiano

## MASSIF DE LA NERTHE Gîtes siliceux

En 2008, la prospection thématique « Gîtes siliceux du massif de la Nerthe » a été menée afin de répondre aux questions que soulève l'origine des silex des sites préhistoriques de la région de Martigues, plus particulièrement les habitats du Néolithique final du Collet-Redon et de Ponteau-Gare <sup>1</sup>. Pour proposer des hypothèses de

provenance, il est indispensable de disposer d'un solide référentiel sur les ressources siliceuses locales.

Il s'agissait de réaliser un inventaire et un échantillonnage géologique des formations livrant du silex, en prenant en compte des critères descriptifs ayant un intérêt pour les interprétations archéologiques ultérieures : abondance, morphologie, fracturation des silex, etc. Ainsi, les potentialités d'exploitation préhistorique de chaque gîte peuvent être définies.

1. Communes concernées : Martigues, Châteauneuf-les-Martigues, Sausset-les-Pins, Ensues-la-Redonne, Carry-le-Rouet, Gignac-la-Nerthe.

Les recherches sur les ressources en silex du massif de la Nerthe avaient fait l'objet d'opérations ponctuelles antérieures. Les prospections de D. Binder ont ciblé les formations du Barrémo-Bédoulien (Guilbert 2000). Celles menées dans le cadre de l'opération 2006 sur le Collet-Redon, considérant un plus large spectre de matières premières minérales (roches siliceuses, argiles), avaient permis d'échantillonner cinq gîtes de silex dans les formations oligocènes et bédouliennes<sup>2</sup>.

Ces travaux ont démontré la diversité et la qualité des matériaux accessibles localement. Toutefois, ils ont constitué des actions ponctuelles et un travail de fond restait à entreprendre pour disposer d'une perception en stratigraphie et latérale de la variabilité des silex, d'évaluer les potentialités des gîtes (qualité, densité de matière) et rechercher d'éventuelles traces d'exploitation.



Fig. 130 – MASSIF DE LA NERTHE, gîtes siliceux. Affleurement bédoulien à silex de la plaine de la Reynarde, Ensues-la-Redonne (C. Bressy).

Le travail de terrain a permis de vérifier trente-cinq secteurs où affleuraient des formations à silex potentielles. Parmi ces secteurs, dix-neuf points ont effectivement livré des silex.

Les prospections ont d'abord mis en évidence un décalage entre la distribution théorique de silex dans les différentes formations géologiques de la Nerthe et la réalité des disponibilités en ressources siliceuses aptes à être taillées. Elles ont par ailleurs montré la présence de silex dans des formations qui n'étaient pas indiquées comme telles dans les cartes géologiques, notamment quaternaires, comme c'est fréquemment le cas. Elles permettent de disposer d'une vision large mais non encore

2. Voir le rapport de prospection thématique 2006 de G. Durrenmath, M. Bailly, Cl. Piatscheck « le Collet-Redon », 45 p., déposé au SRA DRAC-PACA.

exhaustive des ressources siliceuses disponibles pour le massif de la Nerthe.

Le spectre des ressources siliceuses disponibles dans le massif de la Nerthe est largement dominé par les silex bédouliens (fig. 130) et oligocènes (fig. 131), qu'ils soient prélevés en place ou en position secondaire, où ils sont souvent de meilleure qualité. Cette campagne de prospection a permis d'échantillonner les silex des niveaux hauteriviens qui étaient jusqu'à présent méconnus sur le plan archéologique. La connaissance de ces silex permettra éventuellement de repérer ces faciès, très caractéristiques, dans les séries archéologiques. Cependant, il ne présente pas une bonne aptitude à la taille.

Le massif offre donc des faciès contrastés en fonction de l'origine géologique, avec une distribution géographique spécifique. Ce contexte se prête donc particulièrement



Fig. 131 – MASSIF DE LA NERTHE, gîtes siliceux. Silex oligocène du gîte des Gides, Martigues (C. Bressy).

bien au développement de travaux sur l'origine des matières premières lithiques.

Dans la perspective des études sur les matières premières siliceuses des sites néolithiques de la région de Martigues, la connaissance précise des types de matériaux disponibles dans un périmètre voisin permettra de faire la part entre approvisionnements locaux et importation de productions diffusées sur de longues distances.

Le contexte stratifié de ces sites permettra en outre de replacer les données dans une perspective chronologique. Dès 2009, il est prévu un travail dans ce sens pour la publication de la monographie sur le Collet-Redon.

Céline Bressy et Clara Piatscheck

Guilbert 2000 : GUILBERT (R.) – *Gestion des industries lithiques mésolithiques et néolithiques du Sud-Est de la France*. Paris : université de Paris I, 2000. 369 p. (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

## Projet collectif de recherche « Les aqueducs d'Arles, les moulins de Barbegal et l'hydrologie des Alpilles »

L'objectif de ce projet collectif de recherche était de relancer une recherche sur les aqueducs des Alpilles afin de réaliser les études complémentaires indispensables à

l'achèvement de la publication des travaux effectués entre 1989 et 1993 dans le cadre de fouilles programmées sur le site du Vallon des Arcs à Fontvieille.

## ◆ Les travaux de terrain : inventaire géoréférencé des aqueducs et archéologie de la construction

Etienne Blanchet avait réalisé une étude topographique complète du tracé des deux aqueducs du nord et du sud des Alpilles qui convergeaient sur le site de Barbegal, l'un alimentant les moulins, l'autre poursuivant jusqu'à Arles. Intitulé « Aqueducs romains. Essai de recherches détaillée du tracé de l'aqueduc nord des Alpilles, complété par un aperçu sur le tracé de l'aqueduc sud et de la portion de Barbegal à Arles », ce travail a fait l'objet d'une diffusion par reproduction privée en 1999.

Cette étude multigraphiée a servi de point de départ à un inventaire des vestiges des aqueducs utilisant les outils nouveaux que sont le positionnement par GPS et la cartographie numérique, qui permettaient de combiner avec un minimum d'erreurs la position topographique du canal et des ouvrages d'art désormais localisés par leurs coordonnées ainsi que d'en connaître leur situation cadastrale précise. Ce travail a été rendu possible par la participation de groupes de randonneurs dans le cadre d'un projet suscité par la Ligue de défense des Alpilles. Appartenant aux différentes communes des Alpilles et réunis dans le Rassemblement des Associations pour le Parc naturel régional des Alpilles, ils ont entrepris de reconstituer le tracé complet des aqueducs d'Arles et de Barbegal, en préalable à la réalisation d'une protection des vestiges de l'aqueduc. En 2008, ce nouvel inventaire a été réalisé sur la majeure partie des communes de Fontvieille, Paradou et Maussane.

Cette opération s'est accompagnée d'un premier travail de débroussaillage de la série remarquable des ouvrages de franchissement des vallons des Raymonds. En 1991, l'un d'eux, le pont du vallon Sumian, avait fait l'objet d'une étude partiellement publiée. Son nettoyage a permis d'en reprendre l'étude. Le phasage des restaurations a été précisé par Hélène Dessales à partir de l'examen des restaurations en petit appareil. Surtout, Mireille Goutoulli a pu faire d'importantes observations sur le grand appareil, sa mise place et la provenance des blocs.

La série des restaurations, consolidations et reconstruction dont avaient fait l'objet les deux ponts aqueducs du vallon des Arcs au nord des moulins de Barbegal justifiait l'intérêt que portait à l'archéologie de leur construction une équipe de l'ENS Paris<sup>1</sup> qui avaient mis en œuvre une approche analogue sur les aqueducs d'Ostie.

À partir de la documentation mise à leur disposition par Philippe Leveau des travaux effectués par celui-ci avec Robert Thernot et d'une campagne de relevés sur le terrain, Hélène Dessale et Julie Carlut ont pu préciser le phasage des chantiers dont ces monuments avaient fait l'objet durant les cinq siècles de leur phase antique.

Selon l'ampleur des travaux, elles distinguent des chantiers de construction répartis en trois phases et des chantiers de restaurations relevant davantage de l'entretien dans un nombre égal de phases. L'ampleur de ces chantiers diffère : alors que le pont aqueduc d'Arles a fait l'objet d'une reconstruction massive et unitaire dans sa troisième phase, les reconstructions observées sur le pont aqueduc de Barbegal semblent ponctuelles.

## ◆ Les moulins de Barbegal

Ces observations relevant de l'archéologie de la construction mériteraient d'être élargies aux moulins de Barbegal situés en contrebas. Leur couverture photographique permet d'y reconnaître la trace de restaurations allant jusqu'à des reconstructions durant la dernière phase d'occupation du bâtiment. Mais les moulins sont une propriété privée sur laquelle aucune intervention importante n'est actuellement possible.

Dans le cadre du programme, S. Longepierre a repris de manière systématique l'étude des meules effectivement trouvées sur le site ou rapportées à celui-ci de manière plus ou moins assurée. Une première étude en avait été réalisée par Henri Amouric.

Son travail apporte une information essentielle sur la durée de l'activité de mouture sur le site : aucune meule n'est postérieure au Haut-Empire. La durée de fonctionnement de moins d'un siècle suggérée par le premier examen des dépôts carbonatés sur les chutes des moulins paraît justifier la réinterprétation du site suggérée en 2006. F. Benoit n'aurait pas distingué deux époques dans l'occupation du bâtiment. La première est celle qui suit la construction du pont aqueduc à la suite de la modification du bassin de convergence. Elle correspond au II<sup>e</sup> s. (Haut-Empire), son utilisation dans sa destination originelle de moulin. La seconde suit une phase d'abandon au III<sup>e</sup> s. Dans cette seconde phase, une partie du bâtiment (l'aile orientale) fait l'objet d'une restauration/reconstruction. Le pont aqueduc oriental aurait alors été partiellement restauré pour l'alimenter en eau. Pour cette raison, l'aqueduc des Baux ne fonctionnant plus, une vanne aurait été installée sur le bassin afin de contrôler un prélèvement sur l'aqueduc d'Arles, autorisé en faveur des occupants des anciens moulins.

Philippe Leveau

**Carlut et al. 2008** : CARLUT (J.), CHAZOT (G.), DESSALES (H.), LETELLIER (E.) – *Trace element variations in an archeological carbonate deposit from the antique city of Ostia : Environment and archeological implications*. ScienceDirect C.R. Académie des sciences. Geoscience, 2008.

**Leveau, Thernot 2005** : LEVEAU (Ph.), THERNOT (R.) – Le pont de Barbegal au Vallon des Arcs à Fontvieille (Bouches-du-Rhône) : étude archéologique de la dérivation de l'aqueduc d'Arles. *Gallia*, 62, 2005, 97-105.

**Leveau 2007** : LEVEAU (Ph.) – Les moulins de Barbegal. 1986-2006. In : BRUN (J.-P.) et FICHES (J.-L.) – *Force hydraulique et machines à eau dans l'Antiquité romaine*. Naples, 2007, 185-199.

1. Équipe constituée par H. Dessales (maître de conférence en archéologie) et J. Carlut (chargée de recherche au laboratoire de géologie).